



*Un jardin pour tous
Namur-Dinant*

*Vers de meilleures collaborations entre
les secteurs de l'Aide à la jeunesse, de
l'Awiph
et de la Santé mentale.*

*Actes de la journée
Du
11 juin 2015
Marlagne.*

(Document de travail version juin 2016)

Préambule :

Nous avons gardé la forme de l'oralité pour la présentation de ces actes, ce qui peut expliquer la tournure de certaines phrases.

Attention les actes reprennent ce qui a été présenté en juin 2015, les différents projets et réformes ont évolué depuis.

Table des matières

Ouverture

Monsieur Didier De Vleeschouwer, membre de la coordination du groupe Jardin pour tous Namur/Dinant.....Pg.4

Première partie

Intervention de Monsieur Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant ...Pg. 12

Deuxième partie

Présentation du groupe petite enfance : « Fourche, bêche, râteau, pour une culture commune »..... Pg. 22

Echanges et réactions de Monsieur Pascal Nottet, Docteur en philosophie, psychanalyste, responsable du groupe des adolescents à la Parhelie..... Pg. 27

Troisième partie

Présentation du groupe 6-16 ans : «Histoires à rebondissements : vers un dispositif du cas par cas»..... Pg. 38

Présentation du projet "PAUSE" par Mr. Philippe Lesne, Directeur général de l'institut Notre-Dame-de-Lourdes..... Pg.

49

Echanges et réaction de Monsieur Benoît Albert, Maître de formation pratique à L'HENALLUX..... Pg.51

Quatrième partie

Présentation du groupe 16-20 ans : « Co-construire de manière intersectorielle l'accompagnement de jeunes majeurs en situation complexe »..... Pg. 59

Dialogue entre les orateurs et Monsieur Antoine Masson, Psychiatre, co-responsable du Département de consultations pour Adolescents et jeunes Adultes du Centre Chapelle-aux-Champs; Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Ecole de criminologie) et l'Université de Namur (Département de philosophie); Membre du CIDE..... Pg. 63

En guise de conclusion, par Jérôme Petit, superviseur et formateur RTAPg. 87

.....

Ouverture

par Didier De Vleeschouwer,
membre de la coordination namuroise du Jardin pour tous Namur -Dinant

Chers partenaires d'un Jardin pour tous, bienvenue.

Nous bénéficions tous d'un mandat qui nous autorise à parler et à agir. Aujourd'hui je m'exprime en qualité de porte-parole du groupe de coordination un Jardin pour tous – Namur – Dinant, qui réunit trois secteurs sur ces deux arrondissements : AWIPH – Aide à la Jeunesse et la Santé mentale. Je dois également vous préciser que je suis, en ma qualité de coordinateur de la Plate forme namuroise de concertation en santé mentale, le représentant du secteur de la santé mentale de la province de Namur. J'aurai l'occasion d'y revenir dans quelques instants pour vous informer de ce qui nous anime aujourd'hui, à savoir la mise en œuvre de la réforme des soins de santé mentale enfants-adolescents, parce que celle-ci a précisément pour vocation de s'adresser aux bénéficiaires qui nous préoccupent. Avec votre collaboration et votre complicité, si vous le voulez bien, c'est ce que nous espérons.

Nous ouvrons aujourd'hui la deuxième journée d'échanges un Jardin pour tous, Namur – Dinant, vers de meilleures collaborations entre les secteurs de l'Aide à la Jeunesse, de l'AWIPH et de la Santé mentale. Cette journée est destinée aux professionnels des trois secteurs qui œuvrent dans la province de Namur. À la suite de la matinée un Jardin pour tous, du 16 octobre 2013 à Thy-le-Château, le groupe de coordination namurois a mis en place trois groupes de travail autour des différentes catégories d'âges sur les arrondissements de Dinant et de Namur : un groupe petite enfance 0 à 6 ans, un groupe de 6 à 16 ans et un groupe de 16 à 20 ans. Après une année et demie de travail enrichissant, ces rencontres leur ont permis de mieux se connaître et de dégager des pistes visant de meilleures collaborations pour des jeunes présentant des situations complexes à l'intersection des trois secteurs.

Nous vous invitons aujourd'hui à venir partager les constats, les pistes, les impasses et les bonnes pratiques mises en évidence au sein de ces groupes de travail. Avec vous, nous souhaitons réfléchir, mutualiser, faire réseau, afin de donner du sens et des perspectives au Jardin pour tous. À la suite de l'intervention de Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, que je connais bien (et je me réjouis qu'on lui ait confié ce mandat) ; des représentants de chacun de ces groupes auront l'occasion de vous faire part de leurs réflexions, du fruit de leur travail et de situations emblématiques et cliniques qui témoignent de la complexité à laquelle nous sommes confrontés au quotidien dans nos collaborations. Pour chacune de ces trois sessions, un discutant permettra de mettre en

perspective et d'interroger le travail réalisé. Et puis, un temps d'échanges et de réactions est prévu avec vous. Nous finirons la journée par de premières conclusions qui devraient en principe être autant de pistes pour une continuité de la dynamique un Jardin pour tous. Nous serons donc probablement amenés à nous revoir au quotidien dans les groupes de travail et peut-être dans une prochaine journée d'échanges qui nous permettra de faire le point sur nos avancées que nous souhaiterions constructives et en marche vers de bonnes pratiques pour décomplexifier les situations qui nous mettent au travail.

Notre journée sera modérée par Jean Blairon, directeur RTA et ici présent autour de la table, que je salue. Nous devons beaucoup à l'investissement et à l'efficacité de Bénédicte Dapsens, en charge du suivi des mineurs à Namur pour l'AWIPH, elle n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, mais nous tenons à vous le faire savoir.

Un Jardin pour tous Namur – Dinant, est-il venu à bout des situations complexes qui mobilisent nos énergies et nos affects? Sommes-nous devenus plus collaborants, plus efficaces pour les jeunes que l'on nomme parfois «incassables». Les concertations transversales, les rencontres, les groupes de travail, ces espaces relationnels, transitionnels et professionnels, produisent des effets constructifs en terme d'efficience pourtant difficilement mesurables. Chacun le sait, la connaissance interpersonnelle et l'échange sur les pratiques facilitent le contact et rassurent, permettent aussi une meilleure transmission. On pourrait dire qu'à ce stade, reprendre part dans le processus de collaboration précède le résultat. C'est ce processus que nous souhaitons partager avec vous aujourd'hui.

Des questionnaires vous sont proposés dans la farde du colloque, nous vous invitons à les remplir au cours de la journée, ils nous permettront d'en faire une évaluation et de lui donner des perspectives pour l'avenir.

Le Jardin pour tous s'inscrit dans un contexte top down, donc le haut, et bottom up, le terrain, qui dépassent les enjeux dinantais et namurois. Ce contexte - alimenté par des allers-retours entre les différentes autorités et le terrain - nous met parfois en concurrence ou en incohérence administrative et financière avec des répercussions bien concrètes pour nos bénéficiaires. Il faut faire réseau; oui, mais encore faudrait-il s'en donner la possibilité. La flexibilité n'est pas toujours au rendez-vous, malgré nos compétences et nos bricolages créateurs d'espaces informels. Il nous semble dès lors important de retracer brièvement les contours de ce contexte pour mieux le comprendre, et il est lui-même complexe. C'est ce que je vais faire maintenant. Je vous ferai néanmoins grâce de la sixième réforme de l'Etat, du transfert des compétences dont vous avez tous déjà entendu parler, en ce y compris des modifications législatives qu'elle pourrait impliquer.

La dynamique, celle d'un Jardin pour tous, s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 octobre 2010 entre l'Aide à la Jeunesse et l'AWIPH qui lui a donné naissance. Au départ, deux secteurs auxquels est venu s'adjoindre tout naturellement celui de la Santé mentale

parce que cela coulait de source.

Ce protocole affiche deux objectifs :

- 1) favoriser la complémentarité entre les deux secteurs dans l'intérêt des jeunes et de leur famille;
- 2) créer un partenariat entre la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse et l'AWIPH, afin d'optimiser la prise en compte des besoins, d'éviter la multiplication des interventions et de favoriser l'inclusion sociale des mineurs en danger et en difficulté.

Ce protocole a permis d'activer un Jardin pour tous qui se déploie en différentes composantes. Au sommet, un groupe de travail regroupant les administrations se donne pour objectif d'alimenter la conférence interministérielle sur des propositions ou des décisions politiques à venir. Ensuite, un groupe faitier wallon qui réunit des représentants des administrations concernées, des experts et des représentants des groupes locaux. Enfin, les groupes locaux qui travaillent comme nous sur le territoire wallon.

L'AWIPH est également en mouvement, puisqu'elle vient de proposer fin 2014 dans son contrat de gestion de nouvelles procédures administratives simplifiées, basées sur des principes de confiance, de responsabilisation des services, de stimulation des partenariats, avec pour visée finale le renforcement des relations avec les usagers et les services en proposant une réponse plus adaptée et personnalisée à leurs besoins.

L'Aide à la Jeunesse n'est pas en reste dans l'actualité avec l'annonce récente du ministre Rachid Madrane, dans la foulée du transfert des compétences, d'une réorganisation du secteur en vue d'une simplification. Au total, plus de souplesse administrative et d'accompagnements rassurants, moins de catégories de services en leur donnant des missions plus larges et un seuil d'accès moins restrictif, moins hyperspécialisé. Le ministre annonce également sa volonté de renforcer le placement en famille d'accueil et le parrainage. Surtout, ce qui nous intéresse ici est le projet qu'il formule à l'intention des enfants dits incasables, et je le cite, prenant appui sur son interview dans Repère AJ en avril :

« Souvent victimes de troubles multiples, ces enfants se trouvent in fine pris en charge par l'Aide à la Jeunesse, alors qu'ils relèvent principalement d'autres secteurs comme la Santé mentale et l'Aide aux handicapés. Je compte relancer les protocoles existants avec les CPAS – l'AWIPH – PHARE et en établir un avec le secteur de la Santé mentale. Pour mener des actions qui ont du sens, il faut articuler les politiques, mettre l'enfant au centre et rassembler ces secteurs qui les concernent pour développer des mesures plus efficaces. À défaut de moyens supplémentaires, faisons en sorte de les mutualiser ».

Enfin, les autorités compétentes en matière de Santé mentale, sous l'impulsion de la ministre Maggie De Block pour le fédéral et les entités fédérées, ici en Région wallonne le

ministre Maxime Prévot, viennent de lancer une réforme d'envergure « vers une nouvelle politique de Santé mentale pour enfants et adolescents » en publiant fin avril 2015 un guide vert qui en trace les grandes lignes (accessible sur le site psyo-18). Je vais me permettre de m'y attarder quelques instants en la survolant, puisque nous sommes soumis à un échéancier à très court terme pour la première phase de lancement. Cette gouvernance par l'urgence est essentiellement liée à la disponibilité immédiate de nouveaux budgets malgré le contexte d'austérité. Il faut donc s'y précipiter avec précaution et dans le respect du temps partenarial. Alors, quelques explications sur la réforme en elle-même.

A la base de cette réforme, il y a deux conférences interministérielles en 2012 et en 2014 (avec des prémisses sur lesquelles je ne m'attarde pas aujourd'hui). Celle-ci pose les constats suivants :

- Une offre insuffisante par rapport aux besoins,
- un fonctionnement non intégré des soins de santé mentale pour les enfants adolescents,
- les soins de santé mentale ne tiennent pas suffisamment compte des déterminants de la santé.

Ceci est validé par des constats scientifiques, des données internationales, des évidences qui soulignent que dans la population des jeunes, il y a une vulnérabilité psychique pour 20% d'entre eux. Parmi ceux-ci il y a 4 à 6% d'entre eux qui présentent des troubles mentaux significatifs, et bien entendu il y a les incasables et les jeunes qui ont des problèmes psychiatriques et ayant commis des faits qualifiés infractions.

Le guide vert donne les grandes lignes de cette réforme. Il est divisé en cinq chapitres : une vision, un plan, une opérationnalisation de ce plan, des aspects juridiques et financiers et un encadrement scientifique et une évaluation.

J'en parlais il y a deux minutes, c'est effectivement un gouvernement par l'urgence, il faut le prendre dans le bon sens, mais évidemment ceci a un impact sur la proposition en cantonnant d'une certaine façon les partenaires dans la réaction. Alors, une chose qu'il faut clarifier et qu'on clarifiera dans les prochaines semaines, c'est qu'il s'agit d'un modèle qui était inspiré du modèle « adulte », mais qui s'en différencie par ses modalités, et par les partenaires, qui devront s'impliquer dans le futur réseau. Donc le message, le nôtre, doit être à ce niveau-là le plus lisible et pédagogique possible.

Alors, quels sont en quelques mots les fondamentaux, la vision ? Il s'agit d'une approche globale et intégrée qui vise à répondre à tous les besoins avec pour fondements la promotion de la santé et des modules appropriés aux groupes cibles spécifiques. La prévention, détection précoce est fondamentale pour limiter les dommages chroniques. Le milieu de vie est privilégié dans la mesure du possible, d'où l'importance de la première ligne et les équipes mobiles en soutien. Dans ce cadre, une attention est aussi donnée aux

situations de crise et d'urgence. Lors du traitement, il y a lieu de tenir compte des déterminants de la santé pour donner plus de chance à la réintégration, réhabilitation, réinsertion. Une attention particulière est donnée aussi au contexte socio-économique en tant que facteur de vulnérabilité, donc avec adaptation de la bonne prise en charge en lien avec l'environnement. Il y a une attention particulière aussi à la transition vers les soins pour les adultes en articulation avec les projets 107. C'est au total une approche positive, inclusive et respectueuse des partenaires.

Présentation du schéma qui se trouve dans le guide : un schéma basé sur la promotion de la santé, l'OMS, avec au centre de ce dispositif l'enfant et l'adolescent, sa famille, son entourage, ses amis. Le milieu de vie est privilégié : c'est là où il faut travailler pour faire en sorte qu'il y ait le moins possible de désinsertion-désaffiliation et le plus d'efficacité. Dans le cercle bleu, le plus grand cercle, on a un certain nombre de ce qu'on appelle les déterminants sociaux de la santé, et que vous pouvez découvrir avec moi. Et dans le cercle vert, il y a nos différents services (transversaux) qui devront d'une manière ou d'une autre, interagir pour cette population de jeunes fragilisés psychiquement (de 5 à 20%). En bref, au cœur de cette réforme, la détection précoce pour limiter les dommages, le contexte socioéconomique comme facteur de vulnérabilité, la réintégration, la réhabilitation, la réinsertion ou l'insertion tout court comme finalité et bien entendu la coopération, le travail en réseau comme moyen.

Il y a aussi le prendre soin. Le prendre soin nous met tous au travail au littéral comme au figuré, la cure, l'aspect curatif, le traitement et le care, aspect relationnel. On pourrait même affirmer qu'en réalité c'est bien cet aspect relationnel qui chapeaute le tout du prendre soin. En contre-pied de la spirale de l'auto-exclusion, le prendre soin nous invite à une dimension relationnelle inédite où exister dans l'intimité n'est pas un vain mot, afin de permettre un point d'accrochage vers la résilience.

Le réseau est un fondement de cette réforme parce qu'il faut de la transversalité pour agir sur les déterminants de la santé; de la collaboration fonctionnelle; de l'adhésion une base volontaire égalitaire, et un engagement solidaire des partenaires; de la concertation, de la co-construction, en y incluant les bénéficiaires et leurs représentants. Concrètement ça veut dire que nous sommes invités à associer les partenaires des secteurs concernés par la vulnérabilité psychosociale des enfants et des adolescents. Nous sommes invités à passer des conventions de réseau pour rendre effectif cet engagement solidaire, pour réaliser des missions qui sont liées au contenu des soins et à l'organisation du réseau en lui-même et en prenant appui sur une coordination de réseau.

Le phasage n'est pas encore très clair. J'en donne un premier aperçu pour les trois premiers mois :

- L'engagement à très court terme, d'un coordinateur/trice pour assurer la fonction de

coordination. Nous sommes invités à rentrer des candidatures pour le 17 juin 2015. A cet effet la plateforme namuroise a lancé très largement un appel à candidature.

- La réalisation d'un projet de modélisation du réseau. Nous sommes invités à donner aux autorités un premier projet pour le 30 juin. A ce sujet, la plate-forme namuroise de concertation Santé mentale et surtout son groupe jeune, organise une information et une première concertation avec les secteurs concernés le 26 juin 2015. Je pense avoir lancé les invitations très largement aux représentants de ces secteurs, et si j'en ai oublié vous pouvez me le dire, venir vers moi et je compléterai.
- Ensuite une adaptation du modèle de réseau en concertation avec les secteurs, entre juillet et septembre probablement, c'est-à-dire qu'on aura fait le premier draft, et évidemment il y aura une deuxième concertation, une troisième concertation, on améliorera, on essayera effectivement de faire coller ce qui est inscrit dans le guide avec la réalité locale du terrain.
- Enfin un accord des autorités pour le démarrage de cette première phase, probablement entre octobre et novembre 2015. Il y aura un retour vers les secteurs, avec une information, une invitation au partenariat, des conventions de réseau, la création du comité de réseau. Et puis on pourra se lancer dans une deuxième partie de la réforme qui concernera le renforcement de l'outreaching et la mise en place d'équipes mobiles.

En bref, c'est une invitation qui vous est adressée pour co-construire un réseau efficient au bénéfice des enfants et des adolescents ayant des vulnérabilités psychosociales, et de leurs proches, avec des moyens mis à la disposition par la santé publique dans une optique win-win. Nous sommes bien entendu à l'écoute de vos questions ou de vos propositions. Je dois vous dire que provisoirement la plateforme de Santé mentale a la main, le cadre n'est pas vraiment défini, mais dans les faits c'est ce qui est proposé par les autorités.

Pour conclure, face à l'accélération multiforme auquel nous invite le néolibéralisme- la fracture sociale grandissante, la précarisation aussi - nous sommes au service des politiques réparatrices. Faut-il se laisser emporter pas le pessimisme ambiant ? Pas nécessairement, si ce n'est pour soulever les paradoxes d'une action répétitive, laborieuse, courageuse, à contresens, qui porte sur les conséquences à défaut d'atteindre les causes provisoirement, inaccessibles. Probablement sommes-nous au service de la mécanique marchande et pourtant si précieuse à toute déshumanisation ravageuse. Certes, nous ne sommes pas soumis à une obligation de résultat, encore faudrait-il disposer de moyens suffisants, et ce ne sont pas seulement des moyens financiers, pour produire un peu d'effet sur les conséquences.

Pour quelle efficacité ? Je suis un acteur attentif de Christophe Dejours, je partage avec lui l'idée qu'il faut réenchanter le travail; travailler n'est jamais uniquement produire, c'est aussi

vivre ensemble. Les règles de la coopération tiennent compte de ces deux dimensions. La coopération étant centrale, c'est à ses règles, celles de la coopération que nous devons être attentifs. Or la coopération ne fonctionne que dans un espace de légitimation reconnue, c'est ce que le philosophe américain Richard Sennett appelle dans son dernier livre « le triangle social » dont les trois côtés sont l'autorité acquise, c'est-à-dire notre professionnalisme, le respect mutuel et la coopération. C'est dans cette entreprise partenariale avec nos bénéficiaires, et nécessairement dans une horizontalité graduelle, que nous devons chercher nos ressources et celles de nos bénéficiaires.

Au nom du groupe de coordination un Jardin pour tous Dinant – Namur, je vous souhaite une belle journée de partage.

Modérateur de la journée: Jean Blairon (directeur R.T.A)

Merci pour votre exposé. Celui-ci montre qu'en matière de transversalité, la tâche n'est pas simple, parce qu'il va probablement s'agir d'arriver à croiser la transversalité qui vient d'en haut, parfois décidée dans l'urgence, et celle qui est pratiquée en bas dans le temps de la rencontre et de la compréhension mutuelle. Alors les réformes annoncées d'en haut, au nom par exemple d'une simplification administrative, ne doivent pas nous empêcher de rester vigilants. Par exemple, c'est au nom de la simplification administrative que l'on se propose d'installer dans les CPAS un dossier social électronique, qui constituera un casier judiciaire qui va suivre les gens. Enfin, bref, nous ne sommes pas là pour en parler, mais restons vigilants par rapport à des principes.

En tout cas, cette difficulté à croiser ce qui vient d'en haut et ce qui vit en bas nous donne toute la légitimité de cette journée pour essayer de voir ce qui est possible, ce qui se tente, ce qui s'innove, et donc pour cela, nous partons des situations de ce que vivent les bénéficiaires, et de voir comment nous pouvons, chacun et ensemble, contribuer à apporter une meilleure réponse.

Alors Bernard De Vos, délégué général, a, entre autres, pour fonction d'étudier si l'aide apportée aux enfants et aux jeunes respecte leurs droits. Il me semble que deux sous-questions permettent de déplier cette mission. D'abord, l'aide est-elle apportée ? Et la réponse n'est pas simple. Pour certains, ce n'est pas un jardin, c'est un parc. Et je pense que le délégué général est très présent le week-end dans les parcs bruxellois. Et une deuxième question, c'est la manière dont cette aide est apportée. Convient-elle au respect de ces droits, ou à tout le moins n'aggrave-t-elle pas le problème qu'elle est supposée résoudre ?

Alors en novembre 2011, le délégué général et son équipe ont tenté de donner la parole aux jeunes sur ces questions-là. Ce qui a donné lieu à la publication d'un rapport « mineurs mal accompagnés ». J'ai parcouru le rapport, je pense qu'il est tout à fait convergent avec les

questions que nous nous posons. Je cite quelques expressions : « *La case que l'on attribue au jeune est vide de sens pour eux* » ; « *L'aide est trop spécialisée d'une part et insuffisante de l'autre* » ; « *Il n'y a pas de prise en charge effective* » ; « *Une série de mesures sont prises sans suivis* » ; etc.

Il est donc utile de demander au délégué général de nous transmettre, pour structurer notre réflexion, quelle analyse il a pu faire de la parole de ces jeunes, de ces récits d'accompagnement que ces jeunes ont bien voulu transmettre, ce qui lui permettrait d'identifier des catégories de problème et, peut-être, des pistes de solution pour évidemment sortir du constat « ça ne va pas ».

Intervention de Monsieur Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant

Bernard De Vos

Merci aux organisateurs. J'ai coutume de commencer toutes mes présentations par une

brève présentation de mon institution. Mais comme la salle est une salle avertie, je vais être extrêmement court. Sachez simplement que mon institution est une institution généraliste. Donc, je ne suis pas un spécialiste des questions que vous traitez aujourd'hui. J'y apporte simplement une petite contribution. Et, effectivement, je vais essayer de le faire à partir de la parole des enfants et des jeunes. Vous savez peut-être que la convention internationale des droits de l'enfant est aujourd'hui, et je me plais à le rappeler, le texte international le plus signé et le plus ratifié au monde. Le droit à l'expression et à la participation y figurent notamment. C'est dire son importance, même si, Jean le rappelait, cette convention n'est pas toujours très bien respectée.

L'article 3 de cette convention précise clairement que dans toutes les décisions qui les concernent, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la première préoccupation. Je dois vous avouer que dans ma pratique quotidienne, je réalise souvent que cette notion d'intérêt supérieur est une notion très colonialiste. Ce sont les adultes, ce sont les professionnels, ce sont les parents qui savent ce qu'est l'intérêt supérieur des enfants. Alors quand ce que les adultes pensent être les intérêts supérieurs des enfants échoue, on doit effectivement pouvoir donner la parole aux enfants, aux personnes concernées, et c'est ce que nous avons fait effectivement en 2010, pour arriver à une publication en 2011. Un document qui n'est malheureusement plus disponible en version papier, mais que vous pouvez encore trouver sur le site du délégué général.

J'ai donc repris ce travail pour vous le présenter en 15 minutes. Ça va être un peu au pas de charge, mais ça permettra peut-être d'avoir un petit échange par après. Reprendre les points principaux de ce rapport et y mettre quelques appréciations personnelles en même temps.

Première chose, on a rencontré des jeunes tous azimuts, c'est l'intérêt de l'institution, on a des plaintes et des questions relatives à l'enseignement, relatives à la prise en charge de jeunes en milieu hospitalier, des jeunes qui ont des problèmes de toxicomanies, des jeunes qui ont des problèmes de santé mentale... Tout arrive dans l'institution, parce que c'est une institution généraliste des droits de l'enfant.

On a rencontré des jeunes mineurs étrangers non accompagnés, des jeunes en décrochage scolaire, des jeunes en structure psychiatrique, des jeunes dans l'Aide à la Jeunesse, en IPPJ... donc c'était vraiment tous azimuts.

Premier constat, ce sont des parcours individuels que nous avons entendus et auxquels nous avons tenté d'être fidèles. Parce que ce qu'il y a dans le rapport, c'est ce qu'on a retenu, entendu, c'est ce qui nous a été dit, même s'il est possible que nous ayons mal entendu ou mal interprété ce qui nous a été dit. Ce sont souvent des parcours jalonnés d'embûches.

Pourquoi ? Simplement parce que les jeunes, dans un premier temps, ce qu'ils disent, c'est qu'ils sont seuls. Avant tout, ils sont seuls. Ils sont seuls par rapport à leur famille, alors c'est une solitude, une absence soit physique, un parent décédé, soit une absence symbolique, ce sont aussi des questions de maltraitance. Mais de toute façon, ce qui est très frappant dans ce que l'on a entendu, même si elle est inexistante, même si elle est absente, la famille reste la référence principale des jeunes qui se sont confiés à nous.

Ils sont seuls entre pairs, ils n'arrivent pas à se reconnaître entre eux. Quand ils sont dans des institutions, même avec des jeunes qui ont des problématiques particulières, ils se sentent éloignés d'eux-mêmes, ils n'arrivent pas à créer des liens de solidarité. Ils se sentent toujours très seuls. Ils se plaignent d'une discontinuité dans les interventions sociales. Ils ne sont que des dossiers. Ils n'ont pas l'impression de bénéficier d'un fil rouge, d'avoir une personne relais qui pourrait les suivre. Et ils nous disent assez souvent que les références professionnelles successives sont difficiles à avaler. On a parfois le sentiment que l'on fait tous le même travail avec la même optique, avec la même philosophie, et bien, ce que les jeunes nous disent : c'est que c'est très compliqué de se faire à des références successives, à des placements ou à des prises en charge différentes dont ils « bénéficient ».

Alors je voulais vous dire que j'avais eu l'occasion de relire un document récent de la plateforme, le comité faitier « Jardin Pour Tous », où on met en évidence que les services se plaignent aussi d'une même solitude, donc cela fait quand même écho. Cette solitude des jeunes fait échos à la solitude des services qui disent : *« nous, on est quand même souvent seul quand on a des situations de violence, d'agressivité, on n'a pas de possibilité de time-out, on n'a pas de possibilité de relais. »*. Je trouve intéressant de mettre en évidence que le point de vue des jeunes retrouve le point de vue des professionnels.

Ils se plaignent, dans un deuxième temps, d'avoir un accompagnement inadapté. Inadapté au niveau relationnel d'abord. C'est un manque d'info sur les procédures, les règles... Ils ont vraiment l'impression de ne pas avoir les informations nécessaires. Ils ont l'impression de ne pas bénéficier de l'écoute indispensable. Alors que l'article 21 de la convention recommande que le droit à l'expression et à la participation des enfants et des jeunes soit vraiment garanti, ils ont vraiment le sentiment de ne pas être écoutés. Ils ont l'impression d'un manque de soutien, que les conseils ne sont pas adéquats et donc on a très vite une question de confiance qui se pose. La question de la confiance est en berne. Ils n'ont plus confiance et ils ont toujours l'impression que l'image qu'on leur renvoie est une image dévalorisante qui les étiquette. Je remarque souvent, dans la pratique de terrain que je peux avoir avec des institutions, que les rapports qui suivent, les dossiers qui suivent des adolescents, ces enfants en grandes difficultés sont toujours un résumé de tout ce qui se passe mal. En gros, on marque des choses dans les dossiers quand il y a des difficultés. On peut parfois avoir des jeunes qui ont des parcours brillants pendant un an ou deux, où la famille s'en sort, où les jeunes vont bien. Et bien, il n'y a pas de traces dans les dossiers, parce

que quand tout se passe bien, ils ne sont pas là. Alors, on oublie parfois les capacités et les potentialités des jeunes et des familles.

Un accompagnement adapté au niveau relationnel, je disais, et au niveau structurel, les jeunes disent, et ils le disent assez clairement, notamment que l'accompagnement trop spécialisé leur fait un tort important. Et je reprends une citation dans le dossier. Un jeune qui nous dit : *« le fait qu'on m'a pris pour fou et qu'on m'a placé en hôpital psychiatrique quand j'avais 12 ans. J'étais sûrement un peu fou, mais pas à ce point-là. Ces gens prennent des médicaments pour se calmer. J'étais choqué. On n'a pas besoin de cela. Il faut juste attendre le déclin de la personne. En m'ayant fait cela, je suis devenu pire qu'avant. Et cela ne m'a pas calmé, en sortant de là, j'étais révolté de savoir ce que l'on pouvait faire dans un hôpital psychiatrique. »*

Donc, un accompagnement trop spécialisé, insuffisant, et puis surtout la temporalité qui n'est pas comprise entraînent une inadéquation. C'est la logique administrative contre la temporalité de l'adolescent, la temporalité de l'adolescent contre la temporalité de l'adulte. Et donc vraiment, les adolescents qu'on a rencontrés disent que c'est compliqué pour eux. Et on le voit d'ailleurs dans la difficulté qu'ils ont d'établir eux-mêmes la chronologie de ce qu'il leur est arrivé, de leur vie. Je reprends encore un exemple, comme cela vous avez vraiment la parole directe. *« On a fait tout ce qui est possible, mais cela n'a pas abouti. Maintenant, ils ont stoppé le dossier »*. C'est un mineur étranger non accompagné, ici en l'occurrence. *« Il y a des démarches en cours, mais chaque jour, on attend et il n'y a rien. Ils ont introduit un nouveau dossier de régularisation. L'avocat fait des rappels, mais l'office des étrangers ne répond pas. Je ne sais pas. Ils ne s'occupent pas de ce dossier-là. Il a été refusé, mais sans nous le dire. C'est l'impression que cela me donne. Cela fait six, sept mois que mon dossier est à l'office des étrangers. Ça bloque vraiment. J'ai l'impression que mon dossier est l'un des derniers dossiers au monde. »*

Autre point très important. Et là, je pense qu'on aura aisément une convergence dans cette salle. La question de l'école, la question de la scolarité est un gros souci dans le parcours de ces enfants et de ces jeunes. Ils parlent d'abord du manque de motivation, du manque de désir et qui est évidemment à corréliser avec l'énorme taux de décrochage scolaire qu'on connaît en Communauté française. Je n'évoque ici que le taux de décrochage connu, celui qui doit déjà nous effrayer tellement son ampleur est vraiment alarmante, mais il faut aussi parler de ce que j'appelle le décrochage assis, le décrochage en classe, une myriade de gamins qui vont à l'école aujourd'hui sans savoir pourquoi ils y vont. Ils ne voient pas le sens. Ils ne voient pas l'utilité et qui sont évidemment dans des situations extrêmement complexes à l'école. Ils dénoncent le fait que c'est toujours un système d'évaluation qui stigmatise et qui divise. On sait, et je le dénonce régulièrement, c'est encore un système qui cote, qui établit une hiérarchie des élèves entre eux. C'est encore l'école du 19^e siècle sans beaucoup de réflexion sur les dégâts que ce système, qui est en plus un système excluant,

provoque.

Je parlais du taux extrêmement élevé et dramatique, et qui doit nous inquiéter, du décrochage, c'est sans parler de la réalité des exclusions qui est aujourd'hui énorme. Jusqu'aujourd'hui, les directeurs n'étaient pas obligés de signaler les exclusions, ils le faisaient de manière volontaire. Déjà avec les chiffres volontaires, on avait de quoi s'inquiéter. Je ne vous raconte pas, et je vous invite à en reparler dans quelques mois quand on aura les chiffres de cette année-ci. La situation est vraiment catastrophique, sans compter les situations complexes où les enfants sont scolarisés dans l'enseignement spécialisé. Sachez que dans l'enseignement spécialisé, il y a trois fois plus de risque d'être viré que dans l'enseignement ordinaire. Ce qui est quand même inquiétant et ce qui montre cette idée de renvoi de la patate chaude. Dans ce type d'enseignement qui a vocation d'accueillir ces enfants, on a un taux d'exclusion très important. La raison principale est qu'on oriente dans l'enseignement spécialisé une myriade d'enfants qui n'ont rien à y faire, qui ont simplement un retard culturel, un retard pédagogique souvent lié à leur milieu familial et que par facilité et avec les meilleures intentions du monde, on envoie dans l'enseignement spécialisé en disant : *« l'enseignement ordinaire tel qu'il est organisé aujourd'hui, c'est une boucherie pour cet enfant-là, essayons l'enseignement spécialisé »*. Mais quand on imagine que c'est dans ce type d'enseignement qu'on a trois fois plus de risques d'être exclu. Et qu'on sait les résultats terriblement dérisoires du taux de réussite au CEB des enfants du spécialisé, c'est de l'ordre de 150 enfants du spécialisé qui réussissent chaque année le CEB, c'est moins de 5% des enfants qui sont scolarisés. On voit bien que cette première orientation dans l'enseignement spécialisé est une mauvaise, une fausse bonne solution puisque finalement on fait rentrer des enfants par la porte et on les chasse par la fenêtre. Un système de relégation.

Je ne vais pas être plus long sur les questions scolaires. Je crois que tout le monde, malheureusement, est conscient de l'ampleur du gouffre. Et j'espère évidemment que les dispositions prises par Madame Milquet donneront lieu à plus que des réformattes et vraiment à une refonte, à une réforme de l'enseignement sans quoi, je pense qu'on a beau faire ce que l'on veut à côté de l'école, on aura toujours des gros soucis.

Autre point important que les jeunes nous ramènent, ces gamins qui ont fait placement après placement, c'est que la conséquence de placements successifs, c'est qu'en terme de scolarité, c'est super compliqué évidemment. On commence une année à un tel endroit, on est placé de l'autre côté après. C'est très compliqué.

Un autre thème qui revient très régulièrement dans le rapport qu'on a rédigé, c'est le manque de respect. Alors le manque de respect, ils le disent très clairement, le respect induit le respect. C'est *« si je ne me sens pas respecté, comment voulez-vous que je respecte »*.

Cela, ils le disent. C'est pratiquement dans presque tous les témoignages. Cela me rappelle un truc que je dis très régulièrement, si vous l'avez déjà entendu 15 fois, excusez-moi, mais je le redis une nouvelle fois. On parle souvent des droits de l'enfant, et il y a beaucoup de personnes qui regrettent qu'on ne parle pas assez des devoirs de l'enfant. Et je répète en permanence que moi, j'ai été éducateur pendant trente ans, j'ai rencontré beaucoup de jeunes et finalement, je peux constater que les enfants qui ont été élevés, au sens étymologique du terme, qui ont été respectés dans leurs droits, qui ont été promus par l'environnement, par la société, ont une fâcheuse tendance à respecter leurs devoirs. Alors que ceux dont les droits n'ont pas été respectés, qui ont été rabaissés, qui n'ont pas bénéficié d'un environnement soutenant, aidant et aimant, ceux qui ont été stigmatisés, qui ont été relégués, qui ont été discriminés, c'est souvent à eux qu'il faut rappeler l'existence et les exigences des devoirs. Donc, c'est pareil pour le respect. Commençons, nous, en termes d'éducation, à respecter ces enfants le plus possible et à respecter notamment leurs paroles et leurs points de vue, leur vision originale du monde. Et sans doute qu'à leur tour, ils auront plus de respect pour le monde et les adultes qui les entourent.

Manque de sens, c'est évident que la majorité des jeunes qui nous ont parlé dénonce le manque de sens dans ce qu'ils ont comme accompagnement. De nouveau, c'est aussi un classique, quelque chose que je dis souvent, vous savez dans nos pratiques, on emploie des termes qui ne disent pas la même chose. On parle d'un suivi, on va suivre un jeune. On parle d'une guidance, on est devant. On parle d'un soutien familial ou parental. On parle d'une supervision. Et on parle aussi d'un accompagnement. Et les jeunes se plaignent de ne pas avoir d'accompagnement au bon sens du terme, avec l'étymologie que je rappelle toujours, « accompagner ». « Accompany », c'est partager le pain. Les jeunes se plaignent de ne pas avoir d'adultes qui partagent avec eux. Dans la réalité de tous les jours, ils ont l'impression qu'il n'y a pas d'engagements réciproques. Ils doivent s'engager à beaucoup de choses, mais de l'autre côté, il n'y a pas d'engagements de la part des personnes qui sont en face d'eux. Cela provoque de la peur, de l'insécurité.... Peur d'aller à l'école. Peur d'aller dans une Xème institution qu'il va falloir découvrir. Pas de possibilité de se projeter dans l'avenir. Or, on sait que la question du temps est une question qui est souvent reléguée, alors qu'elle est très importante. Pouvoir se projeter dans l'avenir. Avoir une chronologie de sa vie. Pouvoir différer ses envies. Tout cela en lien avec le temps, ce sont des apprentissages fondamentaux qu'ils n'ont pas le temps de faire, justement parce que la répétition, l'exclusion est trop fréquente dans leurs parcours. Sentiment d'injustice. Confiance en soi défaillante. Je vous lis des choses qui sont citées dans le rapport. Sentiment d'abandon, le jeune ne peut compter que sur lui. Et puis la réaction à ce manque de sens, de la part de ces enfants, c'est souvent évidemment eux-mêmes, le fait qu'ils se mettent en échec. Et je vous redonne un extrait un peu long, mais vous allez voir assez éloquent. Un jeune qu'on a appelé John. *« Moi, à partir du moment où j'ai vu qu'ils n'en avaient rien à foutre et qu'ils disaient que c'était mes parents qui devaient se débrouiller, alors qu'ils savaient très bien que mes parents ne faisaient rien à ce moment-là, moi, j'en ai profité, c'est comme cela que je me suis vengé en*

profitant, en ne foutant plus rien, en profitant de la Communauté française à 100 %, que ce soit de l'argent ou des signatures pour ceci ou pour cela. J'ai profité, en fait, de la Communauté française pendant un an et demi. Je me suis vengé de toutes ces années où ils n'ont rien fait et je n'ai pas avancé. J'ai donc remis la faute sur les gens, car quand je remettais la faute sur moi-même, cela ne changeait rien, alors j'ai remis la faute sur les autres et j'ai joué avec tout le monde. J'ai joué avec les centres et j'ai fait en sorte que tout le monde me défende. Quand j'arrivais dans un SPJ, j'avais 4 ou 5 centres différents, ils devenaient fous, ils ne savaient plus quoi faire. » Cela, c'est probablement un des plus beaux extraits de ce rapport.

Alors, je termine très rapidement par quelques recommandations qu'on a faites, nous, à partir de ce qu'on avait entendu.

D'abord des recommandations sur les conditions structurelles pour un bon accompagnement. C'est certainement investir dans l'accueil de la petite enfance, les jeunes le disent eux-mêmes. *« C'est trop tard quand on s'est intéressé à moi. Il fallait s'intéresser à moi plutôt. »* Ils le disent clairement.

Ils veulent une école plus inclusive. Ça, c'est évident. Ils disent : *« on en a marre d'être viré, d'être orienté à gauche ou à droite. »* Ils veulent une meilleure info sur les procédures, en justice, les retours scolaires, vis-à-vis de l'office des étrangers. Et on sait combien l'information est importante. Et ils estiment qu'ils devraient avoir une meilleure accessibilité aux services d'aide. Cela dépend des horaires, des emplacements, etc. Et puis les conditions relationnelles : favoriser l'écoute et la parole, favoriser les compétences.

Je parlais des fameux trous dans les dossiers. Et aussi le lien avec les familles, je vous ai dit, s'ils dénoncent le fait que les familles ont été maltraitantes à leurs égards, pour eux pourtant la famille reste un point important. J'étais hier encore à Saint-Hubert, voir des jeunes dessaisis, quand je leur pose la question : *« qu'est-ce que tu vas faire quand tu sortiras ? Ben, je vais retourner en famille »*. C'est classique aussi dans les IPPJ.

Deux points super importants, et je termine par là, optimiser le soutien et la relation de confiance et surtout un accueil inconditionnel, non contraignant et de proximité. Et donc, j'entendais, Jean, ce que tu disais à propos du plan de Monsieur Madranne, qu'il faudra regarder avec attention. Aujourd'hui, il faut être demandeur. Il faut avoir un projet. Il faut pouvoir retourner le week-end. Il faut avoir une école. Il ne faut pas consommer. Il ne faut pas de violence. Et c'est compliqué.

Et je termine encore avec un autre truc que je tiens à dire à chaque fois, le réseau oui, mais attention à la qualité du réseau. Le secret professionnel partagé, oui, mais attention, c'est un élément, avec l'accord du jeune, et pas toute sa vie.

Le champ des bavardages, attention, c'est terriblement mauvais pour la relation de confiance et la notion de respect du jeune. Le réseau, au départ, c'est un piège,

l'étymologie, c'est un piège pour attraper les animaux, c'est quand même particulier qu'on utilise ce terme-là pour parler de nos pratiques collaboratives.

Je rappelle aussi qu'en italien, réseau se dit parfois « faccio ». Et le fascisme, c'est un réseau de solitudes anonymes, des gens qui ne se sont pas mis d'accord sur ce qu'ils voulaient faire et comment. Et donc un réseau, oui, mais bien nommé, bien construit, dans l'intérêt des enfants et des jeunes. Je vous remercie de votre bonne attention.

Échanges avec la salle

Un participant

Bonjour, je suis la coordinatrice d'une équipe d'un hôpital pédopsychiatrique. Après avoir écouté cela, il ne me reste plus qu'à rentrer à l'hôpital et à donner ma démission. Qu'est-ce qu'on fait de bien pour ces jeunes ? Est-ce qu'il y a des choses qu'on doit garder où ils ont dit qu'ils avaient été aidés ou accompagnés ? Parce que là, c'est un peu comme les rapports où il n'y a que du négatif, mais la compétence des professionnels, je n'en ai pas entendu parler.

Bernard De Vos

C'est le piège des institutions comme celle que j'incarne, car je ne récupère que ce qui va mal.

J'ai été par exemple passer hier ma journée à Saint Hubert dans la section des dessaisis, il y a certainement des choses qui marchent bien, mais ce n'est pas de cela qu'ils parlent. Je le dis souvent, c'est pour cela que j'ai rappelé que j'étais un généraliste. Ne prenez pas ce que je dis pour pain béni, prenez cela pour un témoignage.

Globalement, oui, et je l'ai dit aussi, de manière générale, il n'y a pas assez de véritable accompagnement, il n'y a pas de fil rouge, mais vous verrez aussi si vous lisez le rapport évidemment, que la démonstration est inverse quand il y a de l'accompagnement, ils disent que ça marche mieux. Vous savez bien comment ça marche, quand on demande à des jeunes de parler de leurs parcours, ils vont parler de ce qui se passe mal, parce que nous-mêmes on les met dans un système, et de nouveau, j'insiste parce que je pense que c'est d'en haut qu'il faut commencer, commençons à valoriser les jeunes dans leurs compétences et leurs capacités, on aura sans doute quand on les interrogera, ces compétences et ces capacités qui reviendront.

A force de pointer les difficultés, à la Petite Maison je ne sais pas, car cela fait longtemps que j'y suis passé, mais en tout cas, je connais beaucoup d'institutions où, clairement, quand on discute avec des professionnels, c'est souvent les difficultés qui reviennent, et c'est normal. Et je l'ai dit aussi, quand on parle de la solitude des enfants et des jeunes, cela fait écho à la solitude des travailleurs. On a fait un travail, il n'y a pas longtemps, sur l'isolement des jeunes dans les institutions psychiatriques et de l'Aide à la Jeunesse. On réalise que c'est une

question extrêmement difficile à aborder avec les travailleurs sociaux, car dans beaucoup d'endroits, on est effectivement en difficulté avec des jeunes avec des comportements difficiles à maîtriser, qui nous mettent en difficulté. Et donc on réalise là, combien on a des enfants qui nous mettent en difficulté, et combien cela oblitère à la limite, parfois, notre ouverture pour stigmatiser ce qui va bien. Et donc forcément en retour, on a des jeunes qui se plaignent régulièrement. Moi, je pense que c'est très systémique, et je rappelle toujours que l'éducation, c'est depuis la nuit des temps, du plus âgé vers le plus jeune. Améliorons nos pratiques, et je pense que de manière naturelle, nos enfants et nos jeunes auront des conditions plus dignes, dans lesquelles ils se sentiront plus respectés, ils auront des comportements plus cohérents par rapport à ce qu'on attend d'eux, mais bon voilà.

Et puis la Petite Maison, dès que j'entends cela, ça me fait un peu de mémoire aussi, parce que j'y ai travaillé, il y a longtemps.

Jean Blairon

Le rapport précise que quand l'accompagnement ne se passe pas bien, c'est pour les raisons suivantes, ce qui n'implique pas que les accompagnements prêchent tous par rapport aux difficultés mises en avant.

Bernard De Vos

Moi, personnellement, je n'ai pas de difficulté à dire que ce que je mets en avant doit nous inciter collectivement, moi je ne suis pas meilleur que tout le monde, à repenser nos pratiques. Maintenant, ceux qui me connaissent savent que je suis loin d'être le pire des défaitistes. Je suis plutôt optimiste de nature, je pense que pointer les choses qui ne vont pas bien, permet parfois de dire « OK, on va essayer de faire un peu mieux ». Maintenant, ce que je dis sur l'enseignement spécialisé, cela fait hurler tout le monde. Les CPMS qui, de manière régulière, orientent des enfants, avec l'accord de médecins, etc., avec les meilleures intentions du monde, vers l'enseignement spécialisé, quand je leur dis : « *c'est pire que la boucherie, quand vous voulez éviter à ces enfants-là...* ». Ils sont fâchés, ils n'aiment pas, ils n'aiment pas du tout, mais voilà, c'est la réalité. La réalité, c'est mon job.

Jean Blairon

Bien dans l'esprit de ce que Bernard De Vos a dit, notons déjà les points : discontinuité, temporalité, manque de sens,... Puisque ce sera probablement quelques points de repère que nous puissions garder pour les expérimentations qui ont été faites et qui, me semble-t-il, veillent à réfléchir aux pratiques et à les améliorer.

Un intervenant

Je suis pédopsychiatre et je travaille dans plusieurs centres de santé mentale ou d'Aide à la Jeunesse. Je pense qu'après ce que j'ai pu entendre, je rejoins ce que madame a dit, comment peut-on être à la fois conscient des choses qui ne vont pas, mais comment peut-on aussi comprendre pourquoi des choses vont bien et pourquoi des choses ne vont pas

bien ?

Vous avez quand même le courage de dire qu'au niveau de la petite enfance, même les jeunes réclament qu'il n'y a pas beaucoup d'organisation de la petite enfance. Et cela a questionné sur comment fonctionne pour ce genre d'enfants là, et pour ces familles-là, mais qu'est-ce qui se désorganise ? Je ne tiens pas à faire de la polémique, mais je crois qu'il faut pouvoir réfléchir sur ce que Maurice Berger nous a quand même enseigné : comment fait-on la différence entre une parentalité, donc un discours de parent imaginaire et un discours de parent réel ? Comment les spécialistes ou monsieur et madame tout le monde, intervenants, font la différence entre un enfant réel et un enfant imaginaire, en sachant que les enfants, rapidement mystifient leurs besoins ? Et surtout, comment les intervenants tiennent un discours de parent imaginaire ?

Tant qu'on n'arrive pas à pouvoir faire la différence entre un père, un papa, et une mère, une maman, on est condamné à faire du même... Mais pour cela, il faut une clinique de l'observation, je vous rejoins à 100% sur Comment on travaille la santé mentale à l'école maternelle ? Comment on travaille la santé mentale dans les pouponnières ? Comment on travaille la santé mentale dans les crèches ?

Tout cela reste un grand point d'interrogation, et il y a quand même beaucoup d'ignorance, rien que dans l'observation clinique. On pourra en parler, car ce n'est pas le débat maintenant.

Jean Blairon

On va en parler juste après.

Bernard De Vos

Je ne rentre pas dans ce débat là. Moi, je me situe en dessous, je dis simplement que l'UE recommande à tous les États membres de prévoir 30% de places en milieu d'accueil de la petite enfance par rapport au nombre d'enfants qui sont en âge d'y être. 30%, ce n'est pas grand-chose. Il ne faut pas dire que c'est impossible, il y a des pays qui octroient 100%. Dans les pays nordiques, vous avez 100% d'enfants qui sont acceptés avec des modalités pratiques, on ne rentre pas à la crèche à trois mois, mais à un an. Il y a un congé parental plus important, souvent partagé entre l'homme et la femme, etc. Chez nous, on n'arrive pas au 30% et donc dans certains quartiers, où on sait que la misère est plus importante, où on sait que le malheur est plus présent, on n'est pas au 15 ou 20% de couverture. Et dans d'autres entités privilégiées, on dépasse les 30%, on est parfois à 40%.

Si on arrivait déjà, indépendamment de toutes les considérations très intéressantes, mais qui me dépassent un peu, je vous l'avoue, indépendamment de cela, si on arrivait déjà à offrir à tous les enfants, y compris ceux des milieux les plus précaires, dont on sait déjà qu'ils sont confrontés à des difficultés multiples, une place en crèche, un milieu d'accueil de la

petite enfance à tous les enfants en Communauté française de Belgique, on aurait déjà fait un solide pas, parce qu'aujourd'hui la crèche, ce n'est plus ce milieu hygiéniste qu'on connaissait il y a quelques années, où on mettait des petits masques, on mettait les enfants dans des boîtes aux lettres pour éviter que les microbes ne rentrent, où les seules préoccupations, c'était des préoccupations hygiénistes, la crèche, aujourd'hui, c'est un milieu de vie, c'est un lieu d'ouverture, c'est un lieu où les parents peuvent faire état d'une difficulté avec leur enfant, avant que cela ne devienne un énorme pataquès qui devra être traité par des services spécialisés. Ça , aujourd'hui, ce n'est pas assuré.

Alors j'entends parfaitement bien votre discours, je vous dis, moi, je ne suis pas assez spécialiste pour donner un avis, alors je n'en donne pas. Mais, en deçà de ce que vous dites, on n'est encore pas au point. Quand vous dites : « *il faudrait qu'il y ait une acceptation de la santé mentale dans les crèches.* » Aujourd'hui, à Bruxelles et dans de grands centres villes, les enfants n'ont pas accès à la maternelle parce qu'on a tellement tardé à créer des écoles, qu'il n'y a plus d'écoles, et quand on les crée, on les crée dans des espaces de jeux, en mettant des containers, en oubliant qu'on n'a pas augmenté la taille des toilettes ou la fréquence du nettoyage, en oubliant que le réfectoire n'a pas été agrandi. Cela veut dire que là où il fallait manger en 10 minutes, il faut manger en 5 minutes, ce qui crée du stress incroyable. J'entends bien toutes ces difficultés-là. Moi, dans mon job, je dis aussi, et je ne veux pas mettre cela en concurrence, surtout pas, je dis aussi, c'est une préoccupation importante. Mais pour le moment, c'est avoir un minimum au moins pour tout le monde. Mais je vous dis, je ne suis pas assez spécialiste pour parler de cela.

Jean Blairon

De toute façon, l'exposé du groupe que nous allons entendre va pouvoir relancer le débat, et vous aurez l'occasion de le prolonger. J'appelle Catherine Doumont, Thomas Ferbus, et Catherine Blondiau, à se présenter ainsi que Pascal Nottet qui sera notre discutant pour ce premier groupe.

Présentation du groupe petite enfance

« Fourche, bêche, râteau, pour une culture commune »

Par Madame Catherine Doumont, assistante sociale au SAP Coup de Pousse, Madame Catherine Blondiau, pédopsychiatre et Monsieur Thomas Ferbus, psychologue à l'Institut d'Éducation Saint-Jean-de-Dieu.

1) Rappel des objectifs des rencontres « jardin pour tous »

En début de processus, le groupe « petite enfance » s'était donné trois objectifs :

- mieux se connaître, et mieux appréhender les réalités des uns et des autres, ceci dans une perspective interpersonnelle et intersectorielle ;
- réfléchir « ensemble » ;
- élaborer des recommandations.

2) Méthodologie

Le groupe « petite enfance » s'est réuni à 10 reprises d'avril 2014 à aujourd'hui.¹

Lors de ces différentes rencontres, les participants ont réfléchi rétrospectivement à partir de la présentation de cas cliniques dans lesquels les 3 secteurs sont intervenus.

Le groupe s'est notamment penché sur les situations suivantes :

- Un bébé de trois mois qui a fait l'objet d'un accompagnement intensif et coordonné entre divers intervenants des trois secteurs avant d'être placé en pouponnière et puis en famille d'accueil.
- Une petite fille, née en 2008, qui a vécu dans une forme d'errance avec sa maman avant d'être confiée successivement à deux familles d'accueil, une structure hospitalière et un SRJ.
- Une jeune fille, née en 2004, qui a connu plusieurs institutions et différentes prises en charge thérapeutiques.
- Une jeune fille de 17 ans avec un bébé qui a été suivie par plusieurs services et qui était sous l'emprise de sa propre mère.
- Un suivi d'une jeune maman, hospitalisée en psychiatrie, dont la situation conjugale était particulièrement complexe (violence physique, incarcération, etc.) .

A partir de ces situations très diversifiées, un travail de type « brainstorming » a été mené et a débouché sur des propositions d'amélioration des collaborations.

3) Réflexions principales liées au public des jeunes enfants (0 à 6 ans)

L'esprit du décret de 91 de l'aide à la jeunesse valorise le maintien en famille. De façon générale, **on note une certaine idéologie selon laquelle tous les parents biologiques auraient des compétences « innées » pour éduquer leurs enfants.** En tant qu'intervenant psychosocial, nous sommes mus, nous aussi, par un certain idéal, « que les choses aillent », nous soutenons toujours la fonction parentale, nous pensons que, grâce à nos interventions,

¹ aux dates suivantes : 11 mai 2015, 28 avril 2015, 23 mars 2015, 2 mars 2015, 13 janvier 2015, 24 novembre 2014, 17 octobre 2014, 8 septembre 2014, 17 juin 2014, 28 avril 2014.

les parents seront plus à même d'être « de bons parents »...Or la littérature et la clinique nous montrent à quel point il est préférable de mettre la priorité à la qualité des premiers liens avec la (les) figure(s) d'attachement, pour le bon développement de l'enfant.

Privilégie-t-on parfois le retour en famille au détriment de l'enfant ?

Disqualifions-nous parfois prématurément la famille au détriment de l'enfant ?

La capacité à être parent est différente du désir d'être parent. Le lien d'attachement entre parent et enfant est à distinguer du lien de filiation. Les compétences des parents doivent rencontrer les besoins physiques des enfants, mais aussi leurs besoins affectifs, relationnels et cognitifs.

Notre responsabilité de professionnels de la petite enfance devrait nous amener à **évaluer les réelles compétences parentales**, en acceptant que dans un certain nombre de situations, il est probablement vain d'attendre une « récupération » des fonctions parentales. Il faut pouvoir entendre les mères qui ne veulent pas ou ne peuvent pas être maman ainsi que les pères qui ne veulent pas ou ne peuvent pas être papa et ce, tant au travers du discours qu'au travers du comportement. Il nous semble important de ne pas confondre accompagnement et changement... Certaines fonctions parentales ne sont pas récupérables, et il faut parfois, pouvoir dire aux parents qu'ils ne pourront pas reprendre leur enfant à temps plein en famille.

Nous relevons l'importance d'intégrer, dans l'évaluation (et dans la prise en charge thérapeutique), le rapport au corps, aux soins, au portage etc.

Nous avons abondamment parlé de l'importance, dans ces situations complexes, de considérer et d'évaluer les compétences parentales en terme de **fonction parentale partielle**. Cette notion permet d'ailleurs d'éviter bien des écueils (entre autres celui de ne pas prendre de décision quant au maintien ou non de l'enfant en famille).

Cette notion amène à la suivante qui serait celle **d'une coparentalité parent- institution**.

Dans ces situations, **l'évaluation des fonctions parentales devrait être réalisée** et prise en compte dans les processus décisionnels. L'évaluation devrait notamment comprendre une approche des possibilités de réhabilitation ou non de certaines fonctions parentales.

Nous avons insisté sur la nécessité de **nommer clairement les difficultés rencontrées, et aux parents, et à l'enfant**, et ne pas se retrancher derrière un discours soit trop « flou », soit qui se réfère uniquement à des réalités sociales (ex : « quand la maison sera en ordre, vous pourrez reprendre votre enfant »), ou encore se retrancher derrière le fait que l'enfant est trop jeune pour comprendre, qu'il ne parle pas, que les paroles vraies risquent de trop l'ébranler etc. **Il faut expliquer aux enfants les troubles de la parentalité**. Ceci pour ne pas le culpabiliser, et pour le dégager d'un éventuel sentiment de responsabilité par rapport aux

décisions prises. A ce sujet, notons par exemple que l'association « similes » a édité des livres expliquant les pathologies (schizophrénie et maniaco-dépression) aux enfants.

Il est important de s'adresser à l'enfant lui-même dès son plus jeune âge et lui expliquer clairement les décisions qui le concernent. Trop de situations de très jeunes enfants montrent que ceux-ci ne sont pas toujours reçus par la personne (le service) qui prend les décisions.

Concrètement, nous avons pensé que :

- si une décision est prise dans le contexte du suivi global de l'enfant, il est important que le décideur le convoque et lui explique la situation et les motifs de sa décision. Nous voyons régulièrement des situations dans lesquelles, c'est l'institution accueillante qui informe, ce qui rend les collaborations famille-institution parfois difficiles, et qui ne clarifie pas suffisamment le cadre de travail.

Par contre, si une décision de placement est prise en urgence (article 39) suite à l'interpellation du parquet, qui pourrait être la personne qui explique la situation à l'enfant avant que celui-ci ne soit conduit par la police dans ladite institution ? L'assistante de police ?

De façon plus élargie, il s'agit **d'accorder une réelle attention à l'enfant Sujet**. Tous les enfants présentés ont été soumis à des troubles de l'interaction qui auraient nécessité des soins individualisés. L'enfant doit pouvoir être reçu individuellement dans un lieu thérapeutique, au sein de l'institution ou en dehors. Par lieu thérapeutique, il convient d'entendre cette notion dans un sens large, notons que des séances de psychomotricité ou autres peuvent parfois être ce lieu où l'enfant est pris en charge dans son individualité.

Il est également important d'**historiser le parcours de l'enfant**, de soigner les moments de passage, de garder des traces écrites le concernant, et de le lui répéter si cela est nécessaire à plusieurs stades de maturation, de vie. En fonction du développement psycho-affectif de l'enfant, des réalités comprises d'une certaine façon à tel âge le seront peut-être d'une autre façon à un âge plus avancé... Les éventuelles questions que l'enfant se pose peuvent émerger à tout moment dans son parcours de vie.

De façon générale, il semble qu'il manque de **centralisation de l'information** et de **coordination**. Ces deux fonctions essentielles pour garantir la cohérence dans le parcours de l'enfant devraient être assumées par une seule personne. Cette personne ou institution pouvant être amenée à changer en fonction de l'évolution de l'enfant.

Il est important de ne pas entretenir la confusion entre augmentation de la fréquence des contacts et retour définitif en famille. Trop souvent, des parents et des enfants associent contacts réguliers avec un retour probable en famille. Dans ces situations de fonctions parentales partielles « irrécupérables », l'accompagnement des parents doit s'inscrire dans la durée. Nous relevons la difficulté liée à la révision annuelle des décisions

de placement qui peut créer l'angoisse (questionnement et incertitude permanente) ou l'espoir déçu.

Nous notons une certaine lenteur dans les décisions à prendre pour de jeunes enfants, et relevons les différences de temporalité entre les besoins des jeunes enfants et le rythme des parents et des professionnels. Chez un jeune enfant, il y a toujours une **notion d'urgence** dans la nécessité de répondre à ses besoins si on ne veut pas hypothéquer son devenir psycho-socio-cognitif, voire médical.

Certaines questions ou constats touchent à la **sphère politique et financière**.

- Comment fait-on pour maintenir et favoriser la continuité d'un suivi quand les parents changent régulièrement d'arrondissement ?
- Comment assurer un suivi continu d'un enfant avec des institutions où des contrats précaires renforcent un turn-over au sein des intervenants ?
- Certaines institutions ne peuvent répondre favorablement à des demandes d'admission par manque de moyens d'encadrement (notamment pendant les week-ends) ou par une absence d'offre spécifique (pénurie d'intervenants en pédopsychiatrie). Sur la Province, il existe peu de dispositifs d'intervention et d'accueil pour la petite enfance.
- « Certains » enfants, faute d'autres solutions, sont parfois confiés à des familles aussi problématiques que les familles d'origine

4) Proposition : la concertation

Nous avons tenté d'amener un certain nombre de repères pour favoriser une « bonne concertation » :

- est-ce qu'il existe un problème à résoudre ? L'identification d'un élément déclencheur est un élément important.
- Quelles sont les attentes de mes collègues ? La précision est un élément facilitateur. (ex : demande d'un bilan, équipe qui se trouve dans une impasse et qui souhaite de l'aide, demande d'avis, etc).
- La concertation doit permettre de s'arrêter, de réfléchir ensemble, en se respectant mutuellement, afin d'aboutir à une action commune. La concertation vise à obtenir un consensus sur les objectifs à poursuivre (accompagnement versus changement

par ex), en tenant compte des moyens spécifiques de chacun (services, intervenants). Pour cela, chacun devrait se poser les questions suivantes : qui fait quoi?, qui demande quoi à qui?, de quel moyen dispose celui que j'ai en face de moi?, quel est le champ de l'expertise de mon collègue? Comment viser la complémentarité plutôt que la confrontation ?

- La concertation implique de co-construire : chacun va nuancer, préciser et étoffer sa vision des choses et celle des autres. C'est dès lors accepter de revoir sa position par rapport au problème posé (en arrivant à la concertation, j'accepte que j'en ressortirai avec une perception différente).
- La concertation doit tendre vers la complémentarité plutôt que la confrontation, en y incluant la métacommunication sur les désaccords.
- Il est important qu'un coordinateur soit désigné pour mener la concertation. Il est relevé que le mandant est amené à jouer ce rôle dans les situations où il est amené à intervenir. Ce coordinateur a une fonction de centralisation des informations (y compris en incluant les avis d'éventuels intervenants précédents même s'ils ne sont plus présents dans la situation). Cette fonction de coordinateur ne doit pas amener une forme de déresponsabilisation des autres intervenants, qui doivent se sentir autorisés à interpeller le coordinateur.
- Dans la pratique des écrits, il est souligné l'importance d'accorder une attention particulière au poids des mots écrits et à la stigmatisation quand on utilise les rapports hors contexte. Il s'agit de transmettre des traces pertinentes.
- La place des bénéficiaires (de l'enfant et de ses parents) dans la concertation est un élément qui doit être posé dès le départ. Des concertations en présence des bénéficiaires peuvent apporter des effets très bénéfiques.

Jean Blairon

Le groupe vient de présenter, me semble-t-il, une lecture du problème, dégager une orientation et des pistes concrètes. Qu'est ce que cela vous inspire comme commentaire ? Réflexion ? Mise en garde peut-être ?

Réaction de Monsieur Pascal Nottet

Pascal Nottet, Docteur en philosophie, psychanalyste, responsable clinique du groupe des adolescents à Parhélie.

Merci beaucoup. Je dois avouer d'abord que je suis très intimidé, très impressionné par les questions et par ce qui se dit depuis le début de la journée. C'est plutôt ce qui pousserait à ne

pas prendre la parole, même si on n'a pas le choix. Personne n'a le choix de se taire. Alors si je reprends le fil de ce qui a été présenté par les collègues, la question de ce que les compétences requises ne sont pas forcément innées, qu'il puisse y avoir une fonction parentale partielle, qu'on puisse réfléchir en terme de coparentalité, qu'il soit nécessaire d'expliquer les vrais enjeux sur ce qui se passe, aussi bien aux parents qu'aux enfants, que ce soit, quand il y a une décision, l'instance qui prend la décision qui assume de la présenter et, s'il y a urgence, fût-ce par des agents de police qui seraient responsables de faire cela. Qu'il faille accorder à chaque enfant, comme sujet, un lieu thérapeutique. Il faut qu'on soit extrêmement attentif à ne pas, et même à ne jamais briser l'historisation du vécu, qu'il y ait une nécessité de centralisation et de coordination pour qu'il y ait véritablement un fil rouge à partir duquel l'enfant puisse s'approprier son existence. Que les choses soient construites de manière suffisamment cohérente dans l'espace de l'enfant, dans la temporalité de l'enfant, dans l'environnement humain de l'enfant. Tout cela exigeant aussi des cohérences techniques, qu'elles soient financières ou administratives, etc.

Je ne peux pas m'empêcher de dire qu'à mon avis, ce qui a poussé toutes ces réflexions, toutes ces constatations, c'est la prise en compte de ce que j'appellerais le psychisme, que la réalité, la matière psychique, elle oblige à tout cela, me semble-t-il, c'est en tout cas la lecture que je fais. Et c'est là qu'on a à la fois l'obligation de se mettre au travail et que la tâche est immense. Pour avoir entendu ce matin comment tout le travail impliqué dans cette journée s'est construit, c'est quand même intéressant de savoir que la santé mentale a été invitée un tout petit peu après. Pas tout à fait au début. Vous disiez AWIPH et puis Aide à la Jeunesse, et puis la santé mentale, ça coule de source. Eh bien, ça ne coulait pas de source, parce qu'il n'était pas à la source. Je pense que nous sommes dans un univers où la question du psychisme ne va pas de soi, où les souffrances des jeunes nous obligent à renverser la vapeur et amènent la question du psychisme, qui après tout est quand même le souffle vital. Le psychisme, c'est ce qui permet à un être vivant humain de rester en vie. Et mettre cette question du psychique à la base donc, je pense que c'est extrêmement significatif, qu'on n'a pas pu faire sans la santé mentale, et pourtant qu'elle a été invitée avec un pas de retard. De même aussi, je suis extrêmement frappé de voir, j'avais déjà pensé à cela avant que la journée commence aujourd'hui, « et l'école » ?

Et vous avez fait une place très importante au chapitre de l'école. Et là, je ne peux pas m'empêcher de me dire qu'avant, ceux qui s'occupaient de l'école, on disait qu'ils faisaient de l'instruction publique, c'était le ministère de l'instruction publique, et puis nous sommes passés au ministère de l'Éducation nationale. Qu'est-ce qui s'est joué là dont on ne s'est pas encore tout à fait remis ? L'instruction publique ou l'éducation nationale, ce n'est pas du tout la même chose. Je pense que le psychisme n'y a pas gagné, ça mériterait d'être élaboré longuement.

Et alors, les questions qui se posent sont d'une complexité infernale, on est bien d'accord. Et

alors, l'idée que cela devrait aller du haut jusqu'en dessous et puis remonter d'en dessous au-dessus. On souhaiterait parfois qu'il y ait des interruptions, dans ce que l'on souhaite être d'une fluidité admirable du haut vers le bas et du bas vers le haut.

Que la dialectique soit sans faille, on souhaiterait au contraire que l'on puisse venir buter sur des difficultés qui nous obligerait encore davantage à penser ce dont il est question. Et dans cet aller-retour entre tous ce que j'ai souligné, et ce qui est souligné par les collègues dans leurs propos, et là où j'en suis maintenant, je voudrais donner un éclairage à partir du dessus, à partir d'une remarque de Stiegler, Bernard Stiegler, philosophe français bien connu. En 2008, il publie un livre qui s'appelle « prendre soin » et le premier tome, « prendre soin de la jeunesse et des générations », parce qu'il n'y a de psychisme qu'à la condition qu'il y ait une différence dans les générations. Or ce qu'il montre, c'est qu'au 19^e siècle, on était encore dans un monde capitaliste de production où l'importance était de produire des choses et tout s'est organisé comme un biopouvoir, comme le dit très bien Foucault, le pouvoir devait s'occuper de la question de la vie, parce qu'il fallait des êtres vivants pour produire.

Aujourd'hui, dans le néo-libéralisme, il a été fait allusion à cela, mais son problème n'est plus de produire, son problème, c'est de faire consommer. C'est de faire consommer des populations absolument saturées de tout. Et donc ce qui est important, ce n'est pas un biopouvoir, c'est un psychopouvoir. Et là, très curieusement, on voit sur le terrain que la souffrance est fondamentalement psychique, pendant que le pouvoir est lui aussi psychique, comme psychopouvoir. Et donc, notre état de société a les symptômes qu'il mérite. A nous de nous mettre au travail sur ces symptômes. Et donc comment faire ? Comment faire si ce n'est peut-être à l'intérieur du cadre qui est donné, puisque c'est un cadre sur lequel nous n'avons pas le pouvoir, c'est un cadre qui est imposé. Comment faire à l'intérieur de ce cadre-là pour construire la question du psychique ?

J'avais perdu le fil du propos, je viens juste de le retrouver pour terminer. Je pense que l'expérience des intervenants de terrain pourrait permettre d'apercevoir que le psychique n'a pas d'essence. Il n'y a pas un en-soi de la question psychique. Le psychique, ce n'est pas un contenu qu'on respecterait ou qu'on ne respecterait pas. Le psychique, c'est à la fois quelque chose qui est produit et qui produit. Il est produit par des conditions de société. Il est évident qu'une maman qui allaite son enfant en regardant la télévision, ce n'est pas la même chose qu'une maman qui allaite son enfant en lui parlant. Le psychique, il est produit. Et le psychique produit aussi, vous l'avez bien dit, la vengeance du jeune dont vous nous avez parlé tout à l'heure, c'est terrible à entendre cela, ce discours de vengeance. C'est du psychique, du psychique à entendre dans sa dimension psychique pour pouvoir le décaler. Parce que, si le manque de respect produit du manque de respect, c'est psychiquement que cela fonctionne cette affaire-là. Le psychique, il est produit. Et le psychique produit. Le psychique se produit.

C'est avec cela que les intervenants de terrain ont à faire. Et c'est cela qui est terrible, c'est que le psychisme n'a pas d'essence. Il est ce qu'on en fait. Il est ce qu'il peut se faire lui-même avec ce qui lui est donné et il produit des choses. Il faut toujours être à l'écoute de ce qui est le plus terrible, parce que c'est ce qui est le plus terrible qui nous instruit sur ce qu'on fait vraiment. Voilà ce qu'il me semble devoir essayer de dire, à la fois pour recevoir la présentation des collègues et pour relancer l'échange.

Échanges avec la salle

Jean Blairon

Merci. Nous allons prendre 20 minutes pour débattre ensemble pendant que les questions se manifestent, j'interpelle Bernard De Vos puisque, Bernard, tu ne seras pas là l'après-midi. Est-ce que l'orientation de coparentalité ou d'une parentalité partagée famille-institution, toi qui a travaillé sur les nouvelles formes de parentalité, te parle ?

Bernard De Vos

Oui, bien sûr. Ce qui me semble toujours assez effrayant, je dis parfois c'est presque de la maltraitance pour les enfants, les enfants, ils sont globalement confrontés à trois institutions entre guillemets : l'école, la famille et le tiers milieu, soit les pairs, les associations, etc.

Globalement, on retient souvent les deux institutions, et j'ai fait le constat alarmant, et je ne peux pas m'en défaire, la non-évolution du système scolaire qui est toujours calqué sur les réalités du siècle précédent. Et je ne parle pas du 20^{ème}, c'est encore du 19^{ème} siècle. Quand je rentre dans des classes, je vois la même classe que j'ai connue, quand j'entends parler de la manière d'enseigner, j'entends la même manière d'enseigner alors que le monde a évolué.

L'ensemble des contenus scolaires est disponible en deux clics sur internet et donc cela oblige un recentrage, une modification de la notion d'enseignement. Et donc, on n'est plus à l'éducation nationale, on est à l'enseignement maintenant, c'est une nouvelle notion depuis la communautarisation. Mais à côté de cette espèce de stabilité, de stabilité dramatique de l'enseignement, je constate quand même que l'autre institution marquante, la famille, a évolué de manière considérable. Alors quand je dis considérable, c'est incroyable. Quand on parlait de famille, il y a une quinzaine d'années, c'était papa, maman, un chat, un chien, trois enfants, quatre enfants. Aujourd'hui, ce sont des familles pluriparentales, monoparentales, recomposées... je dis souvent que jusqu'à la manière de faire des enfants, on a changé. Donc on peut toujours avoir des enfants suite à une fusion sexuelle intense, mais on peut aussi acheter, congeler du matériel génétique, congeler du

sperme, des gamètes... Trouver sur internet un ventre à louer en Inde ou en Ukraine et revenir avec un enfant dont la filiation sera peut-être un peu compliquée, mais cela existe aujourd'hui. Et, j'ai vraiment l'impression qu'on n'a pas intégré dans nos stratégies entre guillemets éducatives et d'accompagnement cette notion.

J'ai eu des débats terriblement acharnés avec l'ONE quand on a voulu produire ensemble avec l'Aide à la Jeunesse et l'ONE, un petit document autour de la parentalité, j'ai insisté pour qu'on voie aussi dans le titre « soutien à la parentalité », on ne pouvait pas y échapper, à mon corps défendant, pour qu'on voie aussi « accompagnement des familles ». Avant, quand on pratiquait un accueil familial, c'était de manière classique, une famille bourgeoise qui prenait sous son épaule protectrice un enfant des classes populaires qui avait des difficultés. Aujourd'hui, presque 70% du placement en famille d'accueil, c'est des reprises de guidance, cette notion d'une famille élargie, le grand-père, l'oncle, la tante, etc. Et je pense qu'on n'a pas encore pris suffisamment en compte cette évolution des familles, et c'est mon point de vue, surtout quand on stigmatise des familles moins compétentes, ou incompétences, c'est toujours ou souvent sur l'exercice de l'autorité. Et forcément cette évolution du monde et des modèles familiaux a un impact énorme sur les familles, c'est pour cela que je disais que c'est une forme de maltraitance, les enfants vont à l'école la journée, où ils ont un modèle d'organisation institutionnelle terriblement autoritaire dans lequel ils n'ont strictement rien à dire et s'ils disent, c'est l'exclusion rapide, etc.

Alors on voit bien que dans les familles qui ont la capacité de mettre ses évolutions fulgurantes à distance, parce qu'ils ont une formation intellectuelle et qu'ils ont une compétence pour le faire, que le modèle a changé. Je connais peu de parents, ici qui auraient des adolescents : *« moi, mon ado, je lui dis que c'est comme cela, et il fait comme cela, et s'il n'est pas d'accord, il va dans sa chambre »*. Avant quand j'étais gamin quand je faisais une connerie, mon père me disait : *« file dans ta chambre »*. Avec mes filles, c'est *« sors de ta chambre »*, parce qu'elles sont toujours sur leurs petits trucs. Cela change fondamentalement le rapport. Alors je pense vraiment qu'on devrait réfléchir à comment mieux intégrer les nouvelles familles dans nos stratégies. Cela n'empêche pas que ces nouvelles familles doivent pouvoir rentrer dans des coparentalités, ce que j'appelle moi des alliances éducatives.

Pas coparentalité, mais une alliance éducative qui doit, pour moi, aussi intégrer l'école, sinon on passe à côté de quelque chose d'autre. Moi, je dis depuis le début, je regrette terriblement que l'enseignement ne soit pas associé, je l'ai dit depuis le début, à Jardin pour tous, mais comment est-ce que l'on fait sans cet acteur ? Quand vous regardez le parcours des gamins qui ont des parcours difficiles que vous devez prendre en charge avec transversalité et synergie entre différents secteurs, vous verrez certainement que je veux bien faire le pari, que dans 90% ou 85 % des situations, il y a un problème scolaire, qui n'est pas à la base, mais qui est là. Voilà ce que je pouvais amener en plus.

Jean Blairon

Merci Bernard. Voici un joli programme pour un second mandat.

S'il y a des questions dans la salle pour nos intervenants qui ont bien présenté, me semble-t-il, les résultats du travail de tout un groupe.

Un participant

Dans le prolongement de ce que Bernard vient de dire et sur la coparentalité qu'on nous a présentée, c'est vrai qu'aujourd'hui, on parle de la fonction parentale, de la coparentalité, de la parentalité, de l'autorité parentale, au fond, c'est une notion qui va bien avec l'horizontalité moderne. Je veux dire, on ne distingue plus aujourd'hui le père et la mère dans la fonction parentale ou la parentalité, c'est bien, en principe ce qui est en jeu, les deux à la fois, mais sans les distinguer, donc du point de vue du psychisme, il y a quelque chose qui se rejoue et qui est pour moi aussi une source de difficultés, quelque chose à repenser.

Pascal Nottet

Ce que je me dis, en voyant parmi les situations les plus difficiles, c'est qu'il faut peut-être avoir le courage de se dire que l'articulation entre le respect de la chose psychique, pour employer cette expression là encore énigmatique, mais qui mériterait d'être travaillée, que l'articulation entre la chose psychique et le fonctionnement de la société, celle vers laquelle on est poussé, ne va pas de soi. Et que soutenir la question du psychisme pourrait fort bien, à un moment donné, nous faire voir qu'il y a des clivages, et je pense que les adolescents, c'est quand même bien cela qu'ils nous disent, quand ils nous disent : « *il n'y a pas de futur* », quand ils nous disent : « *il n'y a pas de sens* », je pense qu'on pourrait l'entendre comment eux vivent leur réalité psychique. Ils ne voient pas comment cela va s'articuler, comment cela va prendre place, comment ils vont devenir quelqu'un. On a l'impression que, ou bien on soutient un fonctionnement de la société et alors on ne doit pas tenir compte de la question du psychique, ou bien on soutient la question du psychique, mais alors on se met, on se retrouve en porte à faux par rapport à la société. Les professionnels de terrain ont beaucoup affaire à cela.

Vous êtes dans un transfert, je donne un exemple, je travaille en pédopsychiatrie avec des enfants, des adolescents autistes et psychotiques. Pour ces enfants on a droit à trois ans de travail avant d'orienter le jeune vers une autre institution. Si vous êtes dans un travail extrêmement important avec un jeune et que vous arrivez au bout des trois ans, malgré tout, il vous faut passer la main. On se dit : soutenir le travail psychique nécessiterait encore un, deux, peut-être trois ans de plus au sein de l'institution et cela n'est pas possible. C'est gravissime, et je pense qu'on n'a pas intérêt à se voiler la face et à se dire qu'on ne tombe pas là sur quelque chose qui est gravissime pour l'enfant. Bien sûr, il ne faut pas généraliser, mais je pense quand même que des questions comme celles-là sont quand même très importantes.

Un participant

Je reviens un petit peu en arrière par rapport à la santé mentale quand vous dites que ça coulait de source. Oui, ça coulait de source. Le problème, c'est quand au départ, on a mis en place les accords de collaboration avec l'Aide à la jeunesse, la difficulté était de repérer un interlocuteur représentatif au niveau de la santé mentale, puisque cela dépend pour certains de la communauté française, pour d'autres de la Région wallonne, pour d'autres encore du fédéral. Donc les accords de collaboration ont été signés, dans un premier temps, avec l'Aide à la jeunesse. Mais là où je dis que ça coule de source, c'est que la santé mentale a été impliquée immédiatement, quand on a mis en place les groupes de travail Jardin pour tous.

Alors pour ceux qui ne le savent pas encore, « Jardin pour tous » a été mis en place sur base de la réflexion d'un psychiatre qui nous a dit : *« Il y a des jeunes qui ne sont dans le jardin de personne et, donc il est temps, à un moment donné, de trouver des solutions pour ces jeunes à besoins spécifiques et à besoins très complexes »*. Et donc l'institution Jardin pour tous est née à ce moment-là et la santé mentale a été intégrée immédiatement.

Quand je parlais d'identifier un interlocuteur représentatif, je vais rebondir sur ce que j'ai entendu tout à l'heure. Qui est le fil rouge ? Le fil rouge, c'est effectivement une personne, mais au niveau du jardin carolo, on s'est dit le fil rouge, c'est aussi à un moment donné avoir un document. Le fait d'avoir mis en place cette transversalité entre les différents secteurs a fait émerger à un moment donné un document qui a été mis en place à Bruxelles avec le juge de l'Aide à la jeunesse, avec un service de placement familial de l'Aide à la jeunesse et avec le secteur ONE. Ce document fil rouge, est assez extraordinaire parce qu'il permet d'avoir une petite carte d'identité du jeune pour que le jeune puisse lui-même s'y retrouver, en disant et à 15 ans, où est-ce que j'étais ? Et à 6 ans ? À 7 ans ? À 8 ans ? Et aussi pour les professionnels d'éviter de demander des examens ou de poser des questions pour lesquelles on pourrait avoir une réponse très facilement. Alors ce document fil rouge, j'ai assisté à une présentation, je trouve que c'est un document très intéressant que je peux vous distribuer, parce que le comité de déontologie de l'Aide à la jeunesse l'a validé. Il peut être utilisé. Se pose toujours peut-être un peu le problème du secret professionnel, mais on va en rediscuter. Je pense qu'on a intérêt à diffuser très largement ce document.

Sachez, parce que certaines personnes ne le savent pas encore, le 28 octobre prochain, ici, il y aura une rencontre de tous les Jardins pour tous pour faire remonter tous les éléments que vous soulevez maintenant, plus tous les autres éléments soulevés dans les autres jardins pour que cela arrive au niveau de nos représentants, des plus hautes sphères au niveau de l'administration, mais aussi au niveau des politiques. Ce sera peut-être l'occasion de présenter officiellement ce document, mais je pense que cela serait bien que chacun le découvre au sein de chaque région.

Jean Blairon

Un commentaire sur un écrit comme fil rouge symbolique.

Pascal Nottet

Je pense que ce sont des initiatives très importantes, mais je ne connais pas le document. Il y a évidemment toujours la question de comment il en est fait usage, bien sûr, mais certainement donner à un enfant les moyens d'historiser sa vie, c'est quelque chose d'extrêmement important.

Jean Blairon

Merci bien. Il y a encore des questions de l'autre côté de la salle.

Un participant

Je suis responsable d'un SAIE. Depuis le début, je suis un peu habité par une autre notion que le psychique ou la coparentalité, mais par une forme qui a été un peu dite depuis le départ qu'elle soit étymologique ou sémantique, etc. Linguistique parce que un Jardin pour tous, je me demande, si tout le monde peut se comprendre, et si les bénéficiaires étaient là s'ils pourraient comprendre ne fusse qu'un dixième de ce que l'on dit. Et c'est pourtant pour eux qu'on est là. Et donc, je me faisais la réflexion, le groupe a terminé en disant que le poids des mots,... et je pense qu'il en est question, parce que quand j'entends les professionnels et parents, je me dis : « *tiens, dans la tête de l'enfant, qui est le professionnel ? Qui est le parent ?* » Et là je me dis qu'il y a déjà une forme de clivage qui se fait, qui s'opère, et on se dit : « *Tiens, qu'est-ce qui peut se passer dans la tête de l'enfant ?* » C'est comme quand on parle de placement avec séparation et protection. Pourquoi un « *et* » ? Il y a une séparation. Il y a une protection, pour moi, pour protéger, on crée une séparation. Il faut s'y arrêter. Pourquoi mettre un « *et* » ? Voilà, j'étais vraiment quelque part à voir quelle part on donne à la linguistique.

Pascal Nottet

Comme vous le voyez, c'est une question qui me fait rire, tellement elle est énorme. Mais il faut faire très attention aux mots, et en même temps, il ne faut pas les fétichiser à mon avis. Et au fond, ce qu'on appellerait entre êtres humains, entre professionnels, entre professionnels et parents, entre parents et enfants, on pourrait peut-être se dire que l'art de la parole, c'est de trouver des mots qui permettent qu'on les oublie, qui permettent de ne pas les fétichiser c'est très important, dans le travail entre professionnels. Quand on commence trop à regarder le mot, quand le mot commence à prendre une consistance comme des grumeaux dans une sauce, c'est souvent le début de la fin. Une équipe va bien quand elle n'est pas trop attentive, qu'elle utilise les mots, qu'elle les fait travailler, on ne peut pas faire sans, mais qu'elle ne s'attarde pas trop à ce qu'ils sont matériellement. Voilà, c'est une réponse, il y en aurait sans doute plein d'autres.

Jean Blairon

On pourrait citer l'ordre du discours de Michel Foucault, mais le groupe va nous ramener à la réalité. Bêche, râteau, etc. Qu'en dites-vous ?

Un participant

Je voulais simplement dire que ce n'est pas pareil de parler de différenciation que de clivage. Ce n'est pas problématique qu'un enfant ait les parents dans un coin de sa tête et les professionnels dans l'autre. Moi, je n'associe en tout cas pas la question, cette question-là à une question de clivage. C'est une différenciation qui est heureuse, enfin qui est là. Qui est un élément de la réalité, qui permet aussi à l'enfant de s'étayer et de se construire. Je ne vois pas cela comme un clivage, entre guillemets, néfaste à sa construction.

Un participant

Je ne vais pas monopoliser la parole, mais juste un petit mot sur la question de la santé mentale et de sa place. D'abord effectivement, cela coule de source, et bien entendu pour le terrain, cela coule de source, puisqu'on a été associé, et comme vous l'avez rappelé, c'est un pédopsychiatre qui a eu l'idée d'un Jardin pour tous. Et donc cela coule de source d'un point de vue du terrain. Du point de vue politique, il y a un problème bien connu en Belgique, c'est les compétences dispersées, mais il existe des conférences interministérielles, et chacun y va de ses conférences interministérielles. Il est possible de convoquer les ministres de la santé compétents dans des accords de collaboration, ce n'est pas impossible. D'abord, on peut commencer dans les entités fédérées, avec les Régions par exemple.

En ce qui concerne la santé mentale, il y a bien entendu les professionnels très expérimentés qui sont en possibilité de pouvoir agir et qui ont une expertise, mais la santé mentale est aussi plus largement parmi nous, je veux dire parmi nous les professionnels, nous sommes aussi d'une certaine façon les acteurs de la santé mentale, il ne faut pas l'oublier. Je voudrais aussi insister sur le fait que ce que j'ai dit tout à l'heure, ce qui s'annonce aujourd'hui comme une réforme de la santé mentale, est aujourd'hui une véritable porte d'entrée pour nous inclure dans le futur effectivement. Et effectivement je vois, et je lis ce que le ministre Rachid Madranne écrit ou dit. Il propose aussi des accords de collaboration, d'inclure la santé mentale, et bien oui, travaillons ensemble.

La ministre fédérale de la santé nous invite à de la coordination, à travailler en réseau. J'aurais envie de proposer aux politiques, ils sont multiples, de faire aussi la même chose. Nous avons besoin effectivement que l'homme politique se mette en réseau de manière transversale et qu'effectivement la question de l'enseignement, qui a été très régulièrement soulevée, fasse partie aussi de leurs préoccupations. A notre niveau, on a beaucoup de difficultés dans nos groupes de concertation de la santé mentale d'inclure le secteur de l'enseignement, mais je pense qu'en haut, on doit aussi dans une réforme telle que celle de la santé mentale inclure les ministres compétents dans des accords qui les engagent.

Jean Blairon

Merci pour cet appel à la transversalité de nos gouvernants.

Un participant

Vous avez entièrement raison. Un partenaire incontournable, c'est l'enseignement parce que l'enfant, c'est sa place. Mais vous n'êtes pas sans savoir que l'enseignement est un énorme paquebot et donc qu'il faut identifier les personnes porteuses. Maintenant, il y a les personnes en haut lieu qui peuvent relayer au niveau des commissions interministérielles, mais pour moi, le chemin le plus efficace, c'est vous. C'est dans le cadre de vos rencontres, et de ce que vous pouvez construire ensemble. Et maintenant quand vous ne savez pas construire ensemble, il est important que cela remonte en très haut lieu parce que s'il y a des modifications à faire, il faut qu'ils soient au courant. C'était la demande de Mesdames Baudine et Baudart, dans le cadre des accords de collaboration, c'était que les situations très problématiques, pour lesquelles il n'y a pas de solutions, remontent effectivement en très haut lieu.

Jean Blairon

Je vais redonner la parole à Monsieur Nottet avant la pause. Nous aurons l'occasion de reprendre les questions après, je n'en doute pas.

Pascal Nottet

Un dernier mot comme cela pour me réorienter vers la présentation que les collègues ont faite de leur travail sur le terrain, je lirais le travail qu'ils ont présenté comme un travail dans lequel ils rencontrent la question du psychique. Ils essayent de donner une consistance, mais aussi une représentation à cette question et, d'une certaine manière, ils essayent de lui donner une représentation politique, au sein de notre société. Et ça, je pense que c'est vraiment quelque chose d'extrêmement important. Ils peuvent parfois avoir l'impression qu'ils sont perdus, comme quelques réactions qui ont eu lieu tout à l'heure, et pourtant, je pense qu'il ne faut pas lâcher, il ne faut pas lâcher ce fil-là.

Et une dernière remarque qui me vient comme cela, je vais la chercher chez Stiegler, mais elle me semble très importante, rien ne peut être fait sans qu'on utilise de la technique. Construire un réseau, inventer un document, comme monsieur nous l'a présenté tout à l'heure, changer des formulaires administratifs, etc., tout cela ce sont des actes techniques. Et Stiegler a un propos sur la technique que je trouve très intéressant, il dit : « *la technique, c'est un pharmakon* ». En grec ancien, pharmakon, cela veut dire poison, remède, bouc émissaire. Chaque invention technique peut être utilisée, peut être mise en jeu comme un poison, comme un remède, ou comme un bouc émissaire. On sait lequel des trois il faut essayer de choisir.

Jean Blairon

Une dernière prise de parole.

Un participant

Je rebondis sur l'intervention de Monsieur Nottet qui nous éveillait à la construction du psychisme. On a parlé nous-mêmes de l'enfant Sujet en terminant la présentation en parlant de la présence, ou pas, du bénéficiaire lors de cette concertation. Tout à l'heure, je présentais la position du groupe, ici je prends la parole plus personnellement avec une question que je me pose et qui reste présente, à savoir, est-ce que la présence ou non du bénéficiaire dans cette concertation n'est pas une fausse question ?

Si on parle de construction psychique, comme Monsieur Nottet le souligne, et je trouve que c'était l'exemple de la mère qui allaite en regardant la télé, ou en regardant son enfant. C'est un exemple très parlant. Si nous, on vise la construction du psychisme de l'enfant, alors je crois qu'on doit se mettre au défi de lui dire certaines choses et de pouvoir l'intégrer dans cette concertation.

Pour moi, c'est une fausse question, maintenant je suis jeune, je n'ai peut-être pas encore suffisamment d'expériences pour pouvoir y répondre. Et donc je pense honnêtement la question et cela m'intéresserait d'avoir l'avis de certaines personnes, parce que je me demande, si derrière cette question, il n'y a pas au final, notre peur de faire face à notre responsabilité, et à cet engagement dont parlait Monsieur De Vos, l'engagement du professionnel auprès du jeune et de l'accompagnement qui va avec.

Jean Blairon

Une bonne question pour passer une pause utile, mais néanmoins Monsieur Nottet a droit de réagir.

Pascal Nottet

Simplement, un petit exemple qui va tout à fait dans le sens de ce que vous dites, l'histoire d'un enfant qui était à la crèche et qui présente soudainement en famille un symptôme de fièvre assez intense que les parents et les médecins n'arrivent pas à faire passer. Alors finalement, les parents se disent : « ce n'est quand même pas normal, il y a quelque chose qui ne va pas, est-ce qu'il y a quelque chose à la crèche qui s'est mal passée ? »

Ce qui s'était mal passé, c'était le licenciement de l'éducateur qui était le plus proche de cet enfant. Sans commentaire.

Jean Blairon

Merci beaucoup.

Présentation du groupe 6-16 ans

« Histoires à rebondissements : vers un dispositif du cas par cas »

Présentation d'une situation clinique par Monsieur Guy DEVIENNE, assistant social au SRJ - Institut F. Kegeljan .

Jean à la recherche de l'endroit perdu

1. La demande

a) Pouvons-nous examiner une demande d'entrée ? En ce mois de juin, nous recevons Madame E., déléguée au SPJ. Une situation se termine et nous faisons le point. Madame E. nous parle encore de Jean, ce jeune dont elle s'occupe et dont la situation la désespère. Elle nous en a déjà parlé à l'une ou l'autre reprise, brièvement. Mais là elle se lance et nous interroge : « Le SRJ Kegeljan peut-il examiner une de-

mande d'entrée pour Jean ?

b) Tous les services sont saturés. Jean a alors 15 ans et depuis avril, il est en « errance institutionnelle ». Il a été renvoyé du SRJ qu'il l'accueillait alors. Il est d'abord hébergé chez un oncle, personne excessive dans ses jugements et s'emportant rapidement, mais c'est la seule porte ouverte ! Je reprends les propos de Madame E. : « Tous les services sont saturés et malgré mes demandes quotidiennes, aucune solution n'a encore pu être trouvée rapidement. Dans l'attente, Jean est inscrit dans un établissement scolaire de type spécialisé afin qu'il puisse reprendre une scolarité. Mais il a refusé de s'y rendre, car il ne connaissait personne et était très angoissé ». Jean est mis à la porte par son oncle. « Face à son comportement interpellant, Jean est conduit à l'hôpital afin d'être vu par le docteur L. dans le cadre d'une mise en observation. Le docteur L. n'a cependant pas été favorable à cette mesure, mais a rédigé un courrier pour le Parquet dans lequel il insiste sur la nécessité que Jean puisse être pris en charge dans un lieu stable avec le soutien de l'équipe de suivi de l'hôpital ».

c) Lieux de dépannage. En fait de lieu stable, Jean fréquentera quatre lieux de dépannage, pour quelques jours et deux CAU avant d'entrer dans notre SRJ. Car nous avons dit oui, nous tentons cet accueil.

2. L'histoire (Revenons en arrière)

a) **Jeune ballotté entre ses deux parents.** Nous connaissons peu de choses de l'histoire de Jean. Il a deux ans lorsque ses parents se séparent. Il a une sœur cadette. A la séparation des parents, Jean a vécu avec sa mère.

Monsieur était alors absent de la vie de son fils. En 2008, Jean a neuf ans. Des contacts reprennent entre père et fils. Jean est ballotté entre ses deux parents. Finalement, il est domicilié chez son père. Mais père et mère sont dépassés par le comportement de Jean et celui-ci indique qu'il subit des violences du fait de son père. Jean est en souffrance, l'absence de cadre l'angoisse. Le SAJ intervient et constate que « Jean change de lieu de résidence à son gré, allant de chez son père à chez sa mère et inversement. Jean est hospitalisé quelques jours. Le SAJ demande l'application de l'article 39 (placement en urgence).

b) **Six placements.** Six placements, dont deux hospitalisations s'en suivent en dix-huit mois. La situation est maintenant au SPJ, modification motivée, entre autres, par le désintérêt des parents.

c) **Une institution pédopsychiatrique.** Jean intègre alors une institution pédopsychiatrique, ce qui rassure les parents, qui collaborent avec l'hôpital et reprennent régulièrement Jean en week-end. La situation retourne au SAJ, mais, coïncidence ou

non, le père ne se présente plus aux entretiens et toute la fragilité de la mère apparaît. Le service de psychiatrie indique que, Jean s'est construit sur « une base de sécurité affective insuffisante ». Sa vie se construit sur le mode de la persécution et de la menace, il s'en défend par les passages à l'acte. Il est question de dépression et d'abandonnisme, d'impuissance dans les relations familiales. La situation revient au SPJ

d) **Une relation de confiance.** Une orientation en SAAE est envisagée puis abandonnée pour une entrée en SRJ. Une relation de confiance s'établit tout au long de la première année pour ensuite se dégrader complètement et arriver au renvoi. Que s'est-il passé ? Les difficultés sont-elles à mettre en lien avec une situation familiale où les différents protagonistes tout à la fois sont pris et sont partie prenante dans une situation de rejet mutuel. Le renvoi du SRJ tombe donc. Jusqu'ou « faut-il tenir ? » S'en suit un temps d'errance, où Jean ira même passer ses journées sur la petite place devant le SPJ ou plus encore donnera un coup de main au secrétariat du SPJ. Il ira de tentatives extrafamiliales bancales en CAU.

3. La vie institutionnelle

- « Ça part dans tous les sens »
- Tester sans arrêt les limites, les règles institutionnelles
- Manque de retours
- Pression importante

Rapport à la justice. Au sein de notre SRJ, l'histoire se répète, avec de plus en plus de faits de délinquance. C'est que Jean prend de l'âge et que les passages à l'acte deviennent également violents, en tout cas vis-à-vis des adultes, dans des situations de flottement. S'en suivent des dépôts de plainte, souvent réclamés, et qui, actuellement, ont débouché sur des heures de prestation éducative. Viennent s'ajouter du vandalisme dans un service voisin et du vol dans une grande surface ainsi que de la carte bancaire de son père avec un retrait important ! Dans le groupe de vie, Jean part dans tous les sens. Mise à mal du matériel, casse importante, pris dans la spirale du mal-être et de l'angoisse, avec une relation d'amour-haine vis-à-vis des autres jeunes, des adultes et finalement du monde entier.

Scolarité. L'aspect scolaire intervient également : Jean, bien que possédant des capacités intellectuelles évidentes, ne se pose dans aucune école. Il évoque cependant l'école primaire d'enseignement spécialisé liée à l'institution pédopsychiatrique et en particulier tel enseignant qui l'a marqué et qu'il voudrait revoir. Cela ne se fera pas. Les différentes occupations de journée proposées restent également lettre morte. Il s'agit là du réseau de ressources extérieures, des artisans prêts à accueillir ces jeunes en décrochage, que nous avons nous-mêmes mis sur pied.

4. Hospitalisation et SRJ

Répit. C'est là qu'intervient l'hospitalisation, dans un service de pédopsychiatrie qui accepte d'accueillir Jean pour autant que nous restions partenaires. C'est la croix et la bannière pour l'y amener une première fois. La coordination de trajets de soins et le service de l'unité de l'hôpital sont à la manœuvre. Jean est hospitalisé, revient les week-ends dans l'institution. Tout n'est pas gagné, les deux équipes doivent se parler, Jean vérifie la cohérence du dispositif, toujours, il est question de tenir et d'entendre...

Présentation des travaux du groupe par Monsieur **Salvator TONA**, directeur du Creuset.

1. Partage d'expériences et d'expertises.

Plusieurs réunions ont été consacrées à l'exposé de situations d'impasses. Ces rencontres ont permis l'échange de réflexions cliniques et ont également mis en évidence la nécessité de découvrir les logiques qui président aux perspectives des autres secteurs, et ce, avec toutes les nuances nécessaires pour appréhender les cadres respectifs. Ces derniers ne sont en effet pas toujours bien connus et certaines tensions peuvent naître de cette méconnaissance.

Il est donc primordial de se prémunir du «qui se méprend méprise»... en apprenant à se connaître et en entretenant le lien. Il est à relever que, contrairement au secteur de l'AWIPH et celui de l'Aide à la Jeunesse, la Santé Mentale comprend plusieurs administrations responsables du secteur (DGO5, Ministère de la Santé fédéral, INAMI). Il faudrait donc, pour refléter la réalité du terrain, considérer qu'il existe non pas trois, mais cinq secteurs (il n'existe pas toujours de cohérence entre ces «sous-secteurs»)... Ajoutons également que l'enseignement constitue un secteur incontournable. Hormis les centres PMS, l'Ecole n'est pas à ce stade associée aux travaux des Jardins pour tous. Ce secteur à part entière est pourtant pointé de façon récurrente pour sa propension à résister à un projet d'action transversale, pour sa rigidité et son faible pouvoir mobilisateur. Il n'existe cependant aucun doute sur le fait que cette perception reflète, comme indiqué précédemment, une lacune en ce qui concerne les liens développés avec ce secteur...

Enfin, il semble incontestable que les relations interpersonnelles créées au cours de ces rencontres constituent une plus-value pour d'éventuelles collaborations futures.

A ce stade, il y a donc déjà lieu de conclure qu'il serait souhaitable de pérenniser ces groupes afin qu'ils constituent des lieux-ressources pour ceux qui souhaiteraient présenter des situations avec lesquelles ils sont aux prises. Il s'agirait de groupes cliniques permanents qui, au-delà de la recherche de solutions concrètes, permettraient de rompre le sentiment de solitude et garder une connaissance actualisée des

intervenants du réseau local.

Les «jardinets» - expression dont la paternité revient, me semble-t-il, à Mr Polomé - ont sans doute un bel avenir devant eux...

2. Public cible et lecture de l'impasse.

Existe-t-il des entités cliniques plus sensibles que d'autres ? Des «groupes à risque» ? Des profils identifiables ? Y aurait-il une relation isomorphique entre les troubles de l'enfant et la nature des impasses que rencontrent les institutions ? Ou, pour le dire autrement, ceux qui s'occupent d'autisme sont-ils voués à l'isolement, ceux qui tentent de soutenir une construction identitaire sont-ils prédestinés à l'errance, ceux qui veillent aux liens d'attachement à la rupture ?...

Sans prétention d'exhaustivité, il semble que deux groupes se distinguent.

Le premier est constitué de préadolescents et d'adolescents qui s'inscrivent dans la rupture systématique (avec ou non des manifestations d'auto ou d'hétéroagressivité) : dès qu'ils trouvent la clé de sortie d'une institution, ils l'emploient ! Ils se caractérisent par une incapacité à s'inscrire dans du lien de manière durable, par des conduites qui les mènent à de l'errance, par le décrochage scolaire, par le mépris de l'autorité. En appeler à une position de «demande» ou tenter d'étayer une intervention sur «le désir» relève presque d'une incongruité ! Sans se situer clairement du côté psychopathique, ils anticipent la fin en la provoquant, ce qui leur vaut sans doute l'appellation d'abandonnique ou de figurer dans le registre des troubles de l'attachement...

Le second groupe est constitué d'enfants qui souffrent de troubles du développement. Deux versants se distinguent : les enfants autistes sévères (avec déficience intellectuelle, retrait massif, automutilations...) et les enfants qui souffrent de psychose infantile (avec trouble majeur du comportement, impossibilité d'accéder à un «inside», discours hors sens). Cette seconde catégorie s'inscrit généralement dans ce qui est identifié comme le «double diagnostic».

Il est à noter que les enfants connaissant ces problématiques sont très régulièrement accueillis au sein de structures des trois secteurs sans qu'il n'y ait à déplorer de rupture ou d'impasse systématique. Il semble donc que ce soient des circonstances de vie ou des décompensations soudaines, prévisibles ou non, qui précipitent la crise et convoquent l'urgence. C'est par ailleurs à ces occasions que les «trous» dans le réseau se révèlent...

La question de l'anticipation et de l'identification d'un groupe à risque n'apparaît donc pas de manière patente dans la mesure où toutes les situations relevant de ces problématiques ne connaissent heureusement pas un destin d'impasse.

Par ailleurs, circonscrire le concept d'« incasabilité » en le renvoyant exclusivement aux effets que ces situations génèrent ne constitue pas une lecture qui permette de rendre compte de manière optimale du phénomène. Pour le dire autrement, s'il semble indéniable que ces situations sont parfois capables de ravager une institution, il ne serait pas exact d'inférer, à partir de la situation de crise, que les symptômes sont d'abord ceux de l'institution ou que c'est exclusivement à cause de l'institution et de ses manquements qu'il y a crise. S'il y a lieu de prendre en compte les facteurs aggravants, ceux-là mêmes qui, du côté de l'institution précipitent l'impasse et vulnérabilisent la structure, la problématique ne peut se laisser circonscrire par les failles institutionnelles.

Il semble plus indiqué d'envisager un changement de paradigme.

Le terme d'incasable (dont chacun s'attache à relever qu'il n'est pas pertinent) fait référence à une «case», une place, une solution... c'est-à-dire à cela même qui fait défaut dans ce qui, côté professionnel, est censé apporter pour chaque énigme la clé. Or, il s'agit de proposer une alternative et non la réponse. En qualifiant l'impasse du côté de l'intervenant, quelque chose est d'emblée évincé du côté de l'enfant, du côté de la spécificité et de la singularité! Sans nier les effets de «panne» des soignants, on ne peut refuser ce «droit à l'impasse psychique»... Le champ de l'intervention semble ici devoir se satisfaire d'un accompagnement, d'un «bordage», d'un «être à côté» (dans sa double acception : «être au côté de» et «être à côté de la plaque»...). Il s'agit de tenter d'éviter que ne soit anéanti ce qui semblait acquis et que ne soient définitivement mises à mal les quelques personnes- ressources...

Situer l'impasse du côté des professionnels ouvre en outre trop le champ sur l'idée que tout repose d'abord sur la coordination des intervenants. Un peu comme si notre capacité à établir des relais viendrait à bout des incasables... (l'idée qu'une case existerait pour chacun n'est d'ailleurs pas partagée par tous!). Cette perspective comprend un aspect pour le moins culpabilisant et comporte le risque que ne soient entendus les appels du terrain qui dénoncent le manque au niveau de l'équipement au bénéfice d'une optimisation de la coordination et de la régulation du réseau ! (Ces options ne sont certes pas à rejeter d'emblée, mais n'apparaissent a priori pas en soi comme des remèdes qui viendraient à bout du phénomène).

De même, faire le constat que le parcours des «incasables» est morcelé et qu'il s'opère par à-coups et soutenir par ailleurs que ces changements répétitifs annoncent la rupture du lien laissent penser que ce sont les institutions qui, par leurs limites de fonctionnement, produisent des abandonniques et autres troubles de l'attachement... Dans cette perspective, il pourrait être avancé que l'isolement d'une institution serait la source d'un repli autistique sévère accompagné de son lot d'automutilation.

L'hypothèse la plus plausible consisterait à soutenir que les problématiques accueillies finissent, par un effet isomorphique, par déteindre sur le cadre.

Sans un changement de paradigme donc, les remèdes risquent fort de ressembler à un traitement symptomatologique mécanique qui fait fi d'une perspective plus globale: à un symptôme, une recommandation !

- Pas de place pour les incasables : créer plus de places dans les institutions
- Solitude des institutions : créer de la coordination
- Manque de compétences des parents : améliorer la compétence des parents
- Manque de travail en réseau : plus de travail en réseau
- Etc etc etc .

Tous les intervenants s'accordent pourtant à penser que c'est précisément au niveau du sens (perte de sens, trop de sens, fonction du symptôme, etc.) que l'impasse trouve son origine et, souvent, un début de résolution et qu'il s'agit par ailleurs d'un travail d'élaboration qui nécessite du temps, de la patience et de la remise en cause.

Il n'est pas question ici de soutenir que l'amélioration des synergies, que l'extension de la pratique du réseau et que la prise en compte de «l'équipement de base» et des besoins des sous-régions ne doivent pas être envisagés. Il s'agit avant tout de se prémunir du piège d'une définition de moyens sans mise en perspective plus globale qui pourrait amener à l'indifférenciation des places et des secteurs (tout est dans tout), à la surenchère des impasses (plus de la même chose) et finalement, plus délétère encore, à l'éviction de la clinique ou, pour le dire autrement, à la réduction de la réalité du terrain à une dimension gestionnaire.

Tous s'accordent à reconnaître que la logique clinique ne peut se superposer à la logique de gestion. La clinique, et en particulier celle de ces situations complexes, nous montre combien nos «plans» peuvent se déconstruire dès qu'ils sont confrontés à la réalité. Il y a unanimité sur l'idée que l'offre doit répondre aux besoins alors que c'est précisément cette appréhension des besoins qui échappe et empêche toute mise en œuvre efficiente. A partir du moment où la définition du problème connaît des ratés, les perspectives et pistes de réponses s'amenuisent... Par conséquent, le temps de l'action doit impérativement être précédé par celui de la réflexion. Tout projet de rencontre de ces situations impose la «suspension», la nécessité d'ouvrir un espace de temps... Tout nous indique qu'il faut se prémunir d'une action menée dans la précipitation en dépit du fait que l'expérience de terrain nous confronte précisément à l'urgence, au pragmatisme, aux échéances...

La définition de la situation du «jeune incasable» comprend toujours la référence à une impasse à un moment donné (moment qui a tendance à se prolonger jusqu'à ce qu'une issue adéquate se dessine). Sans doute doit-on prendre la pleine mesure de cette variable « temps ».

Pour résumer, il s'agit donc d'une situation où :

- systématiquement il y a souffrance psychique du jeune et de l'équipe (et/ou la famille). Du côté de l'enfant, cette souffrance psychique s'inscrit le plus souvent dans un registre pathologique chronique et complexe ;
- aucune solution «satisfaisante» ne paraît se dégager;
- la lecture clinique est en impasse (il n'est pas rare que les acteurs se renvoient dos à dos, au mieux, sans se disqualifier... !);
- des conséquences aggravantes amplifient le blocage: solitude du service, manque de relais et/ou famille, engorgement et saturation des services, manque de formation, manque de moyen interne, etc.

3. Freins, facilitateurs et «pratiques prophylactiques».

En travaillant sur des situations concrètes, le groupe a également mis en évidence quelques pratiques pouvant constituer des freins et des facilitateurs. En veillant à considérer de manière systématique ces différents points, il est possible pour chaque institution de disposer «d'indicateurs» qui pourraient à leur tour contribuer à une action «prophylactique». De nouveau, une nuance s'impose : certains notent, en ce qui concerne les critères d'admission des institutions, une évolution qui va dans le sens d'une «frilosité» accompagnée d'une augmentation du niveau d'exigences. Certains s'étonnent même à l'occasion de retrouver parmi les critères d'exclusion ce qui constitue la légitimité d'une demande ! Il ne serait pas usurpé dans nombre de ces situations de faire l'hypothèse que ce rétrécissement de l'accès reflète la crainte de se retrouver seul et sans moyen suffisant aux prises avec ces situations d'impasse, au-delà du fait que l'on peut considérer que ces politiques d'admission participent à leur tour au phénomène d'isolement et de saturation que, par ailleurs, elles redoutent et dénoncent... !

Voici, sans prétention d'exhaustivité, les freins et facilitateurs les plus fréquemment relevés.

Freins :

- Solitude des services: pas ou peu de relations avec le réseau, pas de recours possible aux time-out, aux soins d'urgence, aux équipes mobiles (CMI, outreaching...), aux relais ;
- Pas de famille active et/ou adéquate et/ou disponible ;
- Peu ou pas de moyens pour assurer la coordination ;
- Pas ou peu d'investissement dans le domaine de la formation ;

- Critères d'exclusion qui sanctionnent le symptôme (destruction, violence, consommation, jeune pas demandeur...);
- Conditions d'accès au soin pédopsychiatrique (qui se révèlent des conditions de non-inclusion): déficience intellectuelle, demande du jeune, participation des parents, capacité à fréquenter l'école, existence d'un lieu tiers, réfutation et/ou non prise en compte du concept d'urgence, liste d'attente prohibitive, pas de groupe adapté, psychose, violence...
- L'équipement de base d'une région (distance et accessibilité);
- Manque de places;
- Les enjeux financiers avec des différences par rapport aux secteurs;
- L'absence du monde scolaire dans nos discussions;
- La banalisation des situations d'urgence, des jeunes en crises et en souffrance (voire le déni du concept d'urgence en pédopsychiatrie);
- Le manque de Tiers, le manque de lien;
- Âges : entre les «trop-jeunes-pour-les-grands», les «trop grands pour les petits», les «trop grands, car plus assez de temps pour entamer un projet en profondeur avant l'âge adulte» (ouf !) et les «seront trop vieux pour réorientation»... il n'y a plus beaucoup d'espace !

Facilitateurs :

- procédure d'admission clairement énoncée (une procédure écrite serait un plus), en ce y compris les délais (délais de la procédure entre le premier contact et la réponse, de la procédure d'admission, d'entrée);
- critères d'admission et d'exclusion écrits;
- réponse écrite en termes d'indication;
- liste d'attente publiée;
- régulation des besoins par public cible et par territoire;
- soutien des autres secteurs (pas de fermeture non concertée de dossiers au SAJ et SPJ, pas de sortie définitive des SRJ lorsqu'une structure de soins est engagée);
- accompagnement «post-prise en charge» (entretiens d'évaluation, concertation, possibilité de faire appel en cas de difficultés et/ou questions des équipes);

- recours accru aux ressources du réseau (SSM, CPAS, PMS, CMI, Plates-formes, commissions subrégionales, groupes pédopsy,...) ;
- accès transversal et gratuit aux formations ;
- création de plates-formes d'échanges entre professionnels et usagers (ou familles);
- échanges de bonnes pratiques et intervisions (échanges cliniques transversaux) ;
- Le fait de se connaître, de se reconnaître et de se faire confiance même si cela ne va pas de soi (le « je te connais » n'arrange pas spécialement tout).

4. Pistes de solutions.

En fonction de ces éléments, ce qui doit d'abord être mis à l'avant-plan est donc bien un dispositif qui :

- apporte une lecture clinique et identifie les besoins ;
- «suspend» le temps (pas de durée préétablie), mais dresse un planning et des temps d'évaluation;
- travaille au sein du réseau et non en déconnexion du réseau ;
- ne renvoie pas les secteurs dos à dos, mais les associe à une lecture partagée et complémentaire en se portant garant quant aux relais.

Cette manière d'appréhender la question nous indique que nous ne pouvons envisager un saupoudrage et une dispersion des moyens (répondre aux symptômes sans envisager préalablement la fonction et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent) ou promouvoir la création d'une «superstructure» qui viendrait à bout de tout et tout le temps (et qui, par définition, en remplissant toutes les fonctions, s'inscrirait en marge du réseau)...

Il s'agit de penser un dispositif qui permette la mobilisation de moyens en fonction d'une logique du cas par cas. Il n'y aurait donc pas une réponse, mais plutôt un cadre qui soit à même de promouvoir la production de stratégies originales sur mesure.

En tout état de cause, ces situations «limites» nécessitent un engagement des professionnels qui les oblige à sortir de leur zone de confort, à travailler «à la marge». La prise en compte de ces problématiques ne dispensera pas les intervenants, au-delà de la création d'un dispositif adapté, au surpassement, à la créativité et l'affûtage des capacités de «bricoleur»...

Il est impératif de rester centré sur la problématique du jeune, tenir compte de ses besoins et de son intérêt.

Par qui et sous quelles formes ? ...

Préalablement à toutes initiatives, il faut signaler qu'il est impératif de s'assurer que les structures existantes soient en mesure d'assumer pleinement leur fonction. Le terme «fonction» peut être ici compris dans le sens de la Réforme des Soins en Santé Mentale pour Enfants et Adolescents. Il y a donc lieu de veiller à ce que chaque territoire dispose d'un équipement de base suffisant... (pour rappel, les cinq fonctions sont : 1. la détection précoce, le screening, l'orientation ; 2. le diagnostic ; 3. le traitement ; 4. l'inclusion dans tous les domaines de la vie ; 5. l'échange et la valorisation d'expertise). L'optimisation de l'utilisation des ressources du réseau ne peut faire l'impasse sur la mise à disposition de ces moyens de base.

Le groupe n'a pas souhaité formaliser de manière trop restrictive ou précise ce dispositif afin qu'il puisse faire l'objet du débat. Néanmoins, quelques idées peuvent être soumises.

Nous soutenons la création d'un poste de coordination et d'animation de réseau par province financée par les trois (cinq ?) secteurs et par ailleurs la création de cellules mobiles formées de cliniciens et qui auraient pour fonction :

- d'assurer une intervention mobile
- de mettre à disposition des structures en impasse des moyens humains in situ le temps de l'intervention
- d'organiser une «clinique de la concertation» (réunion des intervenants, des bénéficiaires, du réseau élargi formel et informel)
- de rédiger des protocoles d'accords de collaboration (faut-il envisager une mutualisation des ressources ?...)
- d'organiser des séminaires cliniques
- d'intervenir auprès des structures existantes (plates-formes, Crésam, FSPST, groupes pé-dopsy, com. sub.)
- de favoriser la mise en place de time-out qui permettraient de prévenir certains risques de ruptures (qu'elles soient sociale, scolaire, familiale, institutionnelle...)
- Promouvoir l'engagement et la coresponsabilité du réseau
- Soutenir les services qui s'investissent dans la prise en charge du jeune.

Présentation du projet PAUSE par Monsieur **Philippe LESNE**, directeur de l'Institut Notre Dame de Lourdes ASBL.

N.B. : Le texte que nous vous proposons ici n'est pas tout à fait le même que celui qui vous a été expliqué lors de la journée d'étude. Depuis la présentation de l'avant-projet à un « Jardin pour tous » en juin 2015, un an s'est écoulé. Durant lequel différents groupes intersectoriels oeuvrant dans l'accompagnement des jeunes et leurs proches se sont rencontrés, afin de co-construire des outils de travail, réfléchir à l'opérationnalisation du projet et surtout se mettre d'accord sur les balises du projet. Le comité de rédaction a trouvé plus pertinent de relayer ici l'état actuel du projet qui nous paraît plus abouti et donc plus lisible.

La dynamique « Pause » rassemble aujourd'hui une dizaine de partenaires de l'Aide à la jeunesse et de la santé mentale. Les services émanant de la branche handicap, bien qu'intéressés par la dynamique, sont dans l'impossibilité, à l'heure actuelle, de s'engager dans l'opérationnalisation du projet.

Projet « Pause » : dynamique partenariale intersectorielle au service des situations « complexes »

Lorsqu'un jeune vient, par son comportement « hors cadre » mettre à mal le milieu qui l'accueille, la tentation est grande, après avoir « tout essayé », de l'orienter voire l'exclure du service vers une structure jugée et/ou reconnue comme « plus spécialisée ». Une gradation au niveau de la prise en charge et l'orientation vers une aide pédopsychiatrique est souvent une piste privilégiée, car elle est considérée comme le milieu de soin de « dernier recours ». Le manque d'articulation et le cloisonnement entre les secteurs ne facilitent en rien la prise en charge et la demande de soin pédopsychiatrique ne cesse d'augmenter face aux situations de crise.

Ces jeunes difficiles et/ou en grandes difficultés ne rentrent, pour la plupart du temps, dans aucune case et sont, par conséquent, victimes de relégation institutionnelle.

Face à ce constat, le projet « Pause » a vu progressivement le jour.

Par sa volonté collaboratrice, « Pause » souhaite instaurer une dynamique entre les acteurs des trois secteurs concernés, dans la prise en charge de ces situations complexes (aide à la jeunesse, handicap, santé mentale). En proposant un accompagnement plus individualisé dans la structure ou dans le service partenaire, ainsi qu'un travail de réflexion par les pairs des équipes partenaires, ce projet repose sur une approche intégrée du jeune et souhaite sortir de la dichotomie aide/action sociale et santé mentale souvent constatée.

En rien « Pause » ne veut être considéré comme un nouveau service spécialisé, mais c'est bien une autre manière d'envisager l'accompagnement en maintenant le lien tissé que le

projet souhaite insuffler. En effet, une meilleure mobilisation des ressources partenariales permettrait, selon nous, une autre façon de prendre en charge le jeune et d'éviter, dans certains cas, son hospitalisation.

L'éviction de la crise n'est pas l'objectif principal du projet « Pause », car celle-ci peut être perçue comme une opportunité, un levier de changement. Toutefois, reconnaître et être attentif aux signaux précurseurs et ainsi, tenter de modérer les effets destructeurs qui l'annoncent est un point d'attention qui sera travaillé par les partenaires du projet.

Le projet « Pause » va se dérouler en deux niveaux (micro-macro), afin de concilier le rythme des cabinets/administrations et celui des acteurs du terrain. La différence entre ces deux niveaux se situera au niveau de l'existence d'un possible lieu d'hébergement dans la vision « macro » du projet et de la collaboration RTA/CRESAM au niveau de la recherche-action. « *Poser' pour mieux avancer* »

La version « micro » du projet permettra un premier engagement dans le processus collaboratif. Chaque service partenaire, sur base des possibilités de chacun et d'une mutualisation de ressources, devra faire preuve de créativité pour mettre en place ce travail. (ex. : mise à disposition d'un studio de pré-autonomie, séances de psychomotricité, partage de savoir au niveau musical et artistique, caravane, marche, etc.). Le processus d'accompagnement dans la démarche évaluative se fera par l'Asbl RTA, durant une période d'un an, le temps de l'expérimentation du projet.

La philosophie d'adhésion au processus collaboratif intersectoriel et les balises inhérentes au projet « Pause » restent identiques pour la vision « micro » et « macro » du projet.

Pour rappel ces balises sont les suivantes :

Une équipe :

- qui tente bien d'essayer de mettre en place des actions de prévention de la crise
- qui donne une occasion à un jeune de vivre autrement la situation, la relation à l'adulte (moment d'exception)
- qui participe au croisement des réflexions intersectorielles
- qui partage ses expériences entre pairs, s'inscrivant dans le questionnement des pratiques d'innovation.

Afin d'opérationnaliser le projet « Pause », un coordinateur sera engagé au service de la dynamique. Son rôle consistera essentiellement à trianguler la relation avec les services partenaires et le jeune.

Cette fonction de coordination, jugée incontournable par les partenaires pour le lancement du projet, aura pour but de légitimer et professionnaliser la dynamique « Pause », afin d'éviter qu'elle ne glisse vers un « bricolage ».

Jean Blairon

Nous avons un groupe où les trois interventions étaient fort complémentaires. L'exposition d'une situation emblématique par Monsieur Devienne.

Monsieur Tona nous a invités à changer de paradigme, en y joignant des propositions très précises qui mériteront dans un second temps un examen très détaillé.

Et dans la suite de l'exposé de Philippe Lesne, on peut y voir un exemple de ce temps de la réflexion.

C'est le moment de donner la parole à Monsieur Albert, enseignant à la haute école, je vais lui demander quels commentaires lui a inspiré la succession de ces exposés.

Réaction de Monsieur Benoît Albert

Benoît Albert, Maître de formation pratique à l'Henallux.

Ma mère me disait toujours que je n'avais pas la main verte, je suis plutôt balade en forêt, mais je vais quand même essayer de vous renvoyer quelques questions, quelques étonnements en toute humilité et parfois de manière raccourcie, on peut en rediscuter après, le but n'est pas d'érafler, mais seulement de chatouiller.

Je vais travailler autour de quatre points.

- 1) La notion d'incasabilité.
- 2) La question du sens, du sens de faire réseau, du travailler ensemble.
- 3) Quelques questions autour des modalités du travail ensemble.
- 4) Quelques questions plus sociétales, quelques questions du rapport au Politique.

Le premier point, c'est incasable. Bien sûr, le terme ne me paraît pas pertinent. Par contre, j'ai beaucoup apprécié, et pris du plaisir et du bonheur professionnel à entendre la qualité du travail qui était proposé là, dans lequel je m'inscris tout à fait. Parlons effectivement de situations, de situations dans l'impasse provisoire.

Pourquoi c'est important ? Parce que cela nous donne à tous, aux jeunes tout d'abord, à nous professionnels et à vous professionnels, je ne suis pas professionnel dans l'Aide à la jeunesse, le droit à l'impasse. Le droit de dire : « *on est au bout de nos limites* ». Le droit de dire : « *mes compétences ne sont pas encore...* » Le système fait qu'à un moment donné, on est dans l'impasse.

Cela permet de se dé-piéger, tant chez le jeune que chez nous. Ça déculpabilise. C'est intéressant ce droit à l'impasse, à condition que cette rupture dans la continuité, que cette discontinuité, ne soit que provisoire et qu'elle soit attentive, à mon avis, à une condition d'existence qui est celle du rapport au territoire.

Un jeune prend la pause, une institution prend la pause. Il y a une équipe mobile qui prend le relais, il y a un comité d'experts qui réagit. On a un déplacement de territoire, on parle du territoire géographique certainement du territoire des institutions, certainement du territoire des responsabilités et du territoire symbolique. Modification des territoires des liens sociaux et bien évidemment, ne l'oublions pas, peut-être modification des territoires du lien, de la confiance de travail. Quand on reproduit cela, on doit renégocier ces territoires dans le temps de la pause et dans la reconstruction au poste. Voilà, ça, c'était un peu la question d'incasable. Mais ceci dit, toujours ma mère me disait, quand je me suis marié, j'ai eu mon boulot la même année ; ma mère me disait : « *ah, Benoit, te voilà casé ?* »

Au sens très simple, être casé, c'est être inséré dans une société par les quelques mécanismes forts : famille, emploi. Être casé. Et c'est vrai que notre société ne permet pas tellement à des jeunes dans ce genre de situations de se caser. Les systèmes organisationnels, les systèmes institutionnels et leurs cases et leurs cloisonnements ne permettent peut-être pas à des jeunes de se repositionner. Alors c'était peut-être simplement un jeu de mots, mais il est quand même important, il se trouve derrière: quelle est la responsabilité globalement de la société ?

Allez, vous faites de l'autonomisation de jeunes à 17 ans et demi jusqu'à 18 ans : appartement supervisé, mise en kot, revenu d'intégration. Voilà, mais est-ce que c'est cela caser ? Ma mère m'aurait dit : « *là, tu n'es pas casé* ».

Donc on fonctionne quand même à minima, et ce n'est pas de notre responsabilité, ce n'est pas une faute, ce n'est pas une lourdeur, mais on est face à une impuissance, impasse – impuissance. Voilà ce qu'est l'incapacité. Quand on questionne le sens, et on a l'habitude, c'est ce qui a été fait ici, on questionne les objectifs d'un réseau. Je voudrais vous inviter à aller un peu au-delà et à questionner les finalités, l'objet de ce que peut être un réseau, et nos amis québécois redisent avec des mots très intéressants, les intuitions que vous êtes en train de travailler. C'est ce que les québécois, je cite Marc Fourdrignier, appelle la médiation partenariale qui est, un peu au fond, un mode de régulation relationnelle dont le but est d'une part de rétablir la présence d'un tiers dans les communications nécessaires à une meilleure entente entre les parties et d'autre part apaiser et modifier une situation insatisfaisante.

Ce mode de régulation prend la déliaison en amont, voire la déliance, pour la repenser dans une forme d'ensemble. Voilà, vous êtes dans des médiations partenariales et, moi, ça m'a beaucoup intéressé comme recreation de sens, de sens de l'action du travailleur social, de l'intervention sociale. N'oublions pas quand même, que nous sommes de, par et pour, et avec le jeune. Quand on vous entend, et c'est normal, on est plus dans un travail entre professionnels, quelle est la place essentielle du jeune ? Le jeune, il a une expérience. Et vous aussi. Quelles dialectiques entre les deux expériences peuvent naître au sein du réseau, au sein des pratiques ? C'est un questionnement que vous avez, et que je vous renvoie comme étant un questionnement fondamental. Le réseau, c'est un lieu de liens, vous l'avez certainement évoqué, c'est un lieu de coopération, mais aussi un lieu qui peut être de substitution, voire de délégation. Il faut qu'il y ait des accords fondateurs entre vous sur ce qui va faire l'objet de la substitution et sur ce qui va faire l'objet de la délégation. Là aussi, je ne peux pas aller beaucoup plus loin, mais on pourrait en discuter longtemps.

J'ai noté, de nouveau, avec grand plaisir qu'on parlait des limites. Alors la pause, c'est mettre des limites, se mettre des limites. Mettre des limites symboliques, temporelles, au jeune. C'est recréer dans un temps donné, un autre rapport à l'espace-temps et conjuguer véritablement le rapport à l'espace-temps. Tant pour le professionnel que pour le jeune, là on est de nouveau dans une dialectique d'expériences. Ça, c'est vraiment intéressant et

chaque fois se poser la question quand on fait une clinique de la concertation, quand on se pose, quand on est dans une dynamique de concertation ou de pause, quel est le rapport à l'espace-temps que je produis ? Que j'induis ? Que nous produisons ? Que nous induisons pour l'ensemble des acteurs ?

Voilà, parce qu' au fond quand vous développez ce système, ce type de démarches, vous êtes à la croisée entre le normatif, la réflexion, le réflexif, une position plus méta, et évidemment l'action. Et la clé de lecture du normatif, du réflexif, de l'action et de la réflexion, c'est pour moi, qu'est-ce que j'induis dans le rapport à l'espace-temps ?

Alors, modalités. Il y a 5 principes qui régissent les modalités d'un réseau. J'emprunte cela à Isabelle Delière de l'ULG, qui a analysé les pratiques de collaboration en réseau et qui a publié sur le sujet.

Le réseau, c'est la confrontation à la pluralité d'approches, de fonctions, de compétences, et donc à la question de la pluralité des identités des professionnels avec lesquelles vous allez collaborer. Cela peut vous paraître une évidence, mais à l'usage, si on ne pense pas bien les modalités de la pluralité des approches, il y a des collaps qui sont impossibles, il y a des risques de concurrences entre les métiers, entre les identités, il y a des chocs de cultures méthodologiques qui peuvent se créer. Et on est quand même dans une société, où on est passé du recours à la justice au recours à l'éducation, du recours à l'éducation au recours au social. Et on est dans une société, et la matinée nous le montre encore bien où le retour du médico, du médico-social est plus important.

Et donc, il faut dans la pluralité des approches savoir vers quoi on va. Pas mal de sites, pas mal de lieux, pas mal d'ouvrages, notamment dans la collection DUNOD, vous parlent de l'approche médico-sociale française, je pense qu'avant de vous lancer dans la dynamique réseau de ce type-là, penser la place du médical, du social, de la justice, en tant que grandes fonctions, cela vaut vraiment la peine.

Voilà, je ne vais aller beaucoup plus loin.

Deuxième principe, c'est celui de l'horizontalité des rapports. Dans un réseau, on n'est plus dans la verticalité des rapports, on pense d'abord même si on a des mandats institutionnels, même si on a des rapports entre experts et généralistes, on est quand même dans une recomposition de l'horizontalité des rapports. Et l'horizontalité des rapports, ça renvoie chacun dans sa posture, ça renvoie à la question des rapports de force, ça renvoie à la question des rapports entre le court terme et le long terme, de la première et de la deuxième ligne. Qui fait quoi quand ? Ça renvoie à la question de la communication, et donc du secret professionnel. Je ne peux pas aller plus loin non plus, mais j'avais toute une série de choses que je voulais aborder.

Troisième principe de référence, c'est la place des usagers. Sujet ou objet ? Recours à l'expérience ou à l'expertise. On a posé la question de la liberté de choix. La liberté de choix,

virtuelle, implicite ou non. La question toujours du secret professionnel, du partage, de l'accès aux écrits. La relecture de la zone de police de Flémalle, qui utilise beaucoup la dynamique des cliniques de la concertation au sein de la zone de police, une clinique de la concertation qui est animée par l'assistante sociale du SAV, le service d'aide aux victimes. Et elle évoquait, ce qui est une évidence, qu'il faut chaque fois remettre sur le métier ce que ce mode de fonctionnement peut avoir de totalisant, pas totalitaire, mais totalisant. On réunit, on encadre, on entoure... Parfois l'utilisateur dit : « Je veux souffler. Je n'ai pas besoin de tout cela. Qu'est-ce que c'est tout ce monde ? »

C'est pire peut-être que l'éparpillement. L'éparpillement me permet d'avoir des ruses, me permet de souffler, me permet de contourner, de fuir, c'est ton exemple.

Attention on induit des dynamiques totalisantes quand on instaure pour l'utilisateur ce genre de dynamiques.

Quatrième principe, le principe de la garantie de continuité. J'ai déjà abordé la question de la discontinuité-continuité. Comment on garantit la continuité ? A quel prix ?

C'est quand même un rapport entre le coût – l'énergie qu'il faut pouvoir à un moment donné penser. Et quand je dis à quel prix, est-ce que parfois on ne reporte pas l'impasse ? On ne reporte pas le problème ? Ce qu'on ne sait pas faire chez soi, d'autres vont le faire. Le réseau va le faire.

Il n'y a, soyons clairs, aucune espèce de garantie que le réseau va arriver à de meilleurs résultats. Bernard De Vos nous parlait que tant que l'école n'y sera pas, ou tant que des fondamentaux structurels ne se seront pas agités, on va être dans de meilleurs systèmes thérapeutiques, mais est-ce qu'on va véritablement trouver des solutions ? Tant qu'il n'y a pas plus d'emplois, tant qu'il n'y a pas plus de logements, tant que le système éducatif ne se modifie pas sérieusement, on ne va pas avoir de réponses.

Ne croyons pas que quand on va passer à quelqu'un d'autre la main, certes on va mieux intervenir, mais est-ce qu'on va solutionner ? C'est loin d'être garanti.

Une dernière chose, attention à la logique du cas par cas, elle est fondamentale. Je partage l'avis de mon prédécesseur. Politiquement, cela renvoie à la question d'une intervention sociale à la prestation. C'est en train de se généraliser dans certains secteurs en France, il faut éviter que la prestation de réseau remplace la dynamique permanente institutionnelle d'accompagnement d'une situation.

Cinquième élément, mais je ne l'aborderai pas, car je pense que vous allez être très facilement au clair avec cela. Un réseau, c'est la connaissance mutuelle, le respect et l'apprentissage. Se dire qu'on est en apprentissage, qu'on est dans des dynamiques d'apprentissages de collaboration. J'ai déjà parlé de désaccords fondateurs et de procédures pour travailler cette question-là.

Mon dernier point, les questions plus politiques, au sens large, attention à l'injonction de faire réseau. Ce qui est intéressant dans votre démarche, c'est que c'est l'effet bottum up, on part de besoin de la base, on n'attend pas, heureusement, l'injonction de faire réseau. Cette injonction de faire réseau dans les territoires en France, cela créé toute une série d'impasses, parce que les mandats sont de faire réseau à tel prix et à tel prix. Et donc, on instrumentalise la dynamique. Deux, logique de prestation. Trois, attention à la logique de sur-traitance ou de sous-traitance. Qui est véritablement expert ? Est-ce qu'on ne sous-traite pas des situations ? Ou est-ce qu'on ne sur-traite pas ?

Et je terminerai en disant, si les pratiques sociales bougent, et c'est ce qu'elles sont en train de faire avec votre apport très positif, vous devez, et c'est implicite dans vos commentaires, vous devez être extrêmement attentifs à « Qu'est-ce que cela va produire dans nos systèmes organisationnels et dans nos secteurs ? » et « Qu'est-ce que ça va produire comme injonction politique à terme ? »

Je prends rapidement le nouveau OIP wallon qui additionne les services d'aide aux familles, les allocations familiales, une partie des services aux personnes, aux personnes âgées et la politique de l'AWIPH. Que vos pratiques en réseau ne soient pas l'occasion d'un bon brassage gestionnaire qui soit porteur plutôt de mécanismes de rationalisation plutôt que de mécanismes d'émancipation des individus et des collectivités.

Je pourrais dire plein d'autres choses, mais je m'arrête. Ma mère me disait toujours que je parlais trop.

Jean Blairon

Merci Benoit, d'avoir conjugué la sagesse maternelle et la recherche et la comparaison avec un de nos pays voisins. On ne dira rien sur l'absence du père.

Échanges avec la salle

Un participant

Une réflexion sur ce que vous venez dire, sur l'injonction de faire réseau. Ce n'est pas si simple que cela. Je partage votre point de vue et en même temps je trouve que ce n'est pas si simple que cela. D'abord les injonctions, elles viennent de partout. Le premier réseau, et je crois qu'on est tous d'accord, c'est celui du milieu de vie. Le premier réseau, celui qui est le plus efficace, c'est celui du bénéficiaire. C'est ce réseau qu'on est invité à activer de façon bottum up, de façon professionnelle. Et c'est pour cela que quand on a aujourd'hui des injonctions du politique, ils disent : « *vous devez inclure les bénéficiaires, leurs familles, etc. ils doivent faire partie* ». Ça, c'est une injonction, elle est naturelle.

Les pratiques de réseau, et vous avez raison de le souligner, viennent du bottom up et au niveau des jeunes, du public jeune, il y a une culture du réseau qui est extrêmement existante et riche. Le problème, c'est qu'à un moment donné, ce que je veux aussi dire, c'est qu'on est dans une société qui a évolué et donc le réseau, c'est une réponse à l'horizontalité, parce qu'avant dans un système vertical, il n'y avait pas besoin de réseau. Il y avait un chef, un État protectionnel, et cela allait de soi. Il y avait un père, voilà, un point, c'est tout. Le réseau était une dictature à la limite, tout ce qu'on peut employer comme mots.

Aujourd'hui, on est dans un modèle horizontal, et on est obligé de s'allier, c'est vrai que des injonctions qui viennent du politique peuvent être dérangeantes, et en même temps, ce sont parfois des opportunités. Ce que je veux dire, c'est que c'est au terrain de s'en emparer. C'est ce que j'espère, ici à Namur, en tout cas du point de vue de la santé mentale, on a des injonctions du politique à faire un réseau transversal et qu'on en fera notre réseau. Voilà, c'est à cela qu'on va devoir s'atteler.

Benoit Albert

Oui, je suis entièrement d'accord avec vous. Le réseau, c'est d'abord une opportunité qui doit nous faire sens et qu'on peut négocier. On a une grande chance en Belgique, et notamment dans les entités fédérées, de pouvoir avoir des structures et des mécanismes d'association entre la décision politique et les acteurs de terrain. Des comités supérieurs de l'éducation permanente, des temps d'écoute, des comités d'arrondissement de l'Aide à la Jeunesse et autres. Ce sont des lieux de réseau qui construisent.

Reste qu'on constate dans d'autres secteurs en Belgique ou dans d'autres pays que cette injonction à faire réseau, ce sont des injonctions à des fusions, à des rapprochements d'institutions, à des indicateurs de résultats ou de financements qui sont plus sur l'ordre des modalités de fonctionnement du réseau, que sur le sens ou la finalité, ou les résultats pour la famille.

Et on peut accepter aussi que l'on ne doit pas accepter de faire réseau tout le temps sur tout, que cela ne devienne pas cette nouvelle injonction, paradoxale presque, dogmatique : *« ah vous n'avez pas de réseau ! Qu'est-ce que cela veut dire ? »*

Et voilà, on demande aux gens de s'associer, donc je suis d'accord avec votre commentaire, c'est plutôt une méfiance gestionnaire.

Un participant

Je suis très intéressé par cette notion de réseau, cela me plaît beaucoup, mais par rapport au sujet qui nous réunit aujourd'hui, par rapport à ces jeunes qui ont des situations complexes - le mot incasable est à vomir, j'espère qu'on va un jour arrêter de le dire.

La notion de réseau me pose quand même sérieusement question. Et je me demande parfois si on n'utilise pas le concept et le mot réseau, et tout ce que l'on peut mettre derrière cela, pour nous occuper, pour camoufler peut-être des grands manquements qu'il y a autour et dans nos systèmes. Camoufler de l'incompétence, parce que tant qu'on est en réseau et qu'on discute le temps passe. C'est bien, ça fait des pauses, on est d'accord, mais voilà, moi, j'aime bien un réseau qui serait efficace, qui produirait vraiment quelque chose et pas simplement des grands discours. On est beaucoup là dedans parce que les moyens ne sont quand même pas derrière, les situations qui nous posent des gros soucis au quotidien ont besoin de moyens. On a besoin de moyens pour épauler cela et pas seulement de lieux de rencontre pour discuter. Je caricature un peu, ou beaucoup pour certains, peu importe.

En attendant, je suis confronté, en tout cas très régulièrement, à ces questions-là. Alors, c'est bien beau d'aller dans des discussions de réseau, mais quand je ressors de ces réunions-là, il n'y a pas de solutions, ou très rarement, vraiment très rarement.

Benoit Albert

Je pense par exemple que les cliniques de concertation ou..., il existe aussi des initiatives en Flandre qui sont des réseaux qui se sont pensés comme des réseaux avec une finalité d'efficacité autour de situations où la perte d'énergie est relativement faible.

Cela se traduit par « je fais mon travail autrement, à peu près dans les mêmes temps » plutôt que je fais cela en plus ou en complément. Et ces compléments deviennent parfois des grands mirages, des réseaux projets, des réseaux de supervision, d'intervision, d'échanges de bonnes pratiques. Est-ce qu'il y a des bonnes ou des mauvaises pratiques au regard de l'efficacité ? Il y a en tout cas des pratiques qui méritent, qui doivent être discutées au bénéfice de... Ça, cela dépend aussi de la finalité et aussi du type d'animation et des modalités.

Je crois fort que la centralisation sur les modalités puisse rendre un groupe de travail, interne et externe, relativement efficace, mais j'entends bien, on a mis derrière le mot réseau beaucoup.

Un participant.

On y reviendra peut-être l'après-midi, mais pour répondre à Jean. Actuellement sur Charleroi et sur Mons, on est au stade où on amène une situation difficile autour de la table et le réseau se crée tout à fait naturellement par toutes les personnes intéressées par la discussion sur ce cas et pour essayer de trouver une solution ou des pistes de solutions.

Et tant sur Mons que sur Charleroi, à chaque rencontre, le nombre de personnes qui participent grossit. Tout simplement, parce qu'on est en quête d'éléments performants pour pouvoir trouver des solutions efficaces.

Et donc je pense que sur Namur, c'est ce qui va arriver aussi, ce sera l'évolution logique comme vous le soulignez.

Présentation du groupe 16-20 ans

« Co-construire de manière intersectorielle l'accompagnement de jeunes majeurs en situation complexe »

Par Monsieur HOSSELET Thomas, Directeur du CPI Les Goélands, Monsieur BOUSMANNE Alain, Directeur pédagogique à l' Institut d'éducation Saint-Jean-de-Dieu et Madame Véronique BEECKMANS, Sous-directrice du SRJ Clair Val.

Abstract :

Les futurs majeurs à la croisée des secteurs, à la croisée des mondes...

Après 15 mois de travail, de nombreuses réflexions, des questions et même des pistes se sont dessinées et profilées. D'autres professionnels (du secteur adulte ceux-là) ont été rencontrés, vu l'importance de créer des ponts, des synergies, des liens.

Le terreau est fertile, il reste encore de nombreuses parcelles à exploiter (les CPAS, les Plan de Cohésion Social, les plans HP...) pour assurer la jonction entre le monde de l'enfance et des adultes.

En effet, les contrastes sont nombreux et ajoutent de la difficulté aux transitions (différences voire absences de catégories de handicap, temporalités différentes, financements, subsides ou octrois de revenus...).

Nous avons alors énuméré et abordé de nombreuses questions: comment dépasser les cloisonnements pour s'orienter vers des indications, comment respecter les temps différents selon que l'on soit bénéficiaire, familial, service de tel ou tel secteur, ou encore pouvoirs publics et subsidiants ?

Il en va dès lors de l'importance du maillage, des équipes mobiles, de la souplesse, de la meilleure connaissance et compréhension des réalités des uns et des autres, pour optimiser le soutien du jeune en fonction de lui et de ses besoins, au centre des préoccupations des services et non autour des possibilités des services. Néanmoins avec des connaissances suffisantes les uns, les autres pour accompagner au mieux ces jeunes en souffrance, en errance, capables vu leur mal-être de déboussoler, déstabiliser et déforcer des équipes, voire même de s'exclure d'un système.

Des pistes de solution sont plantées, germent, sont semées, replantées, repiquées...Elles ont besoin d'être approfondies, arrosées, désherbées, enrichies et méritent attention et mobilisation.

Intervenants :Thomas HOSSELET, Directeur du CPI Les Goélands. Alain BOUSMANNE, Di-

recteur pédagogique à l' Institut d'éducation Saint-Jean-de-Dieu. Véronique BEECKMANS, Sous-directrice du SRJ Clair Val.

Discutant : Antoine MASSON Psychiatre, co-responsable du Département de consultations pour Adolescents et Jeunes Adultes du Centre Chapelle-aux-Champs à 1200 Woluwe-Saint-Lambert. Professeur à l'Université Catholique de Louvain (École de criminologie) et l'Université de Namur (Département de philosophie). Membre du CIDE (Centre Interdisciplinaire des Droits de l'Enfant). Psychanalyste inscrit à Espace analytique Belgique. Co-rédacteur en chef des Cahiers de psychologie clinique

Notre groupe a rassemblé des partenaires venus des trois secteurs intéressés par les situations difficiles de jeunes adolescents proches de la majorité. Il s'agissait aussi bien de jeunes mineurs pour lesquels des places en structures résidentielles restaient problématiques (16-18 ans) que de jeunes adultes dont la prise en charge globale restait compliquée.

La première rencontre s'est déroulée il y a un peu plus d'un an, en mars 2014. Dès le début étaient présents des partenaires des équipes mobiles adultes (Pléiade) et du Réseau santé mentale de Namur. Cette rencontre et les suivantes ont permis de rassembler les attentes des partenaires du secteur enfant à l'égard du secteur adulte ; cela nous a également permis de dresser le constat des difficultés liées au passage d'un groupe d'âge à un autre, ce passage étant parfois purement administratif, le temps du jeune n'étant pas le temps des intervenants.

Quelle *transmission* (terme plus volontiers associé aux intervenants) réfléchir pour permettre une *transition* (plutôt lié aux jeunes/adultes) ? Comment articuler conceptuellement ces termes ? Il est à noter que la nécessité de créer et de travailler en réseau est une tendance actuelle, très présente dans le champ des intervenants, mais ne rencontrant pas forcément la préoccupation du jeune.

Les intervenants ont également pu faire le constat d'une *différence temporelle* entre les institutions relevant de secteurs différents. Les mandats plus ou moins longs dans la prise en charge des jeunes, les perspectives de prolonger la prise en charge au-delà de la majorité ou non, et une temporalité logiquement différente entre le monde des enfants et celui, plus long, des adultes. Ces différences influencent les interventions des partenaires, dont les offres d'accueil sont bien souvent orientées par les perspectives de prise en charge.

La dénomination même traduit quelque chose du mandat et de la conception du travail : usager, bénéficiaire, jeune, patient... plus qu'un mode de communication, cette pluralité nous amène à penser nos différentes offres de soins. Au sein d'un même secteur, on peut également constater des disparités entre, par exemple, le champ de l'enfance et celui du monde adulte. Pour l'AWIPH la catégorie 140, dite des troubles caractériels, disparaît à la majorité. Pour la santé mentale, l'autisme ou la psychose infantile ne sont pas considérés comme des troubles psychiatriques à l'âge adulte, mais comme des déficiences. Au sein

même de la pédopsychiatrie, il existe également des disparités entre les hôpitaux par exemple concernant le déficit intellectuel : pour certains, cela fait critère d'exclusion au motif que ce déficit entraînerait un défaut de symbolisation. Si tel était le cas, comment penser les liens entre handicap et santé mentale, est-il permis de réfléchir *l'handicap comme temporaire* et le *trouble psychique comme durable* ?

La notion de *chronicité* a-t-elle d'ailleurs sa place dans le champ de l'enfance ? La prise en compte des familles des jeunes est un aspect délicat. Si la majorité peut être mobilisée et souhaite d'ailleurs se constituer partenaire des soins, du projet ou de l'accompagnement du jeune, il existe beaucoup d'autres situations où la famille n'est pas un ressort : soit qu'elle n'est pas en mesure de l'être, soit qu'elle ne le souhaite pas, soit qu'elle est inexistante. Dans les situations les plus extrêmes ou complexes, l'entourage familial est parfois lui-même source de souffrance psychique ou de manifestations symptomatiques. Enfin, il est à noter que le champ social s'invite également d'une manière autre que scolaire à la majorité. Les attentes du monde social sont autres ; les sources de revenus, le statut, le parcours de formation, etc. autant d'éléments neufs qui nécessitent un accompagnement spécialisé. *Le temps psychique est différent de ce temps social*. L'accès à la majorité d'un jeune adulte, sous tendue par la recherche d'accomplissement d'un projet personnel (amoureux, professionnel, etc.), peut se heurter à une préoccupation toujours à dominante infantile...

Notre groupe s'est réuni à 9 reprises. Près d'une trentaine de professionnels venant des trois secteurs ont participé à nos travaux. Forts des constats qui viennent d'être énumérés, des participants nous ont exposé trois vignettes illustrant la difficulté ou non d'un passage vers l'autonomie pour des jeunes en grandes difficultés (deux vignettes problématiques et une qui a bien fonctionné grâce au réseau).

Nos préoccupations ne datent pas d'aujourd'hui. Certaines structures sociales, tant au niveau des adultes que des enfants, ont tenté d'apporter des améliorations (logement communautaire, structure de pré-autonomie, initiatives d'habitations protégées, équipes mobiles...). Mais cela s'est fait le plus souvent «chacun dans son coin»; il s'agit la plupart du temps d'initiatives internes au service.

Nous avons relevé qu'il est parfois difficile d'aiguiller les demandes vers les structures adéquates tant il en existe. C'est pourquoi nous avons décidé d'inviter à nos réunions des partenaires exclusivement du secteur adulte, afin qu'ils puissent nous faire part de leurs propres difficultés dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes en grande difficulté venant de nos structures ou services.

Deux intervenants exerçant dans un hôpital psychiatrique adulte nous ont expliqué qu'il était compliqué pour eux d'accueillir un jeune dans leur structure, tant celle-ci n'est pas adaptée pour eux. De telles hospitalisations mettent en difficulté le milieu hospitalier et sont souvent néfastes pour le jeune qui ne peut y trouver sa place. Ne fait-on pas pire que bien?

On note parfois une incompréhension entre les différents secteurs. Cela provient, entre autres, du vocabulaire employé et du sens que l'on donne aux différents termes. Par exemple, la psychose peut être définie différemment par la psychiatrie adulte que par la pédopsychiatrie, sans oublier les différentes écoles de pensée. Cela complique les choses. Devons nous faire le constat que le monde psychiatrique a scindé la pédopsychiatrie et la psychiatrie adulte ? Il semble que non, mais les jeunes sont moins vite diagnostiqués de manière définitive, car leur situation est plus mouvante.

Didier DE RIEMAECKER, coordinateur du Réseau Santé Namur, nous a présenté le secteur de la santé mentale en région Namuroise. Le Réseau Santé Namur est un espace de concertations dans lequel professionnels, usagers et proches développent des outils, projets, initiatives et procédures vers de meilleurs soins en santé mentale. Le Réseau Santé Namur rassemble des acteurs issus de secteurs différents qui, tous, de manière directe ou indirecte, participent au rétablissement de personnes vivant avec un trouble de santé mentale (soins ambulatoires, secteur social, réhabilitation, réinsertion socioprofessionnelle, formation, activités thérapeutiques de jour, soins hospitaliers, logement, hébergement...) et souhaitent améliorer leurs synergies de collaboration.

Notons que la région Namuroise dispose de 38 services ressources en santé mentale. Aussi, une réforme des soins de santé mentale, sous l'appellation PSY 107, se met en place. Elle a pour but de développer des réseaux transectoriels à visée opérationnelle (outils, procédures, pratiques collaboratives...). L'esprit de la réforme est de soutenir des prises en charge à domicile.

Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons au site www.reseausantenamur.be, ainsi qu'au guide vers une nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents (voir site <http://socialsante.wallonie.be>).

Nous avons reçu également des membres du service «La Charnière», une structure d'accueil de jour par convention INAMI, dont l'action se situe à «la charnière» entre le secteur de la psychiatrie et de l'insertion professionnelle.

Il nous a été présenté les 11 services provinciaux namurois de santé mentale. Nous relevons la création d'une fonction de liaison qui peut constituer une aide afin de construire un réseau autour du jeune qui devient adulte. Il y a possibilité de rencontrer le jeune en institution avant qu'il ne se rende lui-même au SSM (travail d'accroche). Cette fonction permet de participer à des réunions en vue de construire le réseau.

Nous avons terminé notre petit tour non exhaustif par les services d'accompagnement AWIPH qui ont pour mission d'aider les personnes ayant un handicap mental, physique ou sensoriel, à réaliser leurs projets dans leur milieu de vie (logement, travail, insertion professionnelle, formation...). On dénombre 10 services dans notre province.

De ces rencontres, il en ressort quelques pistes à explorer...

1° Sur ce premier point, nous voulons insister particulièrement.

Les jeunes dont nous parlons sont « incasables », les catégories qui sont utilisées pour démarquer nos services et pour caractériser leur appartenance institutionnelle ne conviennent à personne. Ni l'AWIPH, ni la Santé Mentale, ni l'Aide à la jeunesse ne répondent, en tous cas pas seuls, à leurs multiples besoins, ils mettent en faillite nos fonctionnements basés sur des critères d'inclusion ou d'exclusion.

Ces jeunes adultes nous poussent à dépasser cette logique de case, de catégorie. Comment, dès lors, travailler plutôt avec une logique d'indication, en lien avec les besoins et compétences du jeune ? Comment notre système actuel pourrait-il soutenir des prises en charge conjointes, superposées, alternées ? Ces questions doivent concerner nos politiques de subventionnement... Pas seulement la meilleure connaissance des uns et des autres. Notre bonne volonté à nous, intervenants du terrain est nécessaire, mais insuffisante, les collaborations interministérielles s'imposent.

Antoine Masson, psychiatre

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir invité à intervenir, même si je suis un peu surpris dans la mesure où je m'étais préparé à intervenir dans le cadre de l'institution « Les Goélands », autour de situations difficiles et de la manière d'aborder la clinique.

Or les débats de cette journée se trouvent plutôt orientés vers les enjeux politiques, dans des perspectives de l'organisation de la santé mentale. Sur chacun des points préparés qui m'ont été transmis me sont venus quelques décalages que je peux vous proposer et que j'avais tenté d'introduire lors d'une réunion organisée par le KCE, réunion préparatoire aux guides qui sont aujourd'hui proposés.

Concernant la première piste, je vous propose de figurer ma remarque avec des images, en espérant que cela puisse aider à en percevoir les enjeux. Vos questions sont très intéressantes, tant il est vrai que les secteurs de l'Aide à la jeunesse, de la santé mentale, de l'éducation, de l'aide dans le champ du handicap, ont bien souvent beaucoup de difficulté à s'articuler autour de ces jeunes dits « incasables », qui circulent sans que l'on sache toujours où ils devraient aller. Ils représentent un défi pour la prise en charge, trouver une solution pour eux est comme un « os à ronger » pour les institutions. Au niveau du diagnostic, il est bien difficile de répondre à la question de ce qu'ils présentent vraiment comme problème ? Quand on pense avoir pu répondre dans un certain registre de problématique, ils se retrouvent déjà ailleurs.

Je souhaiterais dès lors introduire une première réflexion sur le type d'épistémologie à mobiliser pour les situer et saisir ce qui est en jeu.

Lorsque vous cherchez à vous repérer dans un monde, il y a en effet plusieurs méthodes possibles, dont deux que je voudrais rapidement préciser. La première méthode consiste à utiliser une carte de géographie permettant de situer les montagnes, les rivières, les routes... et tous les éléments géographiques constitués de manière stable dans le temps et durablement localisés ; grâce à cette cartographie, éventuellement avec l'aide d'un GPS vous pouvez être guidés adéquatement.

Cependant, si vous vous retrouvez dans une mer d'icebergs où vous devez ouvrir une voie sans les heurter trop violemment, ou si vous devez affronter un temps d'orage, vous ne pouvez pas disposer à l'avance d'une carte assurée qui vous permettra de prédire où vont se trouver les icebergs ou bien où va surgir l'éclair et tomber la foudre. Pour vous repérer et vous orienter, vous devrez avoir recours à une autre science que la cartographie statique, à savoir sur la météorologie qui, combinée à l'expérience et au jugement, vous permettra de vous positionner le plus adéquatement possible. Ainsi instruit, vous pouvez sentir, supposer raisonnablement, qu'à tel endroit, il risque d'y avoir de l'orage et qu'il est prudent de s'y préparer, ou vous sentez que tel autre endroit ou moment, il va faire plutôt beau et vous pouvez vous aventurer de manière un peu plus insouciant. Mais il n'y a pas de prédiction totalement assurée, à 3 jours vous pouvez avoir une bonne idée de l'évolution globale sans toujours prévoir où tombera l'averse ou bien où passera la tornade, à 5 ou 7 jours la prévision porte sur la tendance plus globale, et à plus 7 jours les tendances deviennent de plus en plus générales et les événements climatiques précis de plus en plus aléatoires.

Ma proposition est dès lors la suivante : si on tient compte du fait que l'adolescent est une personnalité changeante et en cours de métamorphose, il est important d'apprendre à l'appréhender comme les météorologues appréhendent le climat. Cela permet de situer les points de danger et les zones de turbulences, de prendre les mesures éventuelles, mais sans ignorer que si un jour on perçoit que dans la personnalité du jeune il fait beau temps et qu'il est opportun de prévoir un dispositif où il peut s'épanouir, il est tout à fait possible que 8 jours plus tard, l'orage — voire la rage et la colère — gronde, que le péril grandisse et que vous soyez amenés à devoir recourir à un cadre plus contenant et protecteur ; sans compter que peu de temps après, vous percevrez plutôt la personnalité comme en souffrance — comme exposée à un tremblement de terre — et qu'il s'agit plutôt de mettre l'accent sur le soin. Il peut y avoir de l'orage durant l'évolution, mais vous ne pouvez pas le programmer : vous ne pouvez pas trancher dès le diagnostic du départ si le jeune a besoin d'un lieu d'expression où s'épanouir, d'un lieu contenant en vue d'éduquer les comportements inadéquats ou d'un lieu de soin pour sa souffrance. Selon le déploiement de sa météorologie intime, il est possible qu'il soit opportun qu'il passe par ces différents lieux.

Si un jeune actualise des comportements transgressifs importants, il peut être opportun de proposer un placement en IPPJ, après avoir reconnu qu'il a besoin d'être éduqué ; cependant lorsqu'il aura consenti à arrêter de faire ses conneries et, avec l'aide des éducateurs, regarder à l'intérieur de lui-même, il peut commencer à réfléchir le soir, voire une grande

partie de la nuit, et il peut dès lors se sentir très mal, anxieux, déprimé ou déboussolé. S'il ne supporte pas son anxiété et la désorientation source d'angoisse, il peut s'en défendre en prenant refuge bien précaire dans une construction délirante : il va dès lors se présenter aux yeux de ses éducateurs comme un « cas psychiatrique » nécessitant des soins adéquats et laissant bien démunis les intervenants éducatifs.

Un tel changement d'orientation ne relève nullement d'une erreur d'aiguillage au départ, la transformation de la problématique répond plutôt d'une logique positive, et l'accès à un questionnement source de souffrance est plutôt le signe que les éducateurs ont bien joué leur rôle. Et le mouvement peut d'ailleurs se présenter dans l'autre direction, si le jeune est en souffrance et qu'il semble opportun de le placer en psychiatrie au vu de ses problèmes et sa difficulté de s'exprimer, il n'est pas exclu que, lorsqu'il commence à exprimer le conflit pulsionnel non résolu qui l'habite, il devienne très perturbant par son comportement au sein du service, réveillant par exemple les patients âgés qui dorment dans le service psychiatrique d'à côté : finalement, il peut s'avérer ne plus être compatible avec le séjour en psychiatrie, et relever plutôt à ce moment-là d'une mesure éducative dans le secteur de l'Aide à la jeunesse.

La première idée portait sur la manière d'appréhender et de traiter une personnalité en changement, ce qui exige des outils spécifiques et des possibles changements dans les dispositifs ou transferts entre les dispositifs.

La deuxième idée à laquelle je vous propose de réfléchir, c'est de considérer que chacun de nous est articulé en une personnalité avec plusieurs facettes. Lorsque vous vous présentez comme une personnalité « normale » (c'est-à-dire pouvant s'adapter de manière assez harmonieuse à votre environnement, à vos aspirations et aux constellations relationnelles dans lesquelles vous évoluez), c'est que vous avez acquis une forme de compétence bien particulière qui consiste à pouvoir présenter la bonne facette de votre personnalité au bon moment et dans le contexte opportun. Mais la plupart des adolescents, même si cela est plus intense pour certains que pour d'autres, traversent des moments d'égarement ou de maladresse durant lesquels ils ont « disjoncté », à savoir que les différentes facettes se présentent dans le désordre ou sous forme de défi au moment inattendu.

Durant de tels moments critiques, c'est comme si les adolescents n'avaient pas encore la sagesse de réguler le surgissement de leurs différentes facettes, ou qu'ils en jouent pour provoquer l'environnement tout en s'exerçant à les manipuler. Vu depuis la norme adulte, la société bien réglée ou les attentes parentales vis-à-vis de l'enfant, les adolescents perturbateurs ne manquent pas d'apparaître comme montrant toujours la mauvaise facette au mauvais moment, toujours là où on ne les attendait pas. Et quand on croit les attraper par une de ces facettes, une autre ne manque pas de se rappeler à nous et ils nous échappent immanquablement.

Si l'approche d'un adolescent ne peut consister à le réduire à l'une ou l'autre de ses facettes, il faut dès lors changer de logique et voir les choses autrement. Dès lors, lorsque vous envisagez différents intervenants qui tentent de se positionner autour d'un jeune dont les différentes facettes sont disjonctées, chaque intervenant va appréhender le jeune via une facette différente : l'éducateur envisagera les manquements et visera à l'amélioration de son comportement et à la restitution des capacités de réussir, tandis que le « psy » envisagera plutôt les différentes formes de symptômes et visera à permettre la réalisation du remaniement œdipien, ou à la régulation et prise en compte de l'angoisse, ou de la tristesse (par exemple, chagrin d'amour), ou encore le rétablissement du dialogue avec son père ou sa mère, etc. Un sociologue, un enseignant, un juge, un prêtre, un ouvrier rencontré dans l'institution, tous auront une vision singulière du jeune en fonction de sa sensibilité professionnelle, de la place qu'il occupe, de la mission dont il est chargé et surtout de ce que le jeune rencontré choisit d'exposer dans la relation avec cet intervenant.

Au regard de la série d'intervenants qui ont chacun leur point de vue, toute la question est de savoir comment vont s'articuler les différents intervenants ensemble. Il y a en réalité plusieurs modèles dont deux qui entraînent en quelque sorte une forme de catastrophe. Selon le premier modèle catastrophique, les intervenants qui ont chacun vu une facette commencent à se quereller ensemble et à se discréditer mutuellement, avec plus ou moins de violence. Dès lors, ce qui faisait déjà conflit au sein de la personnalité du jeune, les différentes tensions et aspirations qu'il ne savait pas articuler pacifiquement, ces différents morceaux de lui-même vont se retrouver comme actualisés à l'extérieur de lui dans des oppositions décuplées entre les intervenants. Le jeune qui cherche son identité à travers ce qu'il suscite dans son environnement, reçoit dès lors comme en boomerang cette conflictualité exacerbée qu'il avait lui-même déclenchée, dans l'espoir secret d'un apaisement. Ainsi, s'il est bien en un certain sens responsable de mettre à mal l'institution, il y a pourtant une forme d'injustice de lui faire porter les conséquences de ce qu'il suscite malgré lui du fait de la défaillance de l'institution à apaiser les tensions. Et s'il est considéré comme le responsable de la crise qu'il suscite, il ne manquera pas d'être exclu de l'institution, au risque bien sûr de reproduire le même scénario dans une nouvelle institution où risque de se recréer la forme insoluble de conflictualité.

Outre cette première catastrophe du conflit exacerbé, il est une autre qui guette et dont il s'agit de se méfier, car elle risque de se déployer dans la direction opposée. Le risque consisterait à donner raison de manière unilatérale à une seule facette prédominante, et chacun se rallierait à la position de celui qui décrit cette facette. Nous pourrions dire que plus la vision est juste, plus c'est grave. Je m'explique. Un jeune qui va mal peut en effet avoir une facette qui est prégnante et qui cache toutes les autres. Il s'agit en quelque sorte d'une éclipse de la richesse du jeune derrière une facette exorbitante.

Par exemple, telle présentation de délinquance caractérisée peut être une forme d'éclipse comportementale de tous les bons côtés du jeune. Alors, bien sûr, celui qui décrit la dérive délinquante a raison de préciser et insister sur le fait qu'il y a des troubles du comportement ; mais si tout le monde se range dans la même approche, alors s'aggrave l'éclipse déjà présente au départ. C'est ainsi que l'on peut dire, qu'avec les jeunes, plus on a raison, pire c'est, dans le sens où la fixation stigmatisante est plus forte.

C'est alors qu'il est très précieux qu'au moins un intervenant face mentir le trop d'évidence, il est essentiel qu'au moins un interlocuteur suppose qu'il pourrait y avoir une facette insoupçonnée susceptible de se développer un jour, et à laquelle il s'agit de donner sa chance, afin de venir contribuer à finalement corriger l'éclipse.

En réalité, le véritable enjeu consiste à trouver comment articuler les différents acteurs dans une reconnaissance réciproque des différences, tout en trouvant un fil à rouge à soutenir, éventuellement une face cachée à désenfourir.

Au regard d'une telle conception, je dirais que vous avez raison : il existe bien des « incasables », il existe des jeunes qui sont effectivement des « incasables », impossible à assigner à résidence univoque, parce qu'ils sont en réalité des multiface. La question est incontournable de devoir s'interroger par quelle face il est adéquat de les appréhender, par quel bout on va pouvoir le prendre. Nous pourrions même dire qu'une institution qui fonctionne bien va en réalité « guérir » la face pour laquelle le jeune est venu dans cette institution, ce qui va faire apparaître une autre face ; et cela aboutit à une situation où l'on pourrait se dire qu'il y a eu erreur, qu'il n'est pas à la bonne place. Mais en réalité cela peut être le signe que l'institution a bien travaillé. Ainsi, il y a une forme de loi paradoxale : plus vous travaillez bien, moins les jeunes auront la bonne indication pour rester chez vous.

L'idée un peu provocante est la suivante ; le jeune est une multiface — et non seulement un « incasable », même s'il apparaît tel — et il y a beaucoup plus de richesses à le voir comme cela.

Jean Blairon

Alors météo au beau fixe, recommandation deux.

Orateurs

2°) Alors c'est la question du temps, mais pas le temps météo, le temps dont tu es gardien. Les jeunes dont nous parlons sont hors du temps, en tous cas du nôtre, celui organisé autour de leur âge (avant 18 et après 18 ans), de durée de prise en charge, de calendrier pour une admission. Ils sont hors du temps d'émergence d'une demande en terme d'évolution, ils sont dans l'immédiat, aux prises avec leurs désirs et souffrances actuels. Or, nos secteurs fonctionnement avec une très grande incidence de la temporalité. Il y a un âge auquel un jeune n'a plus droit à nos services ou pas encore droit aux services adultes. Il y a le temps

que nous exigeons pour construire un projet avec le jeune, et entre nous, celui de la date de sortie...

Quelques initiatives ont travaillé les limites : prise en charge à partir de 16 ans ou jusqu'à 21 voire 25 ans. Mais, même si les limites peuvent être considérées comme plus souples, pouvant donc répondre aux besoins de davantage de jeunes, nos jeunes incasables, ou multifacettes, auraient besoin d'une offre, au cœur de toutes nos appartenances institutionnelles et où le temps n'est pas déterminant... Un endroit d'exception... pour se poser, un endroit d'errance ! Nous pensons à des projets spécifiques, particuliers, pilotes... De différents types, toujours créatifs, tel un projet d'habitat communautaire qui a existé et qui s'est dissolu...

À nos temps des secteurs jeunes et des secteurs adultes, à celui du jeune, de sa famille, ajoutons le temps des concertations entre nos ministères respectifs, entre nos pouvoirs subsidiants...

Antoine Masson

Concernant la variable temps, vous avez tout à fait raison de dire qu'au « moment adolescent », on ne se situe pas dans le temps au sens de l'organisation d'une durée. L'adolescent ne s'inscrit pas dans le discours où il se dirait : « *voilà, je fais faire ma vie, je vais m'éduquer, etc.* »

En réalité il s'inscrit dans une tout autre logique que ce déploiement chronologique du processus, il s'inscrit dans la spécificité de ce qu'est un « moment ».

Qu'est-ce qu'un « moment » ? La définition va peut-être vous paraître un peu compliquée, mais en réalité elle vous est familière, du moins à certains, puisque l'introduction a fait référence à une institution qui s'appelle « La Charnière ». Et bien le « moment », on peut dire que c'est une charnière du temps ; l'adolescence est la charnière qui ouvre l'âge adulte à partir de l'enfance, là où toute la portée de ce qui précède se fait sentir pour forcer à tout ce qui va s'inscrire dans sa suite. Ainsi, la temporalité de l'enfance, c'est un premier panneau de durée et la temporalité de l'adulte, consiste en un deuxième panneau à déployer, et entre les deux, l'adolescence est cette charnière entre les deux panneaux qui s'ouvrent quand le panneau se termine et qui en réalité, de manière rétroactive articule les panneaux.

Les adolescences peuvent apparaître bien différentes, tout comme il y a des petites charnières, des grosses charnières, des charnières très envahissantes, etc.

Quant à la définition un peu technique de ce qu'est un « moment », je l'emprunterai au fameux dictionnaire de philosophie qu'est le Lalande et où le concept de moment est déployé selon trois dimensions de sens.

- D'abord, le moment désigne un court laps du temps séparé du cours ordinaire du flux de la temporalité. Ainsi, lorsque vous dites que vous avez passé « un mauvais quart d'heure », vous indiquez que ce quart d'heure est en réalité incommensurable avec les autres quarts d'heure qui composent les 24 heures. C'est un court moment séparé du reste, l'adolescent est un tel moment.
- Ensuite, le « moment » désigne également l'effet spécifique généré par une force environnante, c'est l'impact d'une force sur un corps immobile. Et chacun sait combien le corps adolescent peut s'être traversé ou transi par des forces multiples, qui peuvent à l'occasion tirailler dans tous les sens ; ces forces vont depuis les secrets de familles, jusqu'à la drogue, en passant par la passion amoureuse, les hormones qui montent à la tête, etc. Voilà cette deuxième dimension du moment adolescent comme point où le corps des adolescents se trouve traversé par des forces multiples, ce qui embarrasse les adolescents qui ne savent pas encore très bien — voir pas du tout — comment ils vont bien pouvoir mettre tout cela en ordre.
- Selon la troisième direction de signification, le « moment » est une phase de développement, qui n'est pas cependant une simple étape inscrite dans le cours de la succession. Lors du « moment », il s'agit de récapituler tout ce que nous avons été et même tout ce qui nous a fait, afin de faire advenir en avant soi-même autrement. Pour Hegel, le moment de la dialectique est le point où se conjoignent la thèse et l'antithèse en vue de produire une avancée. Pour Saint Paul, le « moment divin » n'est rien d'autre que le choc de la conversion sur le chemin de Damas. L'adolescent aussi est en une telle charnière — tournant qui peut se faire tourment — où il s'agit de rassembler en une vie nouvelle les éléments épars de l'enfance et au-delà.

Une métaphore plus spatiale du « moment » se trouve dans le cadre d'un réseau autoroutier sous la forme du rond-point : si l'adolescence s'inscrit sous la forme d'un rond-point, l'enfance et l'âge adulte se disposent comme des routes qui s'y rattachent, routes qui comportent plus ou moins d'obstacles et d'ornières.

Dès lors, dire que l'adolescent est hors du temps, c'est dire qu'il n'est pas dans le déploiement du processus chronologiquement construit, mais dans le « moment », ou encore c'est dire qu'il ne suit pas une route, mais qu'il tourne autour du rond-point sans que l'on sache très bien quelle route il va prendre. La question la plus délicate devient dès lors : comment intervenir en un tel « moment », ou lorsqu'il tourne et hésite entre les routes possibles.

Et lorsqu'on dit que l'adolescent ne formule pas de demande, ne demande pas, la remarque que je voudrais faire à ce propos est que la « demande » n'est effectivement pas le bon repère pour travailler avec les adolescents. Cependant, les adolescents nous « adressent » quelque chose, ils nous « interpellent » et nous « convoquent » à agir. Précisons que s'ils nous adressent quelque chose, ce « quelque chose » n'est rien d'autre qu'eux-mêmes, leur malaise ou leur embarras, leurs utopies et leur enthousiasme, leur défi ou leurs idéaux, etc.

Pour essayer d'imager la situation d'interaction des adolescents avec nous, je vous propose cette petite scène tirée des exploits Quick et Flupke, ces deux personnages bien connus de la BD d'Hergé mis également en dessin animé : le garçon — ou jeune adolescent — prend un paquet un peu étrange, pose ce paquet sur le seuil, sonne à la porte avant d'aller se cacher au coin de la rue pour voir la tête de celui qui ouvre la porte, constater la réaction lorsqu'il découvre le paquet. Et bien je pense que bien souvent la stratégie spontanée des adolescents est semblable : ils se déposent, viennent placer devant les choses qui les habitent, se livrent eux-mêmes, en faisant mine de n'y être pour rien et de s'être déjà absentés. Ils (se) déposent et nous enjoignent de nous débrouiller avec « cela ». Et parfois, c'est en fonction de la tête que fait leur interlocuteur qu'ils peuvent s'orienter.

Afin de se situer face à eux, l'enjeu essentiel est de s'interroger : qu'est-ce qu'ils nous adressent ? Quel est le paquet face auquel nous devons réagir ? Qu'est-ce que nous allons faire du paquet qui est là ?

La question de « la demande » à l'adolescence n'est pas une bonne question. Voilà la bonne question : qu'est-ce qu'ils nous adressent ? Et qu'est-ce qu'on va faire avec ce qu'ils nous déposent ? Comment se débrouiller avec ce qui est là placé devant nous parfois de manière provocante ? Comment se positionner face aux actes parfois de défi des adolescents, face à ses mises en péril — « ses conneries » —, avec ce qu'il nous montre ?

Orateurs

3°) Le temps de l'errance, c'est peut-être aussi le rond-point.

Dans les autres pistes, nous avons pensé à l'intérêt d'équipes mobiles, mobilisables autour d'un jeune « sans demande », en tous cas sans demande clairement énoncée, mais en mal d'intégration, des équipes dont le projet thérapeutique est d'accompagner, de permettre l'émergence des prémices d'autre chose, un possible accompagnement de l'errance. Nous pensons à un « maillage » communautaire, plutôt qu'à un réseau, qui va au-delà de la transmission d'infos sur un cas... Comment le jeune pourrait-il construire son « institutionnel » avec des petits bouts de nos institutions ?

Les équipes qui accompagnent la crise nous paraissent aussi essentielles pour répondre à cet autre aspect des manifestations de souffrance de ces jeunes à l'intersection de nos secteurs : accompagner la crise dans l'institution, dans la famille et trouver des solutions temporaires permettant l'apaisement. Les lieux d'accueil pour les jeunes adultes ou presque adultes en crise sont beaucoup trop rares.

Antoine Masson

Au risque d'être un peu provoquant, il est évident que c'est bel et bien comme cela que ça se passe : le jeune dépose ses trucs et il s'agit pour nous d'y « faire face », comme le propose Winnicot, en ne réprimant pas aveuglément ET en ne supportant pas passivement.

J'ajouterai également que c'est le jeune qui choisit à qui il parle, à qui il s'adresse. Jean-Yves Lefourn (psychanalyste, psychiatre, Centre Oreste, Tours, membre du CILA) a fait une étude rétrospective sur les jeunes qui s'étaient suicidés dans l'institution hospitalière. L'étude a montré que tous les jeunes en avaient parlé : la plupart du temps à la personne de nettoyage, à l'électricien ou au technicien. C'est comme si le jeune avait déposé ses petits cailloux et il s'agit de voir comment en tenir compte, car c'est en fonction de la manière dont l'autre réagit que le jeune va faire son chemin.

Dès lors, la mission est de faire face comme nous pouvons au jeune en errance, sans pouvoir prévoir ni garantir, mais en augmentant les chances qu'à un moment donné, l'adolescent « s'en sorte » ou « se trouve ». Alors, nous pouvons nous dire : finalement, nous avons accompagné son errance, mais pas seulement en errant autant que lui, plutôt en étant des sortes de bouées, ou des sortes de murs sur lesquels il a pu s'exercer pour apprendre à attraper la balle, un peu comme un enfant apprend à jouer au ballon, en lançant la balle contre le mur. Ce n'est pas évident d'endurer cette épreuve incertaine et nécessaire, mais c'est comme cela que cela se passe.

À partir de cette expérience clinique de ce mouvement complexe, une question doit être posée concernant les politiques qui nous sont proposées : même si c'est comme cela que ça se passe, est-ce que ça peut s'organiser anticipativement et de manière prévisible ? Et lorsqu'on organise un tel parcours, est-ce que c'est encore la même chose ?

Voilà vraiment un grand enjeu, une grande discussion à avoir avec les décideurs qui généralement regardent ce qui fonctionne et se disent qu'il doit être possible d'« implémenter » ce processus qui s'est avéré avoir marché, de l'« implémenter » dans une perspective de réseau global, évalué et valant pour tout le monde. Mais, est-ce qu'en prélevant une action qui marche et en décrétant de faire fonctionner le réseau de cette manière-là, est-ce que ça va encore marcher ?

Là, je pense que nous sommes devant une véritable difficulté qui réside dans le passage du local au global et de l'engagement singulier au programmatique global. Effectivement ce qui marche, c'est l'accompagnement de l'orage, mais — et c'est la grande question cruciale et délicate — est-ce qu'on peut organiser l'accompagnement de l'orage ?

Face à un adolescent errant — et j'ai eu l'occasion de rencontrer des adolescents disjonctés, je ne me suis jamais jusqu'à présent organisé en déclarant que j'accompagnais son errance de manière programmatique ; au contraire, j'ai plutôt traversé des moments d'inquiétudes, parfois jusqu'à l'insomnie, en m'interrogeant sur comment j'allais pouvoir le rattraper ? Et

ce n'est qu'au bout du compte que j'ai pu me dire : et bien, il m'a fait errer avec lui, et finalement, j'ai consenti à accompagner un peu, à me laisser déloger, et ça a fonctionné. Ce n'est donc que dans l'après-coup de mon engagement que j'ai pu me dire, mais je n'aurais pas pu programmer d'accompagner son errance.

Il en va de même, en tant que psychiatre quand on accompagne un psychotique, on se rend compte qu'on se laisse prendre par son vécu terrifiant, par son angoisse, par son délire, qu'on doit quand même y consentir, de se laisser prendre, etc. Et au bout du compte, c'est cela qui va pouvoir l'aider, car le patient psychotique aura ainsi trouvé un interlocuteur pour faire monde commun et retrouver un certain rapport à la réalité, qui est d'abord une réalité relationnelle. Mais jamais, en tant que psychiatre je ne me suis dit : je fais accompagner son délire et voyager dans le délire avec lui. Si je décidais de manière programmée de l'accompagner dans son délire, cela ne marcherait pas, conduirait plutôt à un délire à deux.

La grande question est donc : peut-on programmer ce qui a fonctionné dans l'aventure relationnelle ? peut-on organiser de manière globale ce qui a pu marcher localement ? Il n'est pas sûr que la programmation de ce qui marche puisse marcher.

Orateurs

4^o) Nous croyons qu'on partage ce point, quand on erre aussi avec nos ados.

Nous avons évoqué l'intérêt de la mise au point d'un projet individuel avec le jeune, concerté avec les différents acteurs. Cette concertation, qui implique le jeune, soutiendrait une analyse de ses besoins, ce qui a déjà été proposé, ce qui pourrait l'être, une approche de qui fait quoi, quand, avec qui, où... La place centrale sera laissée au jeune et prévoirait une place pour ses familiers, son réseau proche, s'il existe. Le partage d'outil commun pourrait être utile, comme un outil de liaison, dont le jeune sera propriétaire, mais qui aiderait à avancer, sans reproduire... Des questions restent en lien avec la situation, que nous percevons de grandes passivités, de certains de nos jeunes qui se situent dans le « ne vouloir rien » ou dans le rond-point en errance ...

Antoine Masson

Cette apparente passivité des jeunes mérite une attention particulière. D'ailleurs, la dernière expression de votre point est intéressante : « ne vouloir rien ». « Ne vouloir rien », c'est « vouloir ». Est-ce une passivité ou est-ce une sorte d'épreuve d'inertie pour éprouver la réalité de ce qu'il y a derrière, et pouvoir alors se situer.

Si certains jeunes sont dans une vraie passivité, bien d'autres sont dans la mise à l'épreuve. Winnicott parlait de l'adolescence comme de la traversée du « pot au noir », cet endroit où on ne sait pas très bien par où va aller le vent, ni même s'il y en aura.

Et bien, propose Winnicott, lorsque les adolescents font cette traversée du « pot au noir », il faut que les adultes consentent à les accompagner. Le problème selon Winnicott est que les adultes ne sont pas suffisamment sains que pour s'y aventurer, et inventent alors des « remèdes » qui risquent de rendre impossible la traversée pourtant nécessaire pour devenir adulte. Et peut-être que la formation des intervenants vise essentiellement à leur donner les moyens de s'aventurer, sans se réfugier dans les remèdes tout faits, mais plutôt en « faisant face » et en offrant un cadre à l'adolescent.

Dans ce même texte de 1962, « L'adolescence », Winnicott énonce les quatre besoins fondamentaux de l'adolescent. Ces quatre besoins peuvent apparaître comme très provocants — encore plus aujourd'hui qu'à l'époque précédant mai 68.

- Le premier besoin de l'adolescent est d'« éviter la fausse solution ». Si ce qu'on lui propose n'est pas l'invention dont il a besoin pour se construire, alors son premier besoin, c'est de refuser ce qu'on lui propose, et de ne pas abandonner sa quête.
- Le deuxième besoin de l'adolescent, c'est de « sentir réel avec l'autre » et si ce n'est pas le cas, il vaut mieux qu'il « accepte de ne rien sentir du tout » et de se retirer du jeu. ».
- Le troisième besoin de l'adolescent est de recourir à « une attitude de défi dès qu'il risque d'être dépendant ». Et là, vous voyez un peu le problème : dès que vous prétendez avoir trouvé la bonne solution pour l'adolescent, le bon réseau, il risque d'être dépendant de ce bon réseau. Alors selon Winnicott, son besoin sera de recourir au défi. Ceci mérite d'être pris en compte pour déconstruire l'illusion de parvenir à bien organiser la vie des adolescents, ou à bien les manager dans un réseau adéquat : face au risque bien réel de perdre la possibilité de gagner leur réalité singulière, face au risque de dépendance, ils auront besoin de réagir en mettant au défi.
- Quant au quatrième besoin, il est encore plus interpellant et impossible à combler par une programmation des soins ajustés. Winnicott énonce ainsi ce quatrième besoin : « provoquer sans cesse la société afin que l'antagonisme de cette société se manifeste et qu'il puisse s'opposer à l'antagonisme de la société. » Ainsi, lorsqu'un jeune se trouve en lui-même comme dans un « sac de nœuds », lorsqu'il est pris par des contradictions — par exemple une envie de faire quelque chose et en même temps une grande peur —, il s'arrange pour que son père le soutienne dans son envie, pour que sa mère le comprenne dans sa peur, parfois jusqu'au point où les parents en arrivent à se disputer. Alors l'adolescent, peut dire : « vous voyez les vieux, vous ne savez jamais vous mettre d'accord ! » En fait, il a extériorisé son conflit interne dans l'interaction entre les parents. Il peut s'opposer à ce conflit extériorisé. Si les parents trouvent un compromis, cela lui permettra de s'apaiser. Si les parents amplifient le conflit, le jeune sera renvoyé à son malaise amplifié, et de surcroît accusé de semer la zizanie.

Au regard de ces quatre besoins de l'adolescent, il n'est pas possible d'entretenir l'idée d'un réseau ajusté anticipativement au besoin clairement quantifié.

Nous pourrions plutôt soutenir que le « bon réseau » serait un réseau qui se propose comme un lieu avec une certaine plasticité, un lieu où peuvent s'actualiser cette mise au défi et cette provocation permettant la structuration du jeune.

Par contre, un bon réseau ne sera jamais un réseau qui, de manière linéaire, inclut le jeune dans la dépendance managériale de son comportement : ce serait en réalité la pire des catastrophes dans la mesure où cela signifierait l'annulation de l'élan moteur de la jeunesse.

La question qui nous revient lorsque nous pensons les dispositifs pour les adolescents est dès lors la suivante : quelle est la plasticité nécessaire d'un réseau pour que la mise au défi et la provocation provoquent des effets de structuration et non de déstructuration ?

Orateurs

5°) Probablement dans la suite de ce que vous dites. On a perçu que les liens de confiance qu'on est en train de créer dans chacun de nos groupes entre intervenants permettent de soutenir et de renforcer la confiance du jeune et l'élaboration de liens nouveaux avec lui, et probablement dans l'accompagnement de ses explosions à lui, est possible que nous nous ferois confiance entre intervenants et entre secteurs.

Notre volonté est de poursuivre la construction du réseau en soutenant de meilleures articulations entre les réseaux enfants, jeunes et adultes. Pour cela, on se dit qu'il faudrait prévoir d'autres dispositifs plus créatifs où l'accueil se terminerait à mi-temps dans le secteur enfant en se conjuguant avec un accueil à mi-temps en construction dans le secteur adulte ? Et cela de manière transectorielle.

À nouveau, au-delà de la collaboration entre nous, les politiques se doivent d'être organisées par une concertation interministérielle, car des questions administratives se posent.

Dans la même foulée, nos institutions sont sollicitées au-delà de leurs actuelles limites pour organiser l'accompagnement de tous les jeunes en cours de devenir, et de devoir trouver une place dans le monde des adultes, entreprendre les multiples démarches pour tenter de s'y insérer. Cela consomme une énergie colossale dans nos différents secteurs qui sont sous-équipés. Quid des moyens accordés, dans chaque secteur à cette fin ?

Un petit mot encore à ajouter, l'accueil en institution, qui se poursuit ou se met en place, de jeunes très en difficulté, en crise, en souffrance, qui n'acceptent pas nos repères, provoque des résistances de nos équipes. Tant parce que les travailleurs seront mis à l'épreuve dans un relationnel en crise violente, que parce qu'ils s'inquiètent de l'impact du jeune sur le groupe et la protection qu'ils doivent assurer aux autres jeunes.

Antoine Masson

Je pense qu'il est très important que le jeune puisse circuler d'institution à institution et que cela ne soit pas vu comme un échec pour une institution quand le jeune circule dans une autre. Très important aussi que les institutions elles-mêmes soient multifacettes en réalité.

Et une question importante est de savoir comment articuler les différentes facettes.

Une des tendances actuelles, contre laquelle j'estime qu'il y a lieu d'émettre des réserves sinon de lutter, consiste à soutenir que la coordination devrait être subordonnée à une visée commune. Alors que j'estime qu'il serait beaucoup plus riche de conserver des visées différentes qui se complètent et qui s'articulent entre elles. Un éducateur, un psychologue, un intervenant qui a le souci de la revalidation du handicap, etc. n'ont pas nécessairement les mêmes visées pour un jeune. Et le fait de cette différence dans les visées n'est nullement destructeur.

Je prends l'exemple typique prélevé du côté de la maladie mentale, de la guérison et du traitement. Afin de corriger le tir des dérives de la psychiatisation et de la stigmatisation du malade, la tendance actuelle propose d'œuvrer pour le rétablissement. Le rétablissement qui est, pour simplifier, un retour au mode de fonctionnement psychosocial antérieur. Pour les adultes, la notion apparaît relativement pertinente : le rétablissement consiste à retourner à l'état de fonctionnement satisfaisant antérieur. Pour un adolescent, le rétablissement, qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? Il ne peut en effet être question de retourner au mode de fonctionnement antérieur, à savoir le fonctionnement infantile.

Il n'est cependant question de mettre en cause la pertinence du rétablissement en tant que tel, mais plutôt de poser la question : « est-ce que tous les intervenants doivent être évalués selon la contribution au rétablissement ? »

En tant que psychiatre, la priorité de mon action n'est pas directement l'idéologie du rétablissement, mais j'ai le souci que des partenaires qui travaillent avec moi s'occupent de promouvoir le rétablissement, se préoccupent de savoir comment il va s'insérer dans l'école, etc. Tout le risque aujourd'hui, c'est qu'on bascule d'un extrême à l'autre. Le rétablissement est un souci essentiellement éducatif et sociologique, et non un souci psychiatrique ou psychodynamique en lien direct avec la maladie.

La question n'est pas de critiquer le rétablissement en tant que tel, mais plutôt « est-ce que tous les acteurs doivent être orientés par le rétablissement et évalués par le rétablissement ? » Moi, je ne le pense pas. Je pense que le thérapeutique peut très bien être évalué par rapport au changement subjectif et à la possibilité pour le jeune d'accéder à une vie adulte tandis que la prise en charge institutionnelle par rapport à la capacité du jeune à

se réinsérer dans la société. Je voudrais soutenir qu'il peut y avoir des visées différentes, et que celles-ci peuvent s'articuler selon un fil rouge qui reste à inventer à chaque fois.

Orateurs

6°) Nous percevons que le paysage social est très vaste et certains aspects du paysage social sont inconnus à certains d'entre nous et que d'autres connaissent. Nous pensions non pas tant à une fonction de coordinateur, mais de facilitateur. Quelqu'un qui peut aider les rencontres entre les différentes institutions, à la croisée des appartenances institutionnelles pour entretenir les liens dans le réseau et soutenir une approche en terme d'indications. On revient à notre premier point. On est content d'apprendre la création du réseau santé enfant. On se dit qu'un « Jardin pour tous », où on parle d'enfants particuliers avec des besoins très très particuliers, pourrait intégrer ce dispositif. Alors dans la continuité, nous avons réfléchi à des questions beaucoup plus pratiques, des questions administratives sont à résoudre : des doubles ou triples mandats, des subventionnements mixtes, des prises en charge des frais de thérapie au-delà de 18 ans, des questions éthiques, en lien avec le secret professionnel entre autres, se posent.

Alors, on trouvait que des formations communes sont porteuses des formations communes à tous nos secteurs, qu'elles permettent de développer ensemble un langage partagé, alors les rencontres intersectorielles, on pense que des rencontres comme aujourd'hui sont très formatives parce qu'on se confronte à la réalité de l'autre. Enfin, la suite pour le jardin pour tous, le groupe 16-20, 25 ans, là on voit que l'âge a un peu changé en cours de route. Organiser du temps de rencontre pour évoquer des situations concrètes qui nécessitent une coordination concrète entre partenaires jeunes et adultes. Donc pour des situations, où on a besoin de créer ce partenariat.

Mais avant cela, il faudra baliser ces rencontres et se préoccuper, entre autres, de toutes les questions éthiques. On pensait développer un outil commun de transmission de l'histoire et/ou d'informations dont le jeune serait détenteur. C'est la question du fil rouge dont on a parlé dans d'autres groupes. Ou de poursuite du fil rouge. Alors on pensait aussi à un travail autour du développement de la participation active du jeune et de ces familiers. On pensait qu'il était utile de poursuivre la réflexion à ce niveau-là.

Antoine Masson

Je voudrais faire ici deux petites remarques.

La première remarque concerne cette transmission de l'information. Une histoire se tisse en réalité à partir des multiples trous qui la font respirer. L'enjeu est donc : comment ménager les trous dans la transmission. Pour reprendre l'étude de Jean-Yves Lefourn qui a réalisé une enquête sur les jeunes qui se sont suicidés dans son hôpital et qui avaient parlé aux

personnes du nettoyage ou aux techniciens, il en est arrivé à la conclusion qu'il était absolument nécessaire de réfléchir sur la manière dont il fallait tenir compte de cela. Comment faire en sorte que quelque chose de cet appel des jeunes ne soit pas perdu, et qu'une perche puisse leur être tendue ?

La mesure adéquate à prendre n'est cependant pas évidente et il se montrait plutôt inquiet de ce que les politiques de soin, tel qu'elles se déploient en France, proposent la solution simple suivante : nous allons demander à ce que le personnel de nettoyage et le personnel technique soient présents et participent aux réunions psy avec tout le monde. Mais vous pouvez percevoir le problème : s'ils participent à la réunion au même titre que tout le monde, ils deviennent comme tout le monde, les adolescents n'auront plus aucune raison de les choisir comme interlocuteur pour leur parler de ce qu'ils ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, dire à l'équipe soignante.

Les conséquences à tirer de l'étude sont donc complexes : il faut à la fois tenir compte de ce que les adolescents ont déposé, tout en tenant compte de la différence de statut entre l'équipe psy et le personnel d'entretien, sans gommer les différences de visées.

Pour ma part, j'ai un peu les mêmes inquiétudes par rapport aux guides de la réforme qui se met en place, en outre quant au projet de confectionner un dossier informatisé où tous les membres du réseau déposeraient des notes concernant leur intervention et auquel chacun aurait accès pour assurer la cohérence et continuité des prises en charge. Alors vont se poser les questions : qu'est-ce qu'on met dans ce dossier informatisé ? Est-ce qu'on met tout ? Est-ce qu'on met une partie ? Qu'est-ce qui doit être mis ? Qu'est-ce qui ne doit pas être mis ? Et qui est en mesure d'en décider et faire le tri ?

Les enjeux sont d'autant plus essentiels que nous travaillons avec des adolescents, alors qu'une des tâches essentielles d'une adolescence réussie consiste dans la construction d'une intimité. Ceci peut d'ailleurs constituer une des visées du travail avec les adolescents : les aider à construire leur intimité, qui n'est plus le secret que la transparence. Afin de soutenir ce processus d'instauration de l'intimité, il sera essentiel que les intervenants, les parents et les adultes se parlent et parlent avec l'adolescent, mais il s'agira en même temps de préserver le fait que l'on se parle « entre les lignes » et les paroles conservent les racines d'ombres d'où elles se tiennent. Voilà, c'est un petit peu cela, mon idée de la dialectique entre l'histoire qui se raconte et les trous qui lui permettent de respirer.

La seconde remarque touche à cette notion qui vous tient à cœur : le « Jardin pour tous ». Il s'agit d'un projet extraordinaire, mais les questions qui restent à débattre sont les suivantes : qui est l'architecte de ce Jardin. Est-ce qu'il y en a un ? Est-ce qu'il y en a plusieurs ? Est-ce que l'adolescent peut être lui-même l'architecte de son Jardin ?

D'une certaine manière, oui ce n'est que l'adolescent lui-même qui pourra dessiner son jardin, jardin intime et jardin des constellations relationnelles, qu'est-ce créer soi-même ; mais d'un autre côté, et comme le montre très bien Philippe Gutton (en outre dans son livre *Le génie adolescent*), il ne pourra pas le faire tout seul et risquerait de construire des trucs assez fous dans son Jardin, sans bords ni limites s'il ne pouvait se réguler sur l'interlocuteur qui lui fait face sans l'envahir. Dans un jardin de pure solitude, il risque même d'y avoir des précipices, des pièges... Donc, il me semble qu'il faille concevoir que l'architecture va se dessiner dans l'interaction entre le jeune et ceux qui lui font face et qui tentent d'y réagir. Donc, je pense qu'il peut y avoir une certaine utopie à penser que le jeune va construire son réseau. Il y aurait donc une utopie à penser que le jeune construirait son réseau tout seul : en réalité, le jeune bouge dans tous les sens, il espère qu'un réseau se construise, mais si nous pensons qu'il va avoir la sagesse, la réflexion et la mesure pour construire son réseau de manière opportune et sage.

D'une part, il serait donc trop risqué de le lâcher et de le laisser errer en solitude sans rencontre ; d'autre part, penser un réseau adéquat à ses besoins que nous aurions préalablement évalués consisterait à étouffer toute sa création propre. Il s'agirait donc de penser les articulations entre les ressources de l'élan maladroit de la jeunesse, et les rencontres avec des interlocuteurs qui lui font face et permettent la mise en forme de ces ressources sans les étouffer. C'est à ce niveau que Winnicott différencie le plus nettement la nécessité de « faire face » de la tentative d'apporter des « remèdes », ce qui lui fait conclure que face à la crise d'adolescence il faut « écarter toutes les solutions administratives et étatiques » qui briseraient l'élan de l'illusion créatrice et risqueraient de s'enliser dans la pathologie, sans compter le fait qu'il estime que la société n'est pas suffisamment saine que pour être en mesure d'inventer pour l'adolescent, à sa place.

Voilà les questions que je souhaitais vous adresser. Je me rends bien compte qu'elles peuvent être interpellantes dans la mesure où elles complexifient les tentatives de créer un réseau. Des réponses adéquates aux besoins, mettent en garde contre l'uniformisation des visées et les organisations consensuelles intégrées. Il s'agit plutôt toujours d'articuler des différences et permettre les rencontres, les dispositifs d'interlocution, les possibilités de faire face, afin que l'adolescent puisse se créer soi-même au contact des autres que nous sommes et qui s'impliquent avec lui.

Je tiens aussi à vous témoigner que j'estime que le travail que vous avez réalisé est vraiment très intéressant et montre tout l'intérêt de travailler ensemble.

Simplement pour conclure, je propose de tenir compte de ce que les jeunes dont nous nous occupons consistent vraiment parfois en des sacs de nœuds, pour eux-mêmes comme pour nous, et que nous n'allons pas pouvoir les inclure dans de belles tapisseries, fusse sous la forme d'un réseau le mieux managé qui soit. Mais cela n'est pas une catastrophe, c'est

même une richesse, pour peu que nous soyons en mesure d'y faire face et d'inventer les articulations pour architecturer les jardins que nous partageons avec eux.

Échanges avec la salle

Jean Blairon

Merci pour cette dernière métaphore. On a un quart d'heure pour une question-réponse avec le Docteur Masson et les intervenants que je remercie pour leurs exposés.

Un participant

J'ai une question pour Monsieur Masson. Il a dit tout à l'heure que nous étions dans un modèle de rétablissement et peut-être que tout le monde ne devait pas être dans ce modèle-là. J'aimerais que vous explicitiez un peu quelles autres pistes seraient possibles.

Antoine Masson

Je pense qu'il faut multiplier les pistes.

D'abord, il y a une première difficulté à mobiliser la notion de rétablissement pour les adolescents. La notion de rétablissement chez l'adulte cela renvoie à l'idée de pouvoir évoluer, de retrouver sa capacité de se réinsérer dans sa profession et son travail dans sa famille, de retrouver ses relations sociales. Pour l'enfant, la notion de rétablissement peut renvoyer à la capacité de reprendre le cours de sa croissance, de continuer à jouer, de continuer à avoir des amis, de pouvoir retourner à l'école, de vaincre sa phobie scolaire, etc. La notion se laisse ainsi facilement comprendre.

Il en va tout autrement lorsque nous tentons de rapporter cette notion à l'adolescence comme charnière, événement imprévisible, invention et régénérescence du social. Il est très difficile d'envisager ce que peut recouvrir l'idée de se rétablir pour un adolescent ? Ce ne peut pas être redevenir un enfant comme avant. Donc rapportée à l'adolescence, la notion même de rétablissement est déjà compliquée, voire caduque.

Ensuite, outre ce premier élément spécifique à l'adolescence, il y a le fait que le critère du rétablissement n'est pas le plus pertinent pour orienter une écoute clinique. Pour ma pratique et dans l'équipe où je travaille, si je rencontre une personne qui a des idées dépressives ou délirantes, qui va très très mal, ou a des angoisses terribles, etc. il s'agira bien sûr de ne pas négliger la dimension du travail, la qualité de sa vie en famille et je vais d'ailleurs travailler avec d'autres qui m'aideront à prendre en considération ces dimensions ; cependant et justement grâce à cela, lorsque je vais écouter son délire, et essayer d'appivoiser ou contenir ses angoisses, je ne vais pas avoir en tête, comme fil directeur, de

faire attention à ce que son patron soit content de lui demain. Tout cela incite à soutenir que les visées sont multiples et ne peuvent être les mêmes à tout moment, et que la qualité de mon écoute clinique ne pourra pas être jaugée à l'aune du rétablissement.

De plus, le chemin du rétablissement ne peut pas toujours être une ligne droite, il faut parfois accepter les détours, accepter les défenses de celui pour qui le rétablissement peut être un danger. Il me semble donc que la philosophie du travail ensemble devrait non seulement préserver la pluralité des visées, mais aussi intégrer le principe que « boiter n'est pas pécher » (merveilleux titre d'un livre de Lucien Israël). Pourrait-on concevoir un réseau au sein duquel on a la latitude de se permettre de boiter sans tomber, garanti par les filets de rattrapage, un réseau au sein duquel on serait pardonné quand on boite, et même où l'on serait félicité d'avoir pris l'un ou l'autre risque, pour peu que le dispositif permette de se rattraper et ainsi d'avancer vers une nouvelle réalité moins en souffrance. Voilà le type de recommandation qui me semblerait opérante et soutenante.

Afin d'exemplifier les risques de tout axer sur le rétablissement, permettez-moi de prendre un exemple clinique bien concret où une catastrophe est arrivée, en partie du moins en relation avec l'erreur d'avoir oublié l'éthique de la clinique, oubli ou aveuglement déterminé par le souci d'œuvrer au rétablissement sous la forme de l'intégration scolaire. Il s'agissait d'un jeune qui vraiment était en perte et qui m'avait fait entendre comment il s'était accroché à son « prestige » qui se manifestait par des comportements perturbateurs et inquiétants, pouvant aller jusqu'à se masturber devant la classe. De ces comportements nous pouvons dire que « ce n'est pas très malin » au sens où cela l'a conduit à être renvoyé de trois écoles différentes. Il était dès lors bien compréhensible que les parents s'inquiètent et soient soucieux à la perspective de ne pouvoir lui retrouver une école. Cette inquiétude parentale était totalement légitime et il était tout à fait pertinent qu'il souhaite le rétablissement de leur fils afin qu'il réintègre et s'insère dans l'école. Par ailleurs, une collègue qui avait davantage soutenu les parents et travaillé sur le réseau s'inquiétait aussi de cela. Lors d'un entretien de famille, moi qui avait pourtant entendu l'importance pour la survie psychique que revêtait pour le jeune son « prestige », je me suis laissé prendre par le souci du rétablissement, je me suis engagé dans le piège de m'inquiéter comme les autres intervenants me laissant entraîner jusqu'à tenter de convaincre le jeune de devenir raisonnable tout le confrontant au danger de ne plus être accepté dans aucune école. Le jeune a dès lors promis qu'il allait faire un effort afin d'être intégré dans une école, tentant d'oublier cette nécessité dans laquelle le plongeait son trouble et le contraignait à s'affirmer par un « prestige » même si celui-ci consistait en des comportements aberrants. Je vous en parle avec beaucoup d'émotions puisqu'à l'heure exacte du rendez-vous de famille suivant, ce jeune s'est laissé tomber du septième étage. C'est alors qu'en tant que psychiatre clinicien, je me suis rendu compte que je m'étais laissé en quelque sorte piégé : ma fonction n'était pas de me ranger derrière le souci du rétablissement scolaire. Il était opportun que les parents s'en soucient, ainsi probablement que ma collègue qui y était attentive du fait d'avoir entendu les parents. Quant à moi j'étais dépositaire de sa grande perturbation

psychique et de sa manière de survivre grâce à son « prestige ». L'éthique de mon intervention et de mon écoute consistait donc à rester de ce côté de la préservation de son intégrité psychique et de son narcissisme, et de me soucier essentiellement de la manière dont il allait pouvoir survivre psychologiquement, d'être le gardien de ses inventions fragiles. En me rangeant tout à coup avec les parents et les autres intervenants du côté du souci de réintégration scolaire, ne l'ai-je pas en quelque sorte laissé seul et sans recours dans la confrontation à son abîme psychique.

De telles expériences nous enseignent, et j'en ai retiré une double leçon : d'abord, il s'agit d'être fidèle à ce que l'on entend de sa place et de maintenir les visées que l'on estime essentielles de ce point de vue ; ensuite, il est essentiel de maintenir la pluralité des visées afin que les patients en danger puissent avoir une pluralité de recours et que les différentes contraintes puissent être soutenues avec eux. S'il était essentiel de l'articuler avec d'autres intervenants qui avaient le souci de la réintégration scolaire, s'il ne pouvait être question de négliger — encore moins de mépriser — la préoccupation du rétablissement et de l'insertion, il me revenait cependant de maintenir et de soutenir que ce n'était pas la seule visée et l'expérience m'a dramatiquement montré qu'il en allait en réalité de sa possibilité même d'exister. La tâche de réparer son narcissisme et de soutenir la question de son identité en péril aurait dû être maintenue, tout en l'articulant au souci de la réintégration scolaire qui semblait pourtant incompatible avec son trouble.

Le soutien de ce jeune aurait nécessité de maintenir la pluralité des visées. Il ne s'agit pas cependant d'une alternative : soit le rétablissement soit la survie psychique par le biais d'un « prestige » pathologique. Le soutien unilatéral de son « prestige » aurait été tout aussi catastrophique. La proposition consiste plutôt à faire en sorte que tous les intervenants ne se rangent pas unilatéralement derrière le même critère du rétablissement selon lequel leur action serait évaluée. Il est en réalité essentiel de ne pas réduire la prise en charge à une stratégie de normalisation ; il est important au contraire que certains intervenants soient plus sensibles à la fragilité psychique, que d'autres soient sensibles à la maladie, que d'autres encore soient sensibles à l'intégration sociale.

Au vu de cet enseignement, je me permets dès lors d'interroger les risques de ce qui est appelé « guide lines », les écueils auxquels nous risquons d'être exposés — et surtout d'exposer les personnes vulnérables qui cherchent secours auprès de nous — si nous nous rangeons sans critique derrière les grilles d'évaluation de tous les acteurs de soin, au regard du même objectif. Je voudrais prôner pour le multiculturalisme des visées et donc des modes d'évaluation de nos pratiques : pour l'intervenant en charge du rétablissement, celui-ci pour servir de critère quant à la pertinence de son action, pour celui qui est dépositaire des symptômes de survie, la visée ne peut qu'être de le reconnaître et de ne pas laisser le jeune seul. Dans la situation du jeune dont je vous parlais, la seule évaluation par le rétablissement aurait conduit à indiquer que mon action d'écoute n'aurait pas été favorable à la

réintégration scolaire — c'est-à-dire au rétablissement — dans la mesure où je l'aurais soutenu dans son « prestige » qui a conduit à une nouvelle exclusion scolaire. Pourtant, je continue à soutenir, à partir de telles expériences, qu'il est essentiel de soutenir une pluralité de visées et non la seule visée du rétablissement et que tous les intervenants ne peuvent pas être évalués selon le même critère imposé. Et je rappelle que ne pas me soucier de ce critère du rétablissement, ne signifie nullement un mépris pour d'autres intervenants qui s'en soucient : ce n'est au contraire que parce ce souci est porté par d'autres qu'un clinicien peut se mettre à l'écoute d'autres dimensions de survie psychique.

J'espère avoir ainsi précisé la complexité de cette position qui consiste à articuler des visées différentes autour d'un fil rouge.

Jean Blairon

Précisions et nuances fondamentales. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ?

Un participant

J'avais une question concernant plus le déroulement de la journée, mais vous en avez reparlé. Ce matin, on parlait des enfants et de l'importance d'historiser leurs parcours. Cet après-midi, on parle des adolescents et de l'importance de l'intimité.

Moi, j'ai envie de poser une question, il y a des adolescents qui ont un lourd parcours et qui souhaitent parfois le connaître et, où s'ils ne souhaitent pas le connaître, si ce n'est pas leurs demandes, on se rend compte que c'est important qu'ils le connaissent parce que parfois, ils se l'inventent. Alors du coup, qu'est-ce qu'on doit faire dans tout cela, sachant leur fragilité, etc. ? Parce que cela, on est bien au fait dans tout cela. Que peut-on faire dans tout cela ? Il y a le secret professionnel, mais il a parfois l'importance d'être au clair sur des faits réels.

Antoine Masson

Par rapport à de tels enjeux, il est aussi nécessaire d'être très très nuancé.

D'abord, quand je parle du « moment adolescent », je ne parle pas forcément d'une tranche d'âge. Il y a des enfants qui ont eu de lourdes pathologies depuis l'âge de 5-6 ans, dès lors, lorsqu'ils sont âgés de 15 ans, on peut dire qu'ils nécessitent d'être pris en charge, à la limite, comme des adultes, parce qu'ils ont déjà 7 ans de pathologie derrière eux : ils sont donc dans une organisation pathologique, sur une route et plus du tout dans le rond-point. Ce n'est donc pas seulement une question d'âge chronologique, mais essentiel d'âge de la pathologie ou de la construction subjective.

Concernant l'histoire, ce que je souhaitais juste mettre en évidence, c'est que la possibilité de s'inscrire dans une histoire ne tient pas seulement à l'accès transparent au contenu, mais plutôt à la dialectique entre les trous et les points d'appui. Dès lors, pour ces jeunes qui ont des énormes trous dans leurs histoires, il est bien sûr essentiel de les accompagner dans leur recherche sur les éléments de leur passé, essentiel aussi que nous leur disions tout ce que

nous sommes en mesure de leur dire et que nous ne leur cachions aucune information que nous garderions en secret comme confisqué ; cependant, il peut être tout aussi important que nous les aidions à se débrouiller avec ce qu'ils ne pourront jamais savoir, que nous les aidions à accepter qu'il y aura des choses que nous ne pourrions pas leur dire. Donc vous voyez, l'idée n'est absolument pas de leur cacher sciemment des éléments de leur histoire, mais plutôt de les aider à se débrouiller avec ce qu'ils peuvent savoir et avec les éléments parfois traumatiques qu'ils vont découvrir, mais aussi à se débrouiller avec les trous irrémédiables de leur histoire et avec ce qu'ils ne pourront jamais savoir, et encore de les aider à se construire avec l'impossibilité d'avoir accès à certains pans de leur histoire, et de leur restituer ainsi des moyens d'inventer-trouver leur histoire vivante.

La restitution de la capacité à faire avec les trous de son histoire est d'autant plus importante pour ces jeunes dont les contenus de leur passé sont particulièrement traumatiques. Par exemple, si tout le savoir positif que nous pourrions leur donner se déploie comme la démonstration qu'ils ont toutes les raisons d'être fou et/ou d'aller mal, alors il est important que nous les aidions à trouver des ressources insoupçonnées dans les trous de leur histoire, important aussi d'alléger un peu, de mettre de l'aération dans leur histoire.

Ainsi le principe est double :

- D'une part, tout ce que l'on sait il faut leur dire évidemment, il n'est pas question de les maintenir dans le secret et tout ce qu'ils veulent savoir il y a à les aider à le trouver,
- D'autre part, nous pouvons les aider à faire avec ce qu'ils ne pourront pas savoir, et même à trouver dans les trous de leur histoire les ressources pour se l'inventer et se dégager des passés trop traumatiques.

Un participant.

Dans le fil de ce qui a été dit ce matin, et ce qui est proposé là maintenant, avec notamment toutes les présentations cliniques de ce matin, ce qui me frappe, c'est au fond, j'ai l'impression que ce qui soutient l'organisation de la journée, c'est comment cela s'articule deux temporalités différentes, d'un côté la temporalité clinique dont il a été témoigné très bien de plusieurs façons, et de l'autre côté la temporalité organisationnelle, managériale, politique financière, administrative.

Et ce que je retiendrais pour ma part de ce qui s'est dit aujourd'hui, c'est que le mot réseau et tout ce qu'on peut aligner à partir de là, il ne faut pas lâcher que c'est équivoque. Et que cela peut aussi bien soutenir la clinique, que ne pas soutenir la clinique, et que l'idée de réseau, si elle a quelque chance de soutenir la clinique, c'est qu'on n'oublie pas que c'est équivoque, et je dirais que ce qui me fait dire cela comme cela maintenant, c'est tout le travail de décalage qu'Antoine Masson a assez remarquablement déplié.

Jean Blairon

La double face des réseaux.

Antoine Masson

Oui, tout à fait, concernant l'« équivoque », je suis tout à fait d'accord avec vous. Je voudrais juste faire une remarque sur la signification du mot « équivoque » qui a deux sens possibles. Selon le sens faible, « équivoque » renvoie à un « peut-être, peut-être pas » ou à un « on ne peut pas savoir, il est impossible de décider », ou encore à une « imprécision ou un flou » ; selon le sens fort, le mot « équivoque » désigne la possibilité de deux affirmations fortes et irréductibles l'une à l'autre au même endroit.

Il y a lieu d'entendre « équivoque » au sens fort : selon la place occupée il s'agit, pour le même jeune, d'être 100% clinicien, 100% éducateur, 100% visant la levée du handicap, etc.. Il n'y a pas lieu de choisir, ni de tergiverser ou de faire timidement, ni de faire de bric et de broc. Il y a lieu de soutenir l'équivoque au sens fort : un jeune a besoin d'être inséré, a besoin d'exister comme individualité, a besoin d'être différent des autres, a besoin de mettre le monde à mal, ou du moins au défi. Si le jeune a tous ces besoins ensemble, il s'agit de pouvoir les articuler et les intervenants auront à s'engager chacun selon sa visée et ses moyens tout en se disposant autour d'un fil rouge fermement tenu.

Voilà, juste pour préciser, que c'est bien « l'équivoque au sens fort » qu'il faut suivre, et non celle de la simple indécision.

Un participant

Moi, j'avais une question à Monsieur Masson à vous poser, peut-être en contre-pieds à ce qui a été dit ce matin à un certain moment sur la proposition de clarifier les critères d'admission ou d'exclusion, et en même temps que ce qui a été proposé ce matin, il y a avait la proposition de changer de paradigme.

Dans le texte de présentation, il y a dans le premier point une proposition qui est de réfléchir les admissions ou en tout cas le travail, là je pense peut-être plus en institution résidentielle, non plus à partir de critères d'inclusion ou d'exclusion ce qui, de façon paradigmatique va forcément créer une population qui n'entrera pas dans ces critères, mais de réfléchir à partir d'une indication de prise en charge, d'une indication qui se poserait au temps zéro de la demande et peut-être serait quelque chose, pour reprendre la métaphore, bottum up, que nous pourrions faire remonter vers les instances subsidiantes ou les pouvoirs politiques, en disant que sur le terrain, nous pouvons accepter de mettre de côté les mandats pour lesquels nous avons été subsidiés et qui déterminent un certain nombre de critères et de prototypes de prises en charge pour balayer cette logique et en proposer une autre qui ferait réseau. Simplement parce que cette indication-là est un critère de rencontre entre les intervenants. Je ne sais pas ce que vous pouvez en faire ...

Antoine Masson

Oui, tout à fait. Je pense que ce que j'ai proposé rejoint un peu autrement ce que vous dites. Le décalage que je proposais est de considérer que lorsqu'on fait la caractérisation du jeune, on ne caractérise pas le noyau, mais plutôt la facette du jeune qui se présente à nous. Le noyau adolescent, il n'est pas très différent d'un jeune à l'autre, mais il est cependant très important de savoir quelle est la facette qu'il montre et qui fait problème, si c'est plus du côté d'un trouble du comportement, si c'est plus du côté d'une perte de confiance suite à un handicap, si c'est plus du côté d'un délire, etc. Tous les intervenants ne sont en effet pas équipés de la même manière pour le prendre en charge. Donc, il est tout de même important d'avoir de bons critères permettant de répondre à la question : quelle est la bonne porte d'entrée pour prendre en charge ce jeune à ce moment-là ?

Si la question de la porte d'entrée est essentielle à préciser, il faut cependant ne pas perdre de vue que lorsqu'on sera rentré dans le château, on va pouvoir découvrir d'autres dimensions insoupçonnées et que cela peut impliquer que d'autres intervenants vont devoir monter sur la scène. La question n'est donc pas de « caser » la substance du jeune, mais plutôt de savoir s'orienter adéquatement parmi ce qui pose difficulté dans son existence, dans son mode fonctionnement, dans ces relations, etc.

« Quelle est la meilleure institution ? » se transforme en « quelle est la meilleure voie d'entrée pour prendre en charge cet aspect -là ? », tout en sachant que, si nous avons bien travaillé sur la problématique qui a fait porte d'entrée, le jeune peut se révéler comme n'étant plus à sa place. Et il ne s'agit surtout pas de se dire que c'est une erreur d'aiguillage, encore moins un échec, mais plutôt le signe d'avoir réussi à métamorphoser la porte d'entrée et d'avoir désidentifié le jeune. C'est en réalité une réussite que d'avoir pu faire en sorte qu'un jeune ne corresponde plus à ce à quoi il a d'abord été identifié. Dans toute institution qui travaille avec des délinquants, même au sein d'une IPPJ, nous ne pouvons qu'œuvrer à faire en sorte qu'ils n'aient plus rien à faire comme délinquants dans l'IPPJ. De même, quand je travaille en psychiatrie avec un délirant, j'espère que ce sujet ne se confirmera pas comme psychotique et que son évolution va démentir l'idée de départ, que sa place opportune ne sera pas durablement la psychiatrie.

C'est ce que le psychanalyste Daniel Sibony a appelé le principe de « l'institution-dénégation ». L'institution dénégation, c'est l'institution qui a assumé sa place et qu'elle soit mandatée pour telle ou telle problématique, mais pour ensuite dé-faire sa nécessité, œuvrer par la désaliénation du fou, faire en sorte que la personne accueillie se décale du problème qui a justifié son admission, de dé-faire aussi ce pour quoi le jeune est venu là. L'institution-dénégation a ce pouvoir de faire que le jeune n'ait plus sa place, là où il avait toutes les raisons d'être placé. Cela ne devrait pas être vu comme quelque chose de négatif, en tout cas pas toujours, mais plutôt comme le signe qu'une facette problématique a bien été traitée, laissant émerger une autre. La question devient alors : comment traiter cette autre

facette ? Et comment en traitant cette deuxième facette, on n'annule pas la première ? Il s'agit en quelque sorte de travailler à une sorte d'intrication entre les diverses dimensions du noyau en souffrance.

Ma proposition est dès lors de tenir compte que « l'indication » ne porte pas sur la substance du jeune, mais sur la facette qu'il y a à prendre en charge à ce moment-là et sur le dispositif institutionnel qui est le mieux outillé pour le faire. Et le signe du travail sera avéré par le parcours des différentes facettes à réarticuler, et donc aussi bien souvent par une certaine circulation non rejetante entre institutions.

Orateur

Oui, Monsieur Nottet parlait ce matin du fait de la non-essence du psychisme.

Jean Blairon

Nous aurons en tous cas matière à réfléchir et reprendre tout cela à tête reposée. Jérôme Petit qui a accompagné en partie tout ce processus va nous dire comment il va se poursuivre.

En guise de conclusion

Par Jérôme Petit, superviseur et formateur à RTA

Voilà, il me revient la dure tâche de clôturer cette journée qui a été riche en informations, en

échanges et en enseignements. Comme on vient de vous le dire, j'ai eu l'occasion d'accompagner les groupes depuis quelques mois pour pouvoir soutenir la construction de la journée d'aujourd'hui. J'ai été aussi invité à être observateur de vos échanges pour pouvoir en retirer quelques éléments dans cette conclusion qui sera toujours partielle et partielle, donc je m'en excuse d'ores et déjà. Il convient de rappeler que la journée n'est pas un one shot qui tombe du ciel, mais que celle-ci s'inscrit dans un processus ambitieux.

On vous l'a rappelé ce matin, vous êtes dans votre deuxième journée d'échanges et de réflexion dans le cadre de Jardin pour tous. Il y a eu, en 2013, la première édition à Thy le Château. On est aujourd'hui à la Marlagne, en 2015, pour la deuxième édition. Donc, je pense qu'un cycle s'est mis en place et que c'est à travers les cycles que quelque chose peut se construire. Pour faire la synthèse, si on devait reprendre les nombreux mots-clefs de la journée, ce relevé se révélerait trop fastidieux en cette fin de journée.

Arrêtons-nous néanmoins sur le mot « réseau » qui a régulièrement été utilisé lors des interventions. Je pense important de s'y arrêter. On peut être d'accord sur le fait que le stade de savoir s'il faut travailler en réseau est totalement dépassé. La preuve, c'est que vous êtes dans un cycle depuis de nombreux mois où vous travaillez en réseau. Personne n'a remis en cause cet élément. Il faut plutôt se mettre d'accord sur le comment on veut le faire. Les questions essentielles se situent là et c'est bien sur cet enjeu qualitatif là qu'il faut s'arrêter. Si aujourd'hui, la journée a du sens, c'est parce que vous vous êtes autorisés, dans un quotidien qui n'est pas toujours simple, à prendre un temps de réflexion sur ces logiques de réseau.

Certains y ont travaillé pendant 18 mois, mais aujourd'hui c'est un temps d'interruption collectif, c'est quelque chose qui est important, car c'est un type de réseau en soi. Je vais me référer à une typologie établie par ma collègue Jacqueline Fastrès pour pouvoir déplier un peu cette notion de réseau. Aujourd'hui, on a fait réseau tous ensemble dans une réflexion sur le recul que l'on peut prendre pour réfléchir collectivement sur les pratiques que l'on peut mettre en place. Quand on dit recul sur les pratiques, cela peut prendre différentes formes. Et aujourd'hui, on repart, peut-être pas toujours avec des réponses, mais on repart avec toute une série de lectures, d'interprétations, de mises en tensions, sur lesquelles il va falloir continuer à travailler là où vous êtes, là où vous vous trouvez pour pouvoir les faire avancer.

Je pense qu'au vu de la complexité des choses qui nous ont été présentées tout au long de la journée, il est probablement illusoire de penser que l'on va avoir demain un cahier des charges tout ficelé qui nous dira ce qu'il faut faire. Dans le recul réflexif qui est mené, il faut pouvoir prendre sa part, s'interroger sur ce qui se fait là où on est, voir ce qui pourrait demain évoluer, voir à veiller à influencer les processus existants. On a dépassé l'idée de construire un idéal que demain on ira rejoindre.

On est là où on est aujourd'hui avec ses forces et ses faiblesses, et c'est sur ces processus-là qu'il faut pouvoir influencer. Ce qui est important, c'est ce que vous allez faire des enseigne-

ments de la journée. Ces différents réseaux centrés sur la réflexion, il faudra que vous décidiez demain de ce que vous souhaitez en faire. C'est à ce titre-là que le comité de coordination du Jardin pour tous Namur-Dinant vous invite à remplir et à remettre un questionnaire qui se trouve dans la farde reçue à l'entrée. Il vous est demandé de donner votre avis sur comment le processus de réflexion peut se poursuivre ? Est-ce que vous souhaitez que cela se poursuive ? Avec quelles évolutions dans les groupes de travail ? Faut-il en créer des nouveaux ? Et quelles aides pouvez-vous apporter à ceux-ci pour les organiser et pour les animer ?

On a beaucoup évoqué le processus du bas vers le haut ou du haut vers le bas. Si vous voulez que cela parte de vous, il est important de remplir le formulaire pour transmettre aux membres de la coordination des pistes pour faire part de ce que vous souhaitez que cela adienne. Ça, c'est un type de réseau centré sur la réflexion.

Il y a également un autre type de réseaux, et on n'en a également beaucoup parlé, ce sont les réseaux autour des bénéficiaires, les réseaux d'aide et de soutien. On peut ramener beaucoup de choses qui ont été dites à ce registre, mais il y a un élément qui est à mon avis central, c'est que tout ce qu'on fait et tout le temps qu'on y passe, c'est bien pour les bénéficiaires avec lesquels on est amené à travailler.

Construire un réseau autour d'eux, d'aide ou de soutien à partir de vos institutions, de vos pratiques professionnelles et de vos spécificités implique de se remémorer que ces réseaux seront probablement successifs. Ces jeunes ne sont pas faits pour naître dans une institution et y rester jusqu'à 18 ans. Ça va changer. Leurs comportements vont faire en sorte que cela va changer. Il faut pouvoir réfléchir à cette succession des réseaux autour d'eux. Je pense que c'est un élément important et que toute une série de choses de la journée se rattache à cela.

En outre, il faut, pour faire droit à l'une ou l'autre des interventions qui ont été faites dans la salle, mettre en évidence les réseaux de mobilisation, parce qu'à un moment donné, si cela ne débouche pas sur l'action, le sentiment d'instrumentalisation peut naître, il faut pouvoir se mobiliser pour revendiquer un certain nombre d'éléments. Vous avez par exemple évoqué que pour pouvoir fonctionner, il faut des infrastructures de base suffisantes, chaque secteur peut connaître sa situation. Il y a, si c'est le cas, nécessité à revendiquer les services adéquats. On ne peut pas discuter, sans faire le pas qu'à un moment donné, des revendications peuvent naître.

Vous êtes dans des travaux exigeants, dans des travaux fatigants, les revendications par exemple pour que les équipes soient reconnues socialement et que financièrement, elles soient bien payées, c'est aussi des réseaux de mobilisation. Lutter contre des processus de bureaucratisation rampante, c'est aussi l'affaire des réseaux de mobilisation. Je pense que dans l'intérêt de vos actions, il y a un intérêt de voir où vous agissez et pourquoi vous le faites.

Si vous mélangez les différents registres de l'action en réseau, probablement que les résultats ne seront pas là. Si vous en omettez un, cela ne fonctionnera probablement pas non plus. Cette distinction des différents registres est importante parce que chaque réseau a ses propres règles pour pouvoir fonctionner.

Pour tous les autres éléments de la journée, il y a aura une centralisation des exposés et des échanges par le comité de coordination namurois. Un lien informatique vous sera communiqué ultérieurement par mail. C'est un premier type de débouché. Le deuxième type de débouché, on vous en a parlé tout à l'heure, c'est le rappel que Jardin pour tous s'inscrit dans une coordination au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles. On vous a annoncé une journée d'échanges le 28 octobre prochain ici à la Marlagne. C'est important de savoir que ce qui se fait sur le Namurois n'est pas d'office la même chose que ce qui se fait dans les autres provinces. Il y a une expertise à aller chercher dans d'autres endroits parce qu'ils n'ont pas d'office travaillé comme vous. Je pense que vous avez eu le mérite de prendre un grand temps de recul sur ce qui se fait, et pas d'office vouloir répondre directement à des situations très concrètes telles qu'elles se présentent à vous. Un troisième type de débouché possible, c'est la possibilité de se saisir de la réforme de la pédopsychiatrie qui se lance, et où vous êtes invités à participer. Il y a un appel à ce que cette invitation soit perçue comme une réelle opportunité malgré toutes les réserves qu'on peut apporter sur la manière dont cet appel, s'est déroulé.

Et dernier débouché d'une journée comme celle-ci, c'est l'enrichissement personnel que vous avez eu et la possibilité de travailler là où vous êtes. On le voit avec le projet pause qui vous a été présenté ce matin, il y a des lieux où on peut faire bouger les choses. Il y a une nécessité à ressortir d'une journée comme aujourd'hui avec une force plus importante pour demain oser mieux agir pour les jeunes qui nous concernent, soit des jeunes à besoins spécifiques et très complexes, le terme que dorénavant vous êtes invités à utiliser, étant donné qu'il est plus porteur que celui qui est décrié à raison par ailleurs.

Pour terminer la journée, le comité organisateur vous invite à prendre le verre de l'amitié. Bonne fin journée, il reste un peu de soleil pour encore en profiter. Merci à vous, aux différents participants et aux exposants.